

# RAPPORT FINANCIER

2025

RÉSULTATS FINANCIERS  
pour l'exercice terminé  
le 31 décembre 2025





# Table des matières

<b>SOMMAIRE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES SUR LES RÉSULTATS .....</b>	<b>5</b>
<b>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS AUDITÉS.....</b>	<b>9</b>
<b>SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE .....</b>	<b>11</b>
<b>ATTESTATION DE LA TRÉSORIÈRE.....</b>	<b>19</b>
<b>RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ .....</b>	<b>23</b>
Rapport des auditeurs indépendants .....	25
État des résultats .....	29
État de la situation financière .....	30
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette).....	31
État des gains et pertes des réévaluation .....	32
État des flux de trésorerie .....	33
Notes complémentaires .....	35
Renseignements complémentaires.....	65
Informations sectorielles par organismes .....	65
Résultats détaillés.....	65
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales .....	67
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales .....	68
Situation financière .....	69
Charges par objets.....	70
Fonds local d'investissement.....	71
Fonds local de solidarité .....	73
Excédent (déficit) accumulé.....	74
Avantages sociaux futurs.....	78
Renseignements financiers non consolidés – Compétences d'agglomération.....	85
Résultats détaillés.....	87
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales .....	88
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales .....	89
Charges par objets.....	90
Excédent (déficit) accumulé.....	91
Renseignements financiers non consolidés – Compétences de nature locale.....	95
Résultats détaillés.....	97
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales .....	98
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales .....	99
Charges par objets.....	100
Excédent (déficit) accumulé.....	101
<b>TABLEAU DE VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES PAR COMPÉTENCES.....</b>	<b>105</b>
Rapport des auditeurs indépendants .....	107
Tableau de ventilation des dépenses mixtes par compétences .....	109
Notes complémentaires .....	110

<b>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON AUDITÉS.....</b>	<b>111</b>
<b>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>113</b>
Analyse des variations budgétaires .....	115
Analyse des revenus.....	119
Analyse des charges.....	131
Acquisition d'immobilisations par catégories .....	135
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations .....	136
Analyse de la dette à long terme .....	137
Endettement total net à long terme.....	138
Analyse de la charge de quotes-parts .....	139
<b>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS .....</b>	<b>141</b>
Acquisition d'immobilisations par objets .....	143
Analyse de la rémunération .....	144
Analyse des revenus de transfert par sources.....	145
Frais de financement par activités .....	146
Rémunération des élus .....	147
Questionnaire.....	149
Questionnaire administratif .....	155
<b>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS – COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION .....</b>	<b>157</b>
Analyse des revenus.....	159
Analyse des charges sans amortissement .....	171
Acquisition d'immobilisations par catégories .....	174
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations .....	175
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement.....	176
Questionnaire.....	177
<b>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS – COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE.....</b>	<b>179</b>
Analyse des revenus.....	181
Analyse des charges sans amortissement .....	193
Acquisition d'immobilisations par catégories .....	196
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations .....	197
Analyse de la charge de quotes-parts .....	198
<b>RAPPROCHEMENT DES DONNÉES BUDGÉTAIRES.....</b>	<b>199</b>
<b>DONNÉES PRÉVISIONNELLES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026 .....</b>	<b>205</b>
<b>ANNEXE – INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....</b>	<b>221</b>

# SOMMAIRE

+ Variations budgétaires  
sur les résultats





**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**SOMMAIRE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES SUR LES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Non audité		2025		Variation	Variation	Note
		Budget	Réalisations	%	\$	
Revenus - Fonctionnement	1	2 180 036 082	2 316 035 013	6,2 %	135 998 931	1.
Revenus - Investissement	2	349 795 030	337 489 385	-3,5 %	(12 305 645)	2.
Charges	3	2 251 639 438	2 230 680 218	-0,9 %	(20 959 220)	3.
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>4</b>	<b>278 191 674</b>	<b>422 844 180</b>	<b>52,0 %</b>	<b>144 652 506</b>	
Moins : revenus d'investissement	5 (	349 795 030 ) (	337 489 385 )	-3,5 %	(12 305 645)	2.
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>6</b>	<b>(71 603 356)</b>	<b>85 354 795</b>	<b>-219,2 %</b>	<b>156 958 151</b>	

1. Les revenus consolidés de fonctionnement excèdent de 136,0 M\$ (6,2 %) les revenus prévus au budget d'opération pour l'exercice financier 2025. Les revenus de transfert, en forte hausse par rapport aux prévisions établies, représentent une part significative de ces revenus supplémentaires. À ce chapitre, on compte notamment l'aide ponctuelle octroyée par le gouvernement du Québec pour le financement du transport collectif, les redevances et compensations liées à la gestion des matières résiduelles ainsi que les contributions externes destinées à soutenir le développement économique, la protection de la source d'eau potable du lac Saint-Charles et les initiatives en matière de logement social et abordable. Les droits de mutation immobilière contribuent également de manière importante à la hausse des revenus, principalement en raison du nombre et de la valeur plus élevés des transactions de vente d'immeubles non résidentiels et multirésidentiels conclues au cours de l'exercice. On note enfin des revenus supérieurs aux prévisions à l'égard des placements de portefeuille, même si l'effet de ces revenus additionnels sur le surplus de l'exercice est en partie compensé par des dépenses d'affectation supplémentaires comprises dans les éléments de conciliation à des fins fiscales.
2. Les revenus consolidés d'investissement sont en baisse de 12,3 M\$ (-3,5 %) par rapport aux revenus d'investissement prévus au budget. Cette diminution résulte essentiellement d'un report dans la constatation des revenus de transfert associés aux projets d'investissement subventionnés, dont le rythme de réalisation s'est avéré inférieur aux prévisions établies au plan d'investissement décennal pour l'année 2025. L'écart budgétaire découlant de ce report est néanmoins atténué par la constatation de revenus provenant de transferts autorisés au cours de l'exercice financier 2025 relativement à des dépenses engagées lors d'un exercice antérieur.
3. Les charges consolidées sont inférieures de 21,0 M\$ (-0,9 %) aux charges budgétées pour l'exercice financier 2025. Des coûts de transport et de traitement de la neige en baisse par rapport aux prévisions, combinées à des dépenses d'amortissement des immobilisations moins élevées que prévu et à un ajustement porté au coût des propriétés vendues en lien avec les propriétés destinées à la revente figurent parmi les principaux facteurs à l'origine de cette diminution des charges. Bien que ces deux derniers éléments soient sans effet sur le surplus de l'exercice étant donné qu'ils s'accompagnent d'un ajustement fiscal du même ordre, leur influence à la baisse sur le total des charges fait contreponds aux écarts budgétaires défavorables observés par ailleurs, notamment sur les dépenses associées aux mesures de soutien au développement économique et à la création de logements abordables.

Éléments fiscaux	7	71 603 356	30 301 651	-57,7 %	(41 301 705)	4.
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>115 656 446</b>	<b>100,0 %</b>	<b>115 656 446</b>	

4. Les éléments de conciliation à des fins fiscales sont des ajustements qui doivent être apportés aux revenus et dépenses établis sur la base des normes comptables pour les fins de la taxation. Ceux-ci incluent, par exemple, le renversement des dépenses d'amortissement des immobilisations, la composante coût des propriétés vendues, certains reclassements et pertes de valeur ainsi que les gains et pertes comptables découlant de cessions. S'ajoutent également à ces ajustements le nouveau financement de projets, le remboursement du capital de la dette et les affectations des excédents.

Pour l'exercice financier 2025, les éléments de conciliation à des fins fiscales sont en baisse de 41,3 M\$ (-57,7 %) par rapport au budget. Les principaux facteurs à l'origine de cette variation défavorable comprennent la hausse des gains sur placements de portefeuille affectés à la réserve financière liée au déficit actuariel ex-Québec ainsi que le renversement, dans le résultat établi à des fins fiscales, de l'amortissement des immobilisations et de l'ajustement porté au coût des propriétés vendues en lien avec les propriétés destinées à la revente.



# RENSEIGNEMENTS + FINANCIERS AUDITÉS





# SOMMAIRE

+ Information financière  
consolidée





**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale <sup>2</sup>	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	2 008 356 306	2 016 283 068	2 127 997 804	410 170 805	2 316 035 013
Investissement	2	152 907 248	221 207 260	285 505 069	54 027 354	337 489 385
	3	2 161 263 554	2 237 490 328	2 413 502 873	464 198 159	2 653 524 398
<b>Charges</b>						
	4	1 920 652 747	2 050 972 020	2 042 063 009	414 535 851	2 230 680 218
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>						
	5	240 610 807	186 518 308	371 439 864	49 662 308	422 844 180
Moins : revenus d'investissement	6 (	152 907 248)(	221 207 260)(	285 505 069)(	54 027 354)(	337 489 385)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>						
	7	87 703 559	(34 688 952)	85 934 795	(4 365 046)	85 354 795
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés						
	8	300 596 065	310 089 400	300 787 863	55 330 484	353 950 531
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	(2 614 640)	89 533 676	30 026 809	807 632	31 165 832
Remboursement de la dette à long terme	10 (	206 744 227)(	191 334 473)(	190 056 838)(	15 244 004)(	205 300 842)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	109 187 881)(	149 121 696)(	120 581 345)(	7 381 043)(	127 962 388)
Excédent (déficit) accumulé	12	(32 965 259)	(24 977 955)	(34 912 182)	(1 164 577)	(36 408 150)
Autres éléments de conciliation	13	61 472 908	500 000	6 643 724	8 212 944	14 856 668
	14	10 556 966	34 688 952	(8 091 969)	40 561 436	30 301 651
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>						
	15	98 260 525		77 842 826	36 196 390	115 656 446

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

2. L'administration municipale exclut les opérations entre les compétences d'agglomération et de nature locale.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2024	2025		2024
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	266 425 910	101 410 684	130 160 892	293 746 285
Débiteurs	2	912 132 348	995 860 430	1 413 335 812	1 379 060 481
Prêts	3	23 047 369	31 345 826	25 245 826	23 047 369
Placements de portefeuille	4	912 990 943	909 330 792	913 429 303	917 680 606
Autres	5	1 673 822	9 028 194	9 028 194	1 673 822
	6	2 116 270 392	2 046 975 926	2 491 200 027	2 615 208 563
<b>Passifs</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8	82 583 141	107 374 863	194 950 333	145 799 665
Créditeurs et charges à payer	9	517 015 342	568 146 276	646 660 001	590 394 748
Revenus reportés	10	409 582 746	282 933 695	293 291 695	456 918 120
Dette à long terme	11	2 011 004 587	1 979 889 398	2 340 806 710	2 407 186 338
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	241 879 600	207 055 300	250 297 100	287 433 400
Autres	13	352 169 611	357 412 216	86 389 219	73 691 919
	14	3 614 235 027	3 502 811 748	3 812 395 058	3 961 424 190
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	15	(1 497 964 635)	(1 455 835 822)	(1 321 195 031)	(1 346 215 627)
<b>Actifs non financiers</b>					
Immobilisations corporelles	16	6 616 314 803	6 952 679 543	7 610 452 187	7 206 614 077
Autres	17	109 797 429	98 561 972	112 947 322	126 091 946
	18	6 726 112 232	7 051 241 515	7 723 399 509	7 332 706 023
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	173 040 948	149 114 617	168 555 002	174 835 023
Excédent de fonctionnement affecté	20	90 503 537	139 642 196	169 841 178	100 184 961
Réserves financières et fonds réservés	21	404 307 282	411 798 829	415 521 227	406 653 426
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	(173 938 453)	(216 734 185)	(219 250 973)	(175 598 344)
Financement des investissements en cours	23	(433 910 156)	(398 528 629)	(166 448 727)	(158 307 585)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	5 148 097 942	5 494 248 149	6 020 858 780	5 618 464 826
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25	20 046 497	15 864 716	13 127 991	20 258 089
	26	5 228 147 597	5 595 405 693	6 402 204 478	5 986 490 396

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DE FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Autoassurance	1.1	8 700 000	8 700 000
▪ Prévoyance	1.2	20 000 000	14 000 000
▪ Dénéigement	1.3	20 000 000	20 000 000
▪ Équilibre budgétaire	1.4	35 000 000	25 000 000
▪ Plan d'action solidaire	1.5	1 359 008	2 040 496
▪ Programme décennal d'immobilisations	1.6	10 000 000	7 500 000
▪ Logement social	1.7	16 066 917	
▪ Programme Rénovation Québec	1.8	6 262 199	6 563 990
▪ Régime d'assurance collective	1.9	7 028 008	
▪ Complexe de valorisation énergétique	1.10	7 500 000	
▪ Autres	1.11	7 726 064	6 699 051
	2	139 642 196	90 503 537
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	30 198 982	9 681 424
	4	169 841 178	100 184 961
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	5		
Autres			
▪ Service de la dette	6.1	105 450	203 550
▪ Pérennité Centre Vidéotron	6.2	7 023 000	6 223 000
▪ Pérennité infrastructures et adaptation aux changements climatiques	6.3	26 393 500	45 393 500
▪ Déficit actuariel ex-Québec	6.4	348 954 669	316 790 179
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	7		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	8		
Organismes contrôlés et partenariats	9		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	10	43	7 224 251
Organismes contrôlés et partenariats	11		
Fonds local d'investissement	12	24 671 043	19 375 452
Fonds local de solidarité	13	319 076	319 076
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	14	593 345	4 420 441
Autres			
▪ Cession immeubles industriels municipaux	15.1		700 652
▪ Fonds de stationnement	15.2	195 000	110 000
▪ Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	15.3	3 543 703	3 547 181
▪ SOMHAC	15.4	3 722 398	2 346 144
	16	415 521 227	406 653 426
	17	585 362 405	506 838 387

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2024	2025	
		Compétences de nature locale	Compétences de nature locale	Portrait global
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	963 980 079	946 269 400	1 706 389 637
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	1 784 012 067	1 841 745 272	1 911 048 709

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
		Total consolidé	Total consolidé
<b>Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal</b>			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	18 403 033	17 741 631
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	756 920 646	764 450 275
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	892 479 117	885 051 478
<b>Dettes à long terme à la charge des tiers</b>			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	649 696 389	715 490 473
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	34 738 284	35 945 741
<b>Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement</b>			
	10		
	11	2 352 237 469	2 418 679 598

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	1 296 686 206	1 380 532 868	1 385 727 862	1 384 212 796
Compensations tenant lieu de taxes	13	134 445 067	141 967 131	141 965 079	140 215 064
Quotes-parts	14	47 353 223	56 686 028	48 819 326	48 819 326
Transferts	15	228 223 969	186 118 636	216 509 522	317 383 683
Services rendus	16	96 508 463	97 871 098	94 525 087	187 341 237
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	163 132 086	97 032 182	188 595 540	188 953 614
Autres	18	42 007 292	56 075 125	51 855 388	49 109 293
	19	2 008 356 306	2 016 283 068	2 127 997 804	2 316 035 013
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	118 764 984	166 345 910	232 348 727	319 855 900
Autres	23	34 142 264	54 861 350	53 156 342	17 633 485
	24	152 907 248	221 207 260	285 505 069	337 489 385
	25	2 161 263 554	2 237 490 328	2 413 502 873	2 653 524 398

Extrait du rapport financier, page S12

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
Administration générale	1	180 301 356	168 474 661	7 647 149	176 121 810	176 121 810	154 691 846
Sécurité publique							
Police	2	208 055 273	211 120 784	8 700 890	219 821 674	219 821 674	191 292 295
Sécurité incendie	3	93 437 022	99 556 272	6 372 778	105 929 050	105 914 900	93 309 819
Autres	4	11 199 373	10 483 131	2 556 310	13 039 441	13 039 441	13 415 460
Transport							
Réseau routier	5	238 551 265	228 137 263	90 745 227	318 882 490	318 410 972	304 303 558
Transport collectif	6	180 291 452	182 520 997	91 378	182 612 375	354 042 801	342 947 092
Autres	7	1 672 137	1 524 518	5 298 047	6 822 565	6 822 565	8 095 847
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	133 129 778	140 982 766	84 892 245	225 875 011	225 812 662	208 341 278
Matières résiduelles	9	141 830 201	144 261 025	20 040 255	164 301 280	164 301 280	155 606 618
Autres	10	11 545 278	15 514 791	6 578 773	22 093 564	22 093 564	23 040 689
Santé et bien-être	11	82 884 541	88 583 433	48 805	88 632 238	90 062 473	83 060 091
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	53 197 523	51 885 703	3 650 729	55 536 432	55 536 432	57 146 050
Promotion et développement économique	13	77 178 266	89 405 782	1 602 825	91 008 607	91 008 607	88 294 619
Autres	14	29 697 558	20 961 822	1 321 761	22 283 583	22 283 583	42 485 294
Loisirs et culture	15	214 979 022	208 515 819	61 240 691	269 756 510	269 747 800	251 037 511
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	82 932 575	79 346 379		79 346 379	95 659 654	91 528 240
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	1 740 882 620	1 741 275 146	300 787 863	2 042 063 009	2 230 680 218	2 108 596 307
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	310 089 400	300 787 863 (	300 787 863)			
	21	2 050 972 020	2 042 063 009		2 042 063 009	2 230 680 218	2 108 596 307

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	Réalizations 2024		Réalizations 2025		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	152 907 248	285 505 069	54 027 354	337 489 385
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	589 874 032)(	622 763 259)(	126 371 159)(	748 708 597)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	14 329 888)(	20 062 840)(	2 223 038)(	16 185 878)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	190 285 523	184 520 987	25 648 300	204 069 287
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	109 187 881	120 581 345	7 381 043	127 962 388
Excédent accumulé	6	36 295 611	99 715 049		99 715 049
	7	(268 434 905)	(238 008 718)	(95 564 854)	(333 147 751)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(115 527 657)	47 496 351	(41 537 500)	4 341 634

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*

# ATTESTATION DE LA TRÉSORIÈRE

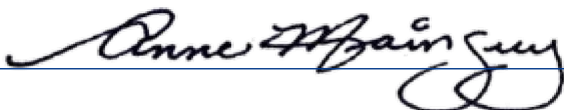




## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

Signataire  Date 7 mai 2026



# RAPPORT FINANCIER + CONSOLIDÉ



Rapport financier 2025



## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

---

Aux membres du conseil de la  
**Ville de Québec,**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **VILLE DE QUÉBEC** (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, les états consolidés des résultats, des gains et pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, des gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Observation - Informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15, S23, S12-A et S12-L, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs sur ces états**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de la reddition de comptes financière, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture de la reddition de comptes financière, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celle-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

---

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



. CPA auditeur

Daniel Rancourt, CPA Auditeur  
Vérificateur général de la Ville de Québec  
RC12-305, rue Racine  
Québec QC Canada G2B 1E7



Mallette S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>  
Société de comptables professionnels agréés  
200-3075, chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC Canada G1W 5C4

Le 7 mai 2026

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A125052



**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024 Redressé note 24
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	1 379 051 175	1 384 212 796	1 296 326 953
Compensations tenant lieu de taxes	2	140 200 832	140 215 064	132 702 160
Quotes-parts	3	56 686 028	48 819 326	47 353 223
Transferts	4	582 653 789	637 239 583	557 942 970
Services rendus	5	201 232 585	187 341 237	188 160 353
Imposition de droits	6	60 343 654	113 670 622	99 798 404
Amendes et pénalités	7	24 775 565	29 215 276	19 294 230
Revenus de placements de portefeuille	8	13 822 900	49 448 039	46 927 316
Autres revenus d'intérêts	9	34 209 462	17 943 037	23 941 951
Autres revenus	10	36 855 122	45 419 418	38 151 491
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	2 529 831 112	2 653 524 398	2 450 599 051
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	190 749 056	176 121 810	154 691 846
Sécurité publique	15	332 274 468	338 776 015	298 017 574
Transport	16	704 875 423	679 276 338	655 346 497
Hygiène du milieu	17	403 933 157	412 207 506	386 988 585
Santé et bien-être	18	88 415 326	90 062 473	83 060 091
Aménagement, urbanisme et développement	19	167 931 947	168 828 622	187 925 963
Loisirs et culture	20	271 987 922	269 747 800	251 037 511
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	91 472 139	95 659 654	91 528 240
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	2 251 639 438	2 230 680 218	2 108 596 307
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	278 191 674	422 844 180	342 002 744
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		5 966 232 307	5 613 714 581
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			10 514 982
Solde redressé	28		5 966 232 307	5 624 229 563
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		6 389 076 487	5 966 232 307

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
			Redressé note 24
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	130 160 892	293 746 285
Débiteurs (note 5)	2	1 413 335 812	1 379 060 481
Prêts (note 6)	3	25 245 826	23 047 369
Placements de portefeuille (note 7)	4	913 429 303	917 680 606
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	9 028 194	1 673 822
	8	2 491 200 027	2 615 208 563
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	194 950 333	145 799 665
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	646 660 001	590 394 748
Revenus reportés (note 11)	12	293 291 695	456 918 120
Dette à long terme (note 12)	13	2 340 806 710	2 407 186 338
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	250 297 100	287 433 400
Autres passifs (note 14)	15	86 389 219	73 691 919
	16	3 812 395 058	3 961 424 190
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(1 321 195 031)	(1 346 215 627)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	7 610 452 187	7 206 614 077
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	29 028 447	45 383 498
Stocks de fournitures	20	46 807 043	38 733 717
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	2 387 076	2 655 082
Autres actifs non financiers (note 18)	22	34 724 756	39 319 649
	23	7 723 399 509	7 332 706 023
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	6 402 204 478	5 986 490 396
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	6 389 076 487	5 966 232 307
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	13 127 991	20 258 089
	27	6 402 204 478	5 986 490 396
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024 Redressé note 24
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	278 191 674	422 844 180	342 002 744
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	1 177 168 160)(	748 565 945)(	712 724 265)
Produit de cession	3	500 000	4 366 303	13 139 419
Amortissement	4	368 711 595	353 658 381	347 607 729
(Gain) perte sur cession	5		(2 641 693)	(1 277 517)
Réduction de valeur / Reclassement	6		(10 655 156)	25 628 282
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(807 956 565)	(403 838 110)	(327 626 352)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		16 355 051	2 890 353
Variation des stocks de fournitures	10		(8 073 326)	(7 223 687)
Variation des actifs incorporels achetés	11		268 006	(2 655 082)
Variation des autres actifs non financiers	12		4 594 893	1 044 427
	13		13 144 624	(5 943 989)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		(7 130 098)	(3 600 523)
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(529 764 891)	25 020 596	4 831 880
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(1 346 215 627)	(1 361 562 489)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			10 514 982
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(1 346 215 627)	(1 351 047 507)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(1 321 195 031)	(1 346 215 627)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		<b>2025</b>	<b>2024</b>
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	20 258 089	23 858 612
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :			
Dérivés	2	(3 546 271)	1 073 240
Placements de portefeuille	3	22 996 261	21 547 681
Autres			
▪	4.1		
Montants reclassés dans l'état des résultats			
▪ (Gains) pertes nets réalisés sur les contrats de couverture de prix	5.1	508 500	(1 715 024)
▪ (Gains) pertes nets réalisés sur cessions de placements	5.2	(27 088 588)	(24 506 420)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>(7 130 098)</b>	<b>(3 600 523)</b>
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7		
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>8</b>	<b>13 127 991</b>	<b>20 258 089</b>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
			Redressé note 24
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	422 844 180	342 002 744
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	353 658 381	347 607 729
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3	292 150	8 318
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession d'immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	4.1	(2 523 185)	(1 277 517)
▪ Réduction de valeur / Reclassement d'immo corporelles et actifs incorporels achetés	4.2	(10 655 156)	25 628 282
▪ (Gain) perte sur remboursement ou sur cession de prêts et placements	4.3	(503 534)	(416 460)
▪ Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur de prêts et placements	4.4	1 258 281	518 779
▪ Revenus de transfert liés à la dette à long terme	4.5		(224 316)
▪ Revenus de transfert liés aux immobilisations corporelles	4.6	(21 507 408)	
▪ Revenus de contributions des promoteurs liés aux immobilisations corporelles	4.7	(2 343 870)	(8 712 842)
▪ Autres revenus de contribution liés aux immobilisations corporelles	4.8		(2 528 000)
▪ Prêts convertis en transferts à titre de cédant	4.9		1 596 839
▪ Intérêts capitalisés sur emprunts temporaires	4.10	2 959 256	1 250 230
▪ Amortissement des primes et escomptes sur placements de portefeuille	4.11	(405 936)	(238 496)
▪ (Gains) pertes réalisés et réinvestis sur placements de portefeuille	4.12	(26 953 331)	(24 382 216)
▪ Frais de gestion compensés sur placements de portefeuille	4.13	1 068 096	1 045 658
	5	717 187 924	681 878 732
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(53 109 697)	(122 884 010)
Autres actifs financiers	7	(7 354 372)	(938 244)
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	36 508 978	38 583 886
Revenus reportés	9	(163 626 425)	(63 431 835)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(37 136 300)	(61 726 500)
Propriétés destinées à la revente	11	16 355 051	2 890 353
Stocks de fournitures	12	(8 073 326)	(7 223 687)
Autres actifs non financiers	13	4 594 893	1 044 427
	14	505 346 726	468 193 122
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (	695 298 863)	(704 622 721)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	12 131 669	5 374 053
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 (	142 652)	(2 663 400)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(683 309 846)	(701 912 068)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 (	13 754 819)	(4 904 531)
Remboursement ou cession	21	11 482 221	13 077 350
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 (	260 883 076)	(210 019 617)
Cession	23	286 652 617	341 389 880
	24	23 496 943	139 543 082
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	25	417 252 000	435 608 700
Remboursement de la dette à long terme	26 (	472 625 129)	(423 364 313)
Variation nette des emprunts temporaires	27	46 191 412	98 850 104
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	62 501	(110 453)

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		<b>2025</b>	<b>2024</b>
			Redressé note 24
Autres			
▪	29.1		
	30	(9 119 216)	110 984 038
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>31</b>	<b>(163 585 393)</b>	<b>16 808 174</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	293 746 285	266 423 129
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		10 514 982
Solde redressé	34	293 746 285	276 938 111
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	<b>35</b>	<b>130 160 892</b>	<b>293 746 285</b>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Québec est un organisme municipal constitué le 1<sup>er</sup> janvier 2002 en vertu de la *Charte de la Ville de Québec* (RLRQ, chapitre C-11.5). Elle est régie par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation auprès des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q., 2003, chapitre 14), les anciennes villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures ont été reconstituées. Les municipalités résultantes de cette réorganisation demeurent liées les unes aux autres, de façon à ce que soit préservée l'agglomération formée par le territoire de la municipalité au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Québec* (Décret 1211-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Québec est la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération de Québec est sous l'autorité du conseil d'agglomération de Québec, instance politique et décisionnelle investie des pouvoirs décisionnels relatifs à l'exercice des compétences d'agglomération. Le conseil d'agglomération de Québec est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil de la Ville de Québec visé par l'article 13 de la *Charte de la Ville de Québec*. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent les pages S13, S14, S15 et S23 qui portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Québec et les organismes qu'elle contrôle, et l'expression « Administration municipale » réfère à la Ville de Québec, excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

### A) Périmètre comptable et partenariats

#### a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle. Ces organismes sont le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Les comptes de l'Administration municipale et des organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne. Au moment de la consolidation, les opérations interorganismes et les soldes réciproques ont été éliminés.

#### b) Partenariats

S.O.

### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

### Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux NCSP, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des obligations et droits contractuels et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses sur les débiteurs et les prêts, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la provision pour désuétude des stocks, la juste valeur des placements de portefeuille, les transferts dont l'admissibilité n'a pas fait l'objet d'une approbation par le cédant, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, de l'assainissement des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice, et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs.

### Incertitude relative à la mesure

Une incertitude relative à la mesure existe lorsqu'il est raisonnablement possible qu'un écart important survienne au cours de la période qui n'excède pas un an à compter du 31 décembre 2025. La Ville a déterminé qu'il existe une incertitude relative à la mesure en ce qui a trait au passif au titre de l'assainissement des sites contaminés et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 14). Une telle incertitude existe également à l'égard des immobilisations corporelles (note 15) du RTC relativement au projet de construction du Centre Newton.

## C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont constitués des actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements très liquides qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

### Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. La Ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. La provision pour moins-value est déterminée prêt par prêt en utilisant les meilleures estimations possibles, en tenant compte des garanties, des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Cette approche garantit une évaluation prudente des prêts en prenant en considération les risques et les incertitudes qui pourraient affecter leur valeur.

Lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée, ainsi que tout changement subséquent, sont imputés aux résultats.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation et a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents, le cas échéant, sont imputés aux résultats de l'exercice où ils ont lieu.

Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. Le montant de l'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt effectif.

### Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte de la durée et de l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût, ainsi que de la situation financière et des perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille évalué à la juste valeur a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état consolidé des résultats.

## D) Passifs

### Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1).

### Revenus reportés

Les revenus de transfert provenant des gouvernements sont comptabilisés à titre de revenus reportés lorsque les stipulations de l'accord relatives à l'utilisation des ressources transférées ou relatives aux actions à poser pour les conserver créent une obligation répondant à la définition d'un passif.

Les montants perçus grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre de revenus reportés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés aux fins prescrites.

### Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

### Assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre de l'assainissement de sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

## E) Actifs non financiers

La Ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers, puisqu'ils sont normalement destinés à la prestation de services au cours d'exercices ultérieurs. Ces actifs ne sont pas affectés au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service, selon les méthodes et les durées suivantes :

<u>Catégorie</u>	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Infrastructures	Linéaire	5 à 75 ans
Bâtiments	Linéaire	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Selon la durée du bail
Véhicules - Autobus à utilisation non linéaire	Manuelle*	16 ans
Véhicules - Autres	Linéaire	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	Linéaire	5 à 20 ans
Autres	Linéaire	Selon la nature

\* Répartition annuelle en fonction de l'utilisation réelle des autobus selon leur durée de vie utile de 16 ans.

Les coûts de mise hors service d'immobilisations sont amortis selon la méthode linéaire sur une période s'échelonnant de 1 à 40 ans.

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne sont pas amorties avant leur mise en service.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les terrains servant d'assises de rues, acquis autrement que par contrat d'acquisition, sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1 \$. Les autres terrains sont comptabilisés au coût.

Les œuvres d'art et les trésors historiques ne sont pas comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles dans les états financiers, puisqu'il est impossible de faire une estimation raisonnable des avantages économiques futurs qui se rattachent à ces biens ou lorsque leur durée de vie est indéfinie. Ainsi, leur coût d'acquisition ainsi que les frais liés à leur conservation, à leur nettoyage et à leur restauration sont passés en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les œuvres d'art qui sont indissociables d'une immobilisation corporelle, puisqu'elles ont une durée de vie utile définie et qu'elles contribuent à la prestation de services de l'immobilisation corporelle, sont comptabilisées comme faisant partie du coût de celle-ci.

### Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût distinct. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

### Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures comprennent des accessoires, des pièces de rechange et des produits pétroliers achetés en vue de rendre des services. Ces items sont comptabilisés à titre de charge au fur et à mesure de leur utilisation. En fin d'exercice, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

du coût moyen à l'exception du coût des stocks de pièces de rechange mécaniques, qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

#### **Actifs incorporels achetés**

Les actifs incorporels achetés sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels achetés est calculé en fonction de leur durée de vie utile, à moins que ces durées ne soient tenues pour indéfinies, selon la méthode et les durées suivantes :

<u>Catégorie</u>	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Licences informatiques	Linéaire	5 à 15 ans

Les actifs incorporels achetés à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable peut excéder leur juste valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, l'écart est comptabilisé à l'état consolidé des résultats à titre de charge de l'exercice afin de ramener la valeur comptable à la juste valeur déterminée.

#### **Autres actifs non financiers**

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services ou des immobilisations corporelles dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis ou seront comptabilisés dans les immobilisations corporelles lors du transfert des titres de propriété.

### **F) Revenus**

Les revenus pour lesquels la Ville a une obligation de prestation sont comptabilisés au fur et à mesure que cette obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. La Ville a une obligation de prestation lorsqu'elle doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange d'une somme reçue d'un citoyen ou d'une entreprise. Les revenus qui proviennent de l'imposition de droits, des amendes et pénalités ainsi que les autres revenus qui ne présentent pas d'obligations de prestation sont comptabilisés lorsque la Ville a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever en vertu d'un événement passé.

#### **Revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes**

Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés dans l'exercice pour lequel ils sont exigibles.

#### **Revenus de quote-part**

Les charges de l'Administration municipale réalisées dans l'exercice de ses compétences d'agglomération sont attribuées aux municipalités liées en fonction du *Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts annuelles des municipalités liées* (R.A.V.Q. 1714). Ces quotes-parts sont inscrites à titre de revenus à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel elles sont exigibles.

#### **Revenus de transfert**

Les transferts sont constatés aux revenus dans l'exercice financier au cours duquel ils sont autorisés et où les critères d'admissibilité sont respectés par la Ville, sauf lorsque les stipulations de l'accord relatives à l'utilisation des ressources transférées ou relatives aux actions à poser pour les conserver créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, la constatation aux revenus a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont respectées.

#### **Services rendus**

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

### **Imposition de droits**

Les revenus de droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les revenus de permis sont comptabilisés au moment où ils sont délivrés.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières.

### **Amendes et pénalités**

Les revenus provenant d'amendes et pénalités sont constatés lorsque la créance devient exécutoire.

### **Placements de portefeuille et intérêts**

Les revenus de placements de portefeuille et les intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

### **Autres revenus**

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés ou lorsque les services sont rendus.

Les revenus de cession d'immobilisations corporelles et les contributions des promoteurs sont comptabilisés à la date du transfert effectif de propriété.

## **G) Avantages sociaux futurs**

### **Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour les régimes visés par la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, chapitre 15).

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour les régimes visés par la loi précitée. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont estimés en date du 31 décembre 2025 selon la valeur de marché redressée établie sur une période de cinq ans et sans reconnaître immédiatement une partie des gains et pertes actuariels de l'exercice.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification aux régimes est comptabilisé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

En plus des prestations de retraite, les avantages sociaux futurs comprennent les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités et les rentes d'invalidité.

### Régimes interemployeurs

La Ville comptabilise sa participation à des régimes d'avantages de retraite interemployeurs selon les normes applicables aux régimes à cotisations déterminées, puisque les informations pour se conformer aux normes relatives aux régimes à prestations déterminées ne sont pas disponibles. La charge au titre des avantages de retraite de l'exercice correspond aux cotisations requises à l'égard des services rendus par les salariés au cours de l'exercice.

### H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des NCSP et à l'égard desquelles l'imposition d'une taxation ou d'une quote-part est différée.

Ces DCTP, établies aux fins suivantes, sont amorties selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
  - Passif comptabilisé initialement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :
    - Régimes de retraite de l'Administration municipale : linéaire sur 39 ans;
  - Passif comptabilisé postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :
    - Rachats d'obligations émises en vertu du projet de loi 54 pour les régimes de retraite de l'Administration municipale : linéaire débutant l'année suivant le rachat, selon la DMERCA au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du rachat, soit :
      - 13 ans dans le cas des rachats effectués au cours des exercices financiers 2019 et 2021;
      - 11 ans dans le cas du rachat effectué au cours de l'exercice financier 2022;
      - 12 ans dans le cas du rachat effectué au cours de l'exercice financier 2023.
    - Rétablissement de l'indexation de la rente des retraités visés en application de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, chapitre 15) : linéaire sur 14 ans selon l'utilisation planifiée, à compter de l'exercice financier 2026.
- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :
  - Administration municipale : sur la durée de vie utile restante des immobilisations ou jusqu'au début des travaux de mise hors service, sur une période s'échelonnant de 7 à 19 ans;
  - RTC : linéaire sur la durée de vie utile restante des immobilisations ou jusqu'au début des travaux de mise hors service, sur une période s'échelonnant de 7 à 29 ans.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
  - Frais d'émission de la dette à long terme du RTC : linéaire sur 5 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**l) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et les placements de portefeuille autres que ceux constitués d'actions de sociétés et de fonds communs cotés sur un marché actif, de même que les propriétés destinées à la revente présentées dans les autres actifs financiers, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception de ceux découlant des taxes à la consommation, des taxes et compensations tenant lieu de taxes, des droits de mutation immobilière et des amendes et pénalités (ci-après les débiteurs d'instruments financiers), sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception de ceux découlant des taxes à la consommation, des charges de l'employeur reliées aux régimes publics et aux régimes de retraite, de la provision pour contestations d'évaluation et des autres provisions ne répondant pas à la définition d'un passif d'instrument financier, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements de portefeuille constitués d'actions de sociétés et de fonds communs cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés présentés dans les autres passifs financiers sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé des gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état consolidé des résultats.

Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Ils sont passés en charge lorsqu'ils se rapportent aux instruments financiers évalués à la juste valeur.

**Dérivés**

Le RTC a recours à des instruments financiers dérivés, notamment à des contrats de couverture sur le prix du carburant, pour réduire le risque lié aux fluctuations du prix du carburant. La politique du RTC consiste à ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

**Dépréciation d'actifs financiers**

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

**Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une donnée importante non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables directement sous forme de prix ou indirectement lorsqu'elles sont déterminées à partir de prix.

Niveau 3

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, donc sur des données non observables.

**J) Autres éléments**

**Contributions**

Les contributions à des particuliers et à des organismes sont constatées à titre de charge à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel le paiement de transfert est autorisé et où le bénéficiaire satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant.

**3. Modification de méthodes comptables**  
S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	130 160 892	293 746 285
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	130 160 892	293 746 285
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>130 160 892</b>	<b>293 746 285</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	103 044 477	138 148 425
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	206 182 800	155 137 500

**Note**

La trésorerie porte intérêt au taux de base de l'institution bancaire minoré de 1,40 % à 2,25 % (2024 - 1,40 % à 2,25 %), à l'exception d'un fonds de dépôt dont les intérêts sont établis à 95 % du taux des bons du Trésor 1 an déterminé au dernier mois de l'exercice précédent, majoré de 0,1 % (2024 - 0,1 %).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**5. Débiteurs**

		2025	2024
Taxes municipales	9	86 507 230	71 765 199
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	966 519 770	1 019 718 034
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	153 068 846	121 422 746
Organismes municipaux	13	7 954 463	6 229 872
Autres			
▪ Mutations, contraventions et intérêts courus	14.1	198 717 949	159 288 163
▪ Salaires et avantages sociaux	14.2	567 554	636 467
	15	1 413 335 812	1 379 060 481
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	649 696 389	715 490 473
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	649 696 389	715 490 473
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21	163 634 326	143 525 407
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	17 126 568	15 701 287
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	141 775 394	120 101 174
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	262 130 119	261 751 610
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25	423 519 437	463 260 066
Ministère de la Culture et des Communications	26	84 907 016	86 656 796
Autres ministères/organismes	27	54 187 804	87 948 388
	28	966 519 770	1 019 718 034

**Note**

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,25 % à 5,00 % (2024 - 0,90 % à 5,25 %). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2026 et 2044 (2024 - 2025 et 2044).

Les montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires portent intérêt à des taux variant de 0,00 % à 2,25 % (2024 - 0,00 % à 3,14 %). Ils viennent à échéance en 2026 (2024 - 2025).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**6. Prêts**

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪ Fonds local d'investissement	31.1	5 875 010	11 253 465
▪ Autres	31.2	19 370 816	11 793 904
	32	25 245 826	23 047 369
Provision pour moins-value déduite des prêts	33	4 979 482	3 721 201

**Note**

Les prêts liés au Fonds local d'investissement d'un montant de 10 701 563 \$ (2024 - 14 745 987 \$) portent intérêt à des taux variant de 0,00 % à 11,75 % (2024 - 0,00 % à 11,75 %). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2026 et 2034 (2024 - 2025 et 2034) et ne sont couverts par aucune garantie. Une provision pour moins-value de 4 826 553 \$ (2024 - 3 492 522 \$) est appliquée sur ces prêts.

Les prêts Accès Famille sont sans intérêts lors de leur émission. À leur date d'exigibilité, les prêts doivent être remboursés avec l'ajout d'une plus-value correspondant à 5,00 % de l'augmentation de la valeur de l'habitation pour les prêts antérieurs à 2019, et à 5,50 % pour les prêts émis à compter de 2019. Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2026 et 2055 (2024 - 2025 et 2049). Ces prêts, d'un montant de 10 055 650 \$ (2024 - 9 516 462 \$), sont couverts par une garantie hypothécaire de 2<sup>e</sup> rang.

Les prêts Vision d'un montant de 664 352 \$ (2024 - 1 340 345 \$) portent intérêt à des taux variant de 0,00 % à 1,50 % (2024 - 0,00 % à 1,50 %). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2026 et 2029 (2024 - 2026 et 2029). Ces prêts ne sont couverts par aucune garantie. Une provision pour moins-value de 152 929 \$ (2024 - 152 929 \$) est appliquée sur ces prêts.

Les prêts à des fins de logement social et abordable d'un montant de 8 510 000 \$ (2024 - aucun) sont sans intérêts. Ils viennent à échéance entre 2026 et 2027. Les prêts sont couverts par une garantie hypothécaire de 1<sup>er</sup> rang.

Les autres prêts, d'un montant de 293 743 \$ (2024 - 1 165 776 \$), sont sans intérêts (2024 - sans intérêts). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2026 et 2027 (2024 - 2025 et 2027). Un de ces prêts est couvert par une garantie hypothécaire de 3<sup>e</sup> rang. Aucune provision pour moins-value n'est appliquée sur ces prêts (2024 - 75 750 \$).

**7. Placements de portefeuille**

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	1 707 579	2 322 529
Autres placements	35	544 556 180	576 119 740
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36	2 390 932	2 367 134
Autres placements	37	364 774 612	336 871 203
	38	913 429 303	917 680 606
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39	598 435 645	680 587 345
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		

**Note**

La juste valeur des placements de portefeuille comptabilisés au coût ou au coût après amortissement est de 566 944 000 \$ (2024 - 602 439 000 \$).

Des sommes comprises dans les placements de portefeuille sont affectées au remboursement de la dette à long terme pour un montant de 16 526 483 \$ (2024 - 14 827 242 \$), au paiement de cotisations d'équilibre liées au passif au titre des avantages sociaux

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

futurs pour un montant de 364 774 611 \$ (2024 - 336 871 203 \$), ainsi qu'au Fonds réservé lié à la tenue d'une élection pour un montant de 593 345 \$ (2024 - 4 420 441 \$). Elles comprennent également des montants affectés à des fins particulières constatés à titre de revenus reportés pour un montant de 212 442 695 \$ (2024 - 319 778 796 \$).

Des sommes comprises dans les placements de portefeuille sont affectées à la réserve de remplacement de la SOMHAC pour un montant de 4 098 511 \$ (2024 - 4 689 663 \$) et sont destinées à pourvoir à des réparations majeures futures.

## 8. Autres actifs financiers

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41	9 028 194	1 673 822
Autres			
▪	42.1		
	43	9 028 194	1 673 822

### Note

## 9. Emprunts temporaires

L'Administration municipale dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 100 000 000 \$ (2024 - 100 000 000 \$), consentie au taux de base de l'institution bancaire minoré de 0,90 % (2024 - 0,90 %), renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2025, la marge de crédit est utilisée pour un montant de 44 515 801 \$ (2024 - 36 415 394 \$) et engagée pour un montant de 2 777 000 \$ (2024 - 2 743 000 \$) pour des lettres de garantie et le Programme de la carte d'achat.

Le RTC dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 60 000 000 \$ (2024 - 60 000 000 \$), consentie au taux de base de l'institution bancaire minoré de 0,25 % (2024 - 0,25 %), renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2025, la marge de crédit est inutilisée (2024 - inutilisée).

Le RTC dispose d'une marge de crédit auprès du Fonds de financement d'un montant maximum de 126 714 252 \$ (2024 - 204 562 776 \$) afin de financer les dépenses admissibles à des subventions d'investissement du gouvernement du Québec. Elle porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor majoré de frais de gestion de 0,02 % (2024 - 0,02 %). Au 31 décembre 2025, la marge de crédit a un solde de 87 575 470 \$ (2024 - 63 216 524 \$).

Dans le cadre du projet TramCité, le RTC dispose d'une marge de crédit auprès du Fonds de financement pour un montant autorisé de 218 594 000 \$ (2024 - 52 775 000 \$), auquel s'ajoute un montant de 42 005 750 \$ pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre 2026 (1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2025 - 67 000 000 \$). Elle porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor majoré de frais de gestion de 0,02 % (2024 - 0,02 %). Au 31 décembre 2025, le solde de la marge de crédit est de 62 859 062 \$ (2024 - 46 167 747 \$).

Le RTC dispose également d'une ligne de crédit de 15 000 000 \$ (2024 - 15 000 000 \$) autorisée pour l'utilisation périodique de contrats de couverture sur la fluctuation des prix des carburants (note 19).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

		2025	2024
Fournisseurs	44	254 124 431	269 870 490
Salaires et avantages sociaux	45	188 886 587	158 147 714
Dépôts et retenues de garantie	46	7 501 367	5 302 879
Provision pour contestations d'évaluation	47	45 078 553	29 973 139
Autres			
▪ Intérêts courus sur la dette à long terme	48.1	15 704 328	14 509 202
▪ Autres	48.2	135 364 735	112 591 324
	49	646 660 001	590 394 748

**Note****11. Revenus reportés**

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52	410 312	3 258 247
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪ Projet TramCité	55.1	117 800 808	139 647 707
▪ Zone d'innovation et redéveloppement du secteur portuaire du Littoral	55.2	16 792 472	22 476 833
▪ Plan pour une économie verte 2030	55.3	9 427 762	29 848 697
▪ AccèsLogis Québec	55.4	15 720 093	39 569 708
▪ Protection de la source d'eau potable du lac Saint-Charles	55.5	30 962 741	36 467 162
▪ Vision entrepreneuriale (FRCN)	55.6	19 621 215	34 845 166
▪ Autres transferts	55.7	44 237 515	110 236 145
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56	3 330 798	4 069 060
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	4 066 964	6 487 285
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Activités d'investissement	62.1	19 461 464	20 724 984
▪ Autres	62.2	11 459 551	9 287 126
	63	293 291 695	456 918 120

**Note**

Les montants des rentrées de l'exercice grevées d'affectations d'origine externe s'élevaient à 2 642 987 \$ (2024 - 2 655 664 \$) pour le Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et à 2 676 668 \$ (2024 - 2 053 168 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Les paiements de transfert comptabilisés à titre de revenus reportés totalisent 254 972 918 \$ (2024 - 416 349 665 \$). Ils sont constitués de sommes reçues des gouvernements ou d'organismes gouvernementaux et de rendements générés sur ces sommes, dans

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement au transport en commun, à l'habitation, aux actions climatiques, à la promotion, au développement économique et au tourisme, ainsi qu'à des travaux afférents à des infrastructures et à des bâtiments. Les sommes seront constatées à titre de revenus lorsque la Ville rencontrera les stipulations selon les conditions prévues aux ententes ou réalisera les travaux déterminés, selon des échéances établies. Les sommes inutilisées, le cas échéant, sont assujetties à un remboursement aux gouvernements ou aux organismes gouvernementaux.

## 12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,20	5,00	2026	2035	64	2 115 045 000	2 141 513 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	0,00	4,90	2026	2044	66	235 996 607	275 855 462
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	2,32	5,38	2026	2029	69	1 195 862	1 311 136
					70	2 352 237 469	2 418 679 598
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 11 430 759)	( 11 493 260)
					72	2 340 806 710	2 407 186 338

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2026	73	20 000 000	343 226 000		21 960 097	385 186 097
2027	74		309 927 000		12 854 657	322 781 657
2028	75		308 808 000		12 856 771	321 664 771
2029	76		321 404 000		11 821 328	333 225 328
2030	77		262 168 001		35 013 350	297 181 351
2031 et plus	78		549 511 999		142 686 266	692 198 265
	79	20 000 000	2 095 045 000		237 192 469	2 352 237 469
Intérêts et frais accessoires	80					
	81	20 000 000	2 095 045 000		237 192 469	2 352 237 469

### Note

Des dettes à long terme envers le gouvernement du Québec, d'un montant de 32 256 731 \$ (2024 - 32 256 731 \$), constituent des emprunts sans intérêts, remboursables selon les modalités prévues aux contrats de prêt. Aux échéances prévues, soit de 2030 à 2039 (2024 - 2030 à 2032), les montants à rembourser seront déterminés selon les actifs recouverts ou recouvrables assujettis.

Des dettes à long terme d'un montant de 1 195 862 \$ (2024 - 1 311 136 \$) sont garanties par des terrains et des bâtiments d'une valeur nette de 3 045 145 \$ (2024 - 2 883 939 \$) et les débiteurs de la SOMHAC.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices incluent des refinancements aux échéances suivantes :

- 2026 : 164 638 000 \$
- 2027 : 146 848 000 \$
- 2028 : 156 747 000 \$
- 2029 : 207 452 000 \$
- 2030 : 206 943 000 \$
- 2031 et suivantes : 438 457 000 \$

Total : 1 321 085 000 \$

Lors du refinancement, la Ville rembourse le solde au prêteur pour ensuite contracter une nouvelle dette à long terme d'un montant équivalent ou moindre.

### 13. Avantages sociaux futurs

	2025	2024
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (119 902 600)	(156 746 400)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (130 394 500)	(130 687 000)
	84 (250 297 100)	(287 433 400)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 52 766 900	47 962 700
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 2 468 600	(3 529 200)
Régimes à cotisations déterminées	87 30 495	282 945
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 874 786	837 276
	90 56 140 781	45 553 721

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

#### Note

La Ville a eu recours à des hypothèses comptables et actuarielles pour évaluer avec une fiabilité raisonnable le passif aux titres des avantages sociaux futurs au 31 décembre 2025. Des modifications apportées aux principales hypothèses ou à la réglementation pourraient entraîner des changements importants à l'évaluation de ces passifs.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**14. Autres passifs**

		2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91	22 946 525	21 935 213
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	60 112 720	51 635 773
Autres			
▪ Passifs liés aux instruments financiers dérivés	93.1	3 158 704	120 933
▪ Passifs liés aux immobilisations à céder	93.2	171 270	
	94	86 389 219	73 691 919
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	51 635 773	44 533 678
Passifs engagés	96	387 640	5 176 595
Passifs réglés	97 (	895 340)(	1 046 793)
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98	2 273 603	2 387 848
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	6 711 044	584 445
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	60 112 720	51 635 773

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note****Assainissement des sites contaminés**

L'Administration municipale comptabilise un passif environnemental à l'égard de l'assainissement de sites contaminés. Ce passif, basé sur les informations connues à ce jour, englobe les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. Ces coûts comprennent ceux associés aux activités de fonctionnement ainsi que ceux liés à la construction d'infrastructures utilisées uniquement dans le cadre de l'assainissement des sites.

Les charges totales estimatives non actualisées rattachées aux sites contaminés sont de 25 010 000 \$ (2024 - 23 817 000 \$) et le taux d'actualisation utilisé est de 4,62 % (2024 - 4,40 %).

Une contribution financière de 3 719 000 \$ a été octroyée à l'Administration municipale relativement à ses obligations à l'égard d'un site contaminé et est comptabilisée en revenus lorsque les critères d'admissibilité sont remplis. De ce montant, 22 000 \$ (2024 - 84 000 \$) ont été comptabilisés dans les revenus et 1 753 000 \$ (2024 - aucun) ont été constatés dans les revenus reportés. Le solde de la contribution financière d'un montant de 1 860 000 \$ (2024 - 3 635 000 \$) est présenté en tant que droit contractuel.

*Incertitude relative à la mesure*

Le passif d'assainissement des sites contaminés est sujet à une incertitude relative à la mesure en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de réhabilitation et en raison des limites inhérentes à l'évaluation de l'étendue et de la nature de la réhabilitation requise. Pour estimer le passif, les principales hypothèses utilisées se rapportent aux superficies contaminées, aux coûts de la main-d'œuvre et des matériaux, à l'échéance de réalisation des travaux, ainsi qu'au choix des technologies disponibles pour éliminer la contamination ou la contrôler. Des modifications apportées à ces hypothèses et à la réglementation pourraient entraîner des changements importants aux montants comptabilisés. L'absence de données de référence pertinentes n'a pas permis de déterminer l'ampleur de cette incertitude.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement les activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, les bâtiments, les infrastructures et les terrains.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les principales hypothèses utilisées pour ces obligations sont les suivantes :

- Taux d'actualisation, incluant l'inflation : de 4,00 % à 4,62 % (2024 - de 4,00 % à 5,00 %)
- Période d'actualisation\* : de 1 à 39 ans (2024 - de 1 à 40 ans)
- Taux d'inflation : de 2,00 % à 2,30 % (2024 - de 1,64 % à 2,00 %)

\* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les charges totales estimatives non actualisées rattachées aux activités de mise hors service sont de 105 378 000 \$ (2024 - 92 836 000 \$).

Le passif relatif à la mise hors service des ouvrages d'art n'est pas présenté aux états financiers consolidés, puisqu'il ne peut être évalué au prix d'un effort raisonnable, son évaluation étant tributaire de l'analyse, par les autorités gouvernementales, des impacts environnementaux découlant de leur démantèlement ou de leur modification.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, chapitre P-9.002) de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès que la désignation patrimoniale aura été retirée ou que la démolition du bâtiment aura été autorisée, le cas échéant.

*Incertitude relative à la mesure*

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure en raison des technologies en constante évolution utilisées et des limites inhérentes à l'évaluation de l'étendue et de la nature des activités de mise hors service d'immobilisations. Des modifications apportées aux principales hypothèses, notamment celles relatives aux superficies à réhabiliter, aux coûts estimés de mise hors service, à l'échéancier de réalisation des travaux ainsi qu'aux technologies utilisées ou à la réglementation applicable, pourraient entraîner des changements importants à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comptabilisées. L'absence de données de référence pertinentes n'a pas permis de déterminer l'ampleur de cette incertitude.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101	1 245 215 611	41 292 957	5 320 491	1 281 188 077
Eaux usées	102	1 984 784 425	39 272 560	3 341 157	2 020 715 828
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	2 291 668 744	115 841 433	31 231 851	2 376 278 326
Autres					
▪ Autres	104.1	1 139 869 968	65 632 417	12 019 392	1 193 482 993
Réseau d'électricité	105	1 139 869 968	65 632 417	12 019 392	1 193 482 993
Bâtiments	106	2 142 501 070	68 322 616	(1 021 762)	2 211 845 448
Améliorations locatives	107	4 661 530	149 561		4 811 091
Véhicules	108	678 401 451	74 885 712	32 702 470	720 584 693
Ameublement et équipement de bureau	109	294 791 086	38 972 909	29 996 362	303 767 633
Machinerie, outillage et équipement divers	110	197 673 907	28 163 339	5 772 978	220 064 268
Terrains	111	695 180 241	86 499 620	(9 782 150)	791 462 011
Autres	112				
	113	10 674 748 033	559 033 124	109 580 789	11 124 200 368
Immobilisations en cours	114	631 508 202	189 532 821	5 485 859	815 555 164
	115	11 306 256 235	748 565 945	115 066 648	11 939 755 532
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116	401 183 359	30 608 989	5 100 587	426 691 761
Eaux usées	117	932 382 126	46 822 076	6 127 805	973 076 397
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	1 000 728 591	77 278 360	38 552 506	1 039 454 445
Autres					
▪ Autres	119.1	380 982 781	51 051 686	3 001 838	429 032 629
Réseau d'électricité	120	380 982 781	51 051 686	3 001 838	429 032 629
Bâtiments	121	781 670 451	49 847 843	778 928	830 739 366
Améliorations locatives	122	2 176 236	475 731		2 651 967
Véhicules	123	353 624 987	46 352 248	31 452 604	368 524 631
Ameublement et équipement de bureau	124	177 101 418	34 420 012	34 080 881	177 440 549
Machinerie, outillage et équipement divers	125	69 792 209	16 801 436	4 902 045	81 691 600
Autres	126				
	127	4 099 642 158	353 658 381	123 997 194	4 329 303 345
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	7 206 614 077	1 497 124 326	(238 663 842)	7 610 452 187
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**Note**

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale et le RTC ont procédé à des réductions de valeur d'immobilisations corporelles en cours pour des montants de 3 779 152 \$ (2024 - 16 595 121 \$) et de 4 170 691 \$ (2024 - 988 556 \$).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Des terrains dont les coûts s'élevaient à 7 166 760 \$ (2024 - 4 585 835 \$) sont grevés d'affectations d'origine externe.

*Incertitude relative à la mesure*

Les immobilisations corporelles sont sujettes à une incertitude relative à la mesure. Le 2 juillet 2025, le RTC a reçu la confirmation du gouvernement du Québec de mettre sur pause le projet de construction du nouveau garage, le Centre Newton. De plus, le RTC devait procéder à l'hivernation du chantier à la suite de cette décision. Cette mise sur pause entraîne une incertitude relative à la mesure des immobilisations corporelles liées au projet. Le dénouement de cette incertitude pourrait entraîner une réduction de valeur des immobilisations corporelles variant de 0 \$ à 41 754 000 \$. L'impact réel de ces incertitudes demeure inconnu, car il dépend de décisions futures du gouvernement du Québec relativement au projet.

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133	22 589 741	25 490 977
Autres	134	15 466 900	21 566 343
	135	38 056 641	47 057 320
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	9 028 194	1 673 822
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	29 028 447	45 383 498

**Note**

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a procédé à une réduction de valeur de ses propriétés destinées à la revente d'un montant de 1 222 788 \$ (2024 - 8 505 124 \$).

**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪ Droits d'auteur	138.1	118 508		118 508	
▪ Licences informatiques	138.2	2 544 892	142 652		2 687 544
	139	2 663 400	142 652	118 508	2 687 544
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪ Droits d'auteur	140.1				
▪ Licences informatiques	140.2	8 318	292 150		300 468
	141	8 318	292 150		300 468
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142	2 655 082	(149 498)	118 508	2 387 076

**Note**

**18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	13 399 146	25 417 896
Autres			
▪ Subventions reportées	144.1	8 330 373	4 551 864
▪ Autres	144.2	12 995 237	9 349 889
	145	34 724 756	39 319 649

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**19. Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles qui concernent principalement des contrats de location de machinerie et d'équipements divers, d'acquisition de biens, de services de déneigement et de collecte des ordures, de services culturels et l'octroi de subventions, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 691 928 000 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

	<b>Administration municipale</b>	<b>Organismes contrôlés et partenariats</b>	<b>Total consolidé</b>
2026	321 071 000	22 225 000	343 296 000
2027	117 914 000	20 419 000	138 333 000
2028	82 555 000	21 133 000	103 688 000
2029	42 829 000	4 145 000	46 974 000
2030	20 049 000	3 039 000	23 088 000
2031 et suivantes	31 932 000	4 617 000	36 549 000
	616 350 000	75 578 000	691 928 000

En vertu de certains baux emphytéotiques, l'Administration municipale, en tant qu'emphytéote, loue des immeubles pour un loyer annuel de valeur modique. En échange, elle doit maintenir en bon état ces immeubles, assurer leur entretien et effectuer toutes les réparations nécessaires. Au terme de ces contrats, dont les échéances se situent entre 2029 et 2098, la Ville rétrocédera aux bailleurs les bâtiments et les améliorations locatives faisant l'objet des emphytéoses, à moins que celles-ci soient reconduites.

Les engagements de l'Administration municipale et du RTC à l'égard des activités d'investissement se chiffrent respectivement à 403 964 000 \$ et à 43 900 000 \$. Ces engagements se matérialiseront en fonction de l'avancement des travaux d'investissement.

Le RTC a négocié un contrat d'approvisionnement en carburant auprès d'un fournisseur. De plus, afin de se prémunir des variations de prix, le RTC a négocié des opérations d'échange sur commodités (contrats de couverture sur le prix du carburant) avec une institution financière. Pour la durée restante de ces ententes, soit de 2026 à 2029, la couverture s'applique sur un total de 40 000 000 de litres de carburant.

La SOMHAC est engagée avec un organisme provincial dans une convention d'exploitation qui définit les engagements et obligations des parties. Cette convention d'exploitation est en vigueur jusqu'en 2039.

**20. Droits contractuels**

Dans le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement à la promotion et au développement économique, à la culture, à l'habitation, au tourisme et au transport collectif, l'Administration municipale ainsi que le RTC ont conclu des ententes avec des gouvernements ou des organismes gouvernementaux. En vertu de ces ententes, les droits recevables sont estimés comme suit :

	<b>Administration municipale</b>	<b>Organismes contrôlés et partenariats</b>	<b>Total consolidé</b>
2026	39 202 000	10 900 000	50 102 000
2027	16 505 000	8 800 000	25 305 000
2028	8 767 000	6 000 000	14 767 000
2029	442 000	-	442 000
2030	-	-	-
2031 et suivantes	-	-	-
	64 916 000	25 700 000	90 616 000

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

L'Administration municipale, le RTC et la SOMHAC ont conclu différentes ententes de service et contrats échéant jusqu'en 2040 se rapportant principalement à la vente de biens et services, à des prêts de ressources et à l'exploitation d'immeubles locatifs. En vertu de ces ententes, les droits recevables sont estimés comme suit :

	<b>Administration municipale</b>	<b>Organismes contrôlés et partenariats</b>	<b>Total consolidé</b>
2026	22 631 000	8 211 000	30 842 000
2027	14 694 000	4 080 000	18 774 000
2028	8 297 000	4 200 000	12 497 000
2029	6 866 000	4 310 000	11 176 000
2030	5 513 000	4 420 000	9 933 000
2031 et suivantes	43 760 000	23 990 000	67 750 000
	<u>101 761 000</u>	<u>49 211 000</u>	<u>150 972 000</u>

En vertu de certains baux emphytéotiques, l'Administration municipale, en tant que bailleur, loue des immeubles pour un loyer annuel de valeur modique. En échange, les emphytéotes doivent maintenir en bon état ces immeubles, assurer leur entretien et effectuer toutes les réparations nécessaires. Au terme de ces contrats, dont les échéances se situent entre 2037 et 2103, les emphytéotes rétrocéderont à la Ville les bâtiments et les améliorations locatives faisant l'objet des emphytéoses, à moins que celles-ci soient reconduites.

En vertu de diverses ententes échéant jusqu'en 2040, l'Administration municipale recevra des sommes à titre de revenus locatifs et de redevances, notamment sur la location d'espaces, la vente de billets et de produits alimentaires ainsi que sur la vente de services en lien avec la tenue d'expositions. Le montant des droits recevables est établi en fonction du niveau de réalisation des ventes de biens et services.

En vertu de plusieurs ententes échéant entre 2026 et 2033, l'Administration municipale recevra des sommes à titre de revenus de services rendus et d'autres revenus, lesquelles sont établies en fonction du tonnage métrique, du volume de mètres cubes ou des dépenses admissibles réellement engagées. Ces droits contractuels concernent principalement la collecte et le transport des matières recyclables, la fourniture de services en matière de disposition de certaines matières résiduelles, la fourniture de sacs pour la collecte des résidus alimentaires, la fourniture de services en matière de réception et de traitement des boues d'installations septiques et des fosses scellées, la fourniture d'eau potable et le traitement des eaux usées.

Dans le cadre de programmes de subvention se rapportant principalement à des infrastructures et à des bâtiments, l'Administration municipale a conclu des ententes avec des gouvernements dont la réception des sommes est conditionnelle à la réalisation de travaux ou au respect de critères, selon des échéances déterminées. En vertu de ces ententes, les droits recevables sont estimés à 77 100 000 \$.

En vertu d'ententes intervenues dans le cadre d'acquisitions et de cessions d'immobilisations corporelles, l'Administration municipale recevra des infrastructures et des sommes estimées à 59 638 000 \$ lors du transfert effectif de propriété.

En vertu des dispositions de la *Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif* (L.Q. 2024, chapitre 40), la responsabilité de réaliser la portion tramway de la phase 1 du plan CITÉ est confiée à CDPQ Infra, à la Ville de Québec et au gouvernement du Québec. Une entente de mise en œuvre du projet pour la phase de planification, convenue entre le gouvernement du Québec et la Ville de Québec, stipule que cette dernière recouvrera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, 50 % des coûts admissibles des responsabilités qu'elle porte aux termes de l'entente, le tout assujéti à sa contribution minimale de 600 000 000 \$ et maximale de 750 000 000 \$. L'entente de mise en œuvre prévoit également que certains coûts sous la responsabilité de la Ville de Québec sont à la charge exclusive du gouvernement du Québec. Par ailleurs, le gouvernement du Québec assume 100 % des coûts admissibles passés du projet au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, un montant de 944 400 000 \$ a été autorisé à la Ville de Québec par le gouvernement du Québec en contribution aux dépenses admissibles pour la réalisation des activités de planification et des travaux et activités préparatoires essentiels au projet. À la date des états financiers consolidés, les revenus de subvention cumulatifs constatés et le solde des revenus reportés avant rendement en provenance du gouvernement du Québec sont respectivement de 419 000 000 \$ et de 95 800 000 \$. Les droits contractuels recevables du gouvernement du Québec s'établissent à 429 600 000 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les revenus de subvention cumulatifs constatés par la Ville de Québec relativement à la contribution du gouvernement du Canada s'élèvent à 142 900 000 \$. Les droits contractuels en provenance du gouvernement du Canada se limitent aux dépenses admissibles réalisés par la Ville de Québec au cours des prochains exercices financiers, sous réserve du montant maximal autorisé.

Le 31 mars 2026, un montant de 330 000 000 \$ a été versé à la Ville de Québec, par le gouvernement du Québec, pour la réalisation des travaux et activités préparatoires essentiels au projet. Ce versement est inclus dans la contribution autorisée de 944 400 000 \$ mentionnée précédemment et sera comptabilisé à titre de revenus reportés au cours de l'exercice financier 2026.

Dans le cadre de programmes de subvention se rapportant à divers travaux et à l'acquisition de véhicules et d'équipements, le RTC et le gouvernement du Québec ont signé des protocoles d'entente et d'aide financière dans lesquels ce dernier s'engage à verser au RTC des sommes totalisant 121 000 000 \$. Le RTC estime que ces revenus de transfert seront comptabilisés entre 2026 et 2027.

## 21. Passifs éventuels

### a) Cautionnements et garanties

L'Administration municipale s'est engagée par voie de lettres de garantie irrévocables en faveur du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en conformité avec le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles* (Q-2, r. 19) et le *Règlement sur les garanties financières exigibles pour l'exploitation d'une installation de valorisation de matières organiques résiduelles* (Q-2, r. 28.1). Ces lettres de garantie irrévocables, dont la somme s'élève à 2 777 150 \$, viennent à échéance en 2026 et doivent être renouvelées en conformité avec les exigences légales et réglementaires applicables.

L'Administration municipale est solidairement et conjointement responsable avec d'autres municipalités de dettes obligataires, de billets et d'autres titres de créances d'un organisme supramunicipal.

### b) Autoassurance

L'Administration municipale est autoassureur en matière de biens municipaux et de responsabilité civile. Cette autoassurance ne couvre pas les organismes inclus dans le périmètre comptable. L'Administration municipale provisionne les sommes qu'elle juge nécessaires au règlement des réclamations.

### c) Poursuites

Au 31 décembre 2025, les réclamations pendantes non provisionnées contre l'Administration municipale s'élèvent à 79 999 000 \$. L'Administration municipale conteste le bien-fondé de ces réclamations pour lesquelles elle n'a inscrit aux livres aucun montant.

L'Administration municipale fait face à un recours en contrôle judiciaire et en remboursement intenté devant la Cour supérieure du Québec par les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures (à titre d'intervenante). Par ce recours, les villes reconstituées contestent en partie le montant des quotes-parts qui leur ont été imposées pour les exercices financiers 2008 à 2024. Pour l'exercice financier 2025, les quotes-parts ont été établies conformément au *Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts annuelles des municipalités liées* (R.A.V.Q. 1714), lequel est contesté par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. L'Administration municipale a comptabilisé une provision sur la base de la meilleure information dont elle dispose au regard de ces recours.

### d) Autres

#### Environnement

L'Administration municipale, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer aux lois et règlements portant sur la qualité de l'environnement. Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'usage.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**22. Actifs éventuels**

L'Administration municipale a effectué des réclamations auprès d'instances gouvernementales. Au terme de ces procédures, elle estime probable de récupérer une somme de 2 185 000 \$. Pour l'estimation de ces sommes, qui ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés, l'Administration municipale a procédé à une évaluation spécifique de chaque actif éventuel en fonction des informations disponibles.

**23. Éléments sans effet sur la trésorerie**

Les opérations liées aux activités d'investissement, de placement et de financement qui n'entraînent pas de mouvement de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie et qui sont exclues de l'état consolidé des flux de trésorerie sont les suivantes :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses :		
- dans les créditeurs et charges à payer	167 694 217	145 205 222
- dans les autres passifs	46 259 242	39 332 433
Acquisitions d'immobilisations corporelles en contrepartie :		
- de l'émission d'une dette à long terme	-	162 070
- de l'augmentation des revenus de transfert	21 507 408	-
- de l'augmentation des contributions des promoteurs	2 343 870	8 712 842
- de l'augmentation des autres revenus	-	2 528 000
Produit de cession d'immobilisations corporelles inclus dans les débiteurs	-	7 765 366
Cessions et acquisitions de placements de portefeuille	39 622 796	106 416 306
Émission de dette à long terme en contrepartie d'une diminution des emprunts temporaires	-	7 831 000
Remboursement de prêts en contrepartie de transferts à titre de cédant	-	1 596 839
Remboursement de la dette à long terme en contrepartie :		
- d'une diminution des débiteurs	11 069 000	13 367 047
- de l'augmentation des revenus de transfert	-	224 316
Intérêts capitalisés sur les emprunts temporaires	2 959 256	1 250 230

**24. Redressement aux exercices antérieurs****Fonds de dépôt**

Au cours de l'exercice financier 2025, l'Administration municipale a relevé qu'un actif financier rattaché à un contrat d'assurance collective n'avait pas été comptabilisé.

Conformément aux NCSP, les soldes de l'exercice comparatif au 31 décembre 2024 ont été corrigés :

	<b>2024</b>
	<b>Augmentation (Diminution)</b>
<b>État consolidé de la situation financière</b>	
Actifs financiers	10 514 982
Excédent accumulé	10 514 982
<b>État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)</b>	
Dette nette	(10 514 982)
<b>État consolidé des flux de trésorerie</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 514 982

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

### Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un reclassement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.

### 25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) présentent des données budgétaires consolidées, ajustées conformément aux NCSP. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'Administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques.

Le budget non consolidé adopté par l'Administration municipale est également présenté dans les informations sectorielles.

Les ajustements requis au budget adopté par l'Administration municipale et ses organismes contrôlés afin de se conformer aux NCSP sont les suivants : apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues, revenus et frais de gestion de placements de portefeuille, charge d'amortissement des immobilisations corporelles et charges autofinancées.

Le tableau suivant présente le sommaire des ajustements aux données budgétaires consolidées :

	<b>Budget adopté</b>	<b>Budget au rapport financier</b>
Revenus	2 488 466 164	2 529 831 112
Charges	1 857 360 037	2 251 639 438
Excédent de l'exercice	<u>631 106 127</u>	<u>278 191 674</u>
Conciliation à des fins fiscales	631 106 127	278 191 674
Excédent de l'exercice à des fins fiscales	-	-

Des informations détaillées concernant les ajustements requis aux budgets adoptés par l'Administration municipale et ses organismes contrôlés afin de se conformer aux NCSP sont également présentées dans le rapprochement des données budgétaires disponible dans les renseignements financiers non audités.

### 26. Instruments financiers

#### Juste valeur

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués d'actions de sociétés et de fonds communs cotés sur un marché actif ainsi que les instruments financiers dérivés.

La juste valeur de ces placements est catégorisée selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir cette hiérarchie n'est pas une indication du risque associé aux placements. La détermination de la juste valeur pour chaque niveau est décrite dans les principales méthodes comptables (note 2).

	<b>31 décembre 2025</b>			<b>31 décembre 2024</b>		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actions de sociétés cotées et fonds communs de placement	136 636 252	211 235 973	19 293 319	132 911 230	175 336 693	30 990 414
Dérivés	(3 158 704)	-	-	(120 933)	-	-

La juste valeur des placements de portefeuille constitués d'actions de sociétés cotées en bourse et de fonds communs composés d'obligations du secteur public gouvernemental est déterminée en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

La juste valeur des autres fonds communs de placement est déterminée selon des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché. Cette évaluation est classée au niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

La juste valeur des fonds communs de placement classés au niveau 3 a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur la valeur liquidative fournie par le gestionnaire du fonds sous-jacent. La substitution d'une ou plusieurs données provenant de cette technique d'évaluation par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur de ces placements.

La juste valeur des instruments financiers dérivés du RTC repose sur un prix coté. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Pour tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, il n'y a aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Le rapprochement de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 entre le début et la fin de la période se détaille de la façon suivante :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Solde au début	30 990 414	68 008 837
Produit de la vente de placements	(12 598 819)	(39 013 758)
Gains (pertes) réalisés	1 313 105	7 626 221
Gains (pertes) non réalisés	(411 381)	(5 630 886)
Solde à la fin	<u>19 293 319</u>	<u>30 990 414</u>

### **Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur les résultats.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux débiteurs d'instruments financiers, aux prêts et aux placements de portefeuille au coût et aux dérivés.

En date de fin d'exercice financier, l'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers qui sont des instruments financiers, sans qu'il soit tenu compte des garanties détenues.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

#### *Débiteurs d'instruments financiers*

Le risque de crédit associé aux débiteurs d'instruments financiers est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville estime que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. La Ville détient également des débiteurs en provenance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux pour lesquels le risque de crédit est limité. Au 31 décembre 2025, les sommes à recevoir des entités gouvernementales représentaient 90 % du montant total recouvrable (2024 - 91 %).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

La Ville établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs d'instruments financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Non en souffrance	1 166 098 027	1 174 039 810
En souffrance :		
moins de 30 jours	1 330 994	7 111 140
de 30 à 60 jours	371 705	3 174 894
plus de 60 jours	47 954 748	31 589 371
	<u>1 215 755 474</u>	<u>1 215 915 215</u>
Moins la provision pour créances douteuses	<u>(1 573 094)</u>	<u>(1 331 084)</u>
Solde à la fin	1 214 182 380	1 214 584 131

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses des débiteurs d'instruments financiers s'établissent comme suit :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Solde au début	1 331 084	1 321 562
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	266 923	380 704
Montant radié	(3 452)	(362 097)
Montant recouvré	<u>(21 461)</u>	<u>(9 085)</u>
Solde à la fin	1 573 094	1 331 084

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

#### Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-value présentée à l'état consolidé de la situation financière, correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La Ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées en raison de la diversité de ses prêts et de leurs secteurs d'activité.

À la date de mise au point des états financiers consolidés, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les garanties, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Certains prêts sont garantis par une hypothèque de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> rang, atténuant ainsi le risque de crédit.

Les variations de la provision pour moins-value sur les prêts s'établissent comme suit :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Solde au début	3 721 201	3 493 612
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	1 329 908	513 285
Montant radié	-	(66 874)
Montant recouvré	<u>(71 627)</u>	<u>(218 822)</u>
Solde à la fin	4 979 482	3 721 201

La Ville est d'avis que la provision pour moins-value sur les prêts est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Placements de portefeuille au coût*

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle privilégie les placements dont le remboursement de capital est garanti. La Ville diversifie ses placements en investissant dans différentes institutions financières dont la notation de crédit est de qualité. La Ville effectue régulièrement une vigie de la notation de crédit des institutions financières avec lesquelles elle transige.

La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

*Dérivés*

Les instruments financiers dérivés comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Le RTC réduit ce risque en traitant avec des institutions financières reconnues.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Tous les placements sont effectués en considérant les besoins de liquidités pour assurer le paiement des divers décaissements de la Ville. La Ville investit dans des titres ayant une date d'échéance égale ou inférieure aux dates de déboursés prévus, évitant ainsi de revendre un placement avant l'échéance.

Au 31 décembre 2025, les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs d'instruments financiers se détaillent comme suit :

	<b>Moins de 1 an</b>	<b>De 1 à 3 ans</b>	<b>De 4 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Emprunts temporaires	194 950 333	-	-	-	194 950 333
Créditeurs et charges à payer	424 901 029	6 540 076	4 440 993	9 235 768	445 117 866
Dette à long terme	385 186 097	644 446 428	630 406 679	692 198 265	2 352 237 469
Autres passifs	107 328	2 105 134	946 242	-	3 158 704
	<u>1 005 144 787</u>	<u>653 091 638</u>	<u>635 793 914</u>	<u>701 434 033</u>	<u>2 995 464 372</u>

Au 31 décembre 2024, les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs d'instruments financiers se détaillent comme suit :

	<b>Moins de 1 an</b>	<b>De 1 à 3 ans</b>	<b>De 4 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Emprunts temporaires	145 799 665	-	-	-	145 799 665
Créditeurs et charges à payer	387 564 694	5 507 339	5 589 927	8 538 386	407 200 346
Dette à long terme	483 693 625	653 237 123	558 837 734	722 911 116	2 418 679 598
Autres passifs	(27 995)	(11 511)	160 439	-	120 933
	<u>1 017 029 989</u>	<u>658 732 951</u>	<u>564 588 100</u>	<u>731 449 502</u>	<u>2 971 800 542</u>

Le risque de liquidité lié aux emprunts temporaires et à la dette à long terme est réduit par l'existence de débiteurs affectés à leur remboursement.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

La Ville est exposée aux risques suivants :

*Risque de taux d'intérêt*

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixe, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Toutefois, comme la Ville a l'intention de réaliser ses débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme et des emprunts

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

temporaires, ses prêts et ses placements de portefeuille à l'échéance et qu'elle prévoit rembourser ses emprunts temporaires ainsi que ses dettes à long terme selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts temporaires. Ce risque est réduit, puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie à taux variable. Ce risque est réduit par une saine gestion des excédents de liquidités en fonction des besoins de trésorerie et de façon à optimiser les revenus d'intérêts.

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	Taux fixe	Taux variable	Total
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	130 160 892	130 160 892
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	649 696 389	-	649 696 389
Débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	63 815 423	-	63 815 423
Prêts	6 233 503	-	6 233 503
Placements de portefeuille au coût ou au coût après amortissement	546 263 759	-	546 263 759
	1 266 009 074	130 160 892	1 396 169 966
<b>Passifs financiers</b>			
Emprunts temporaires	-	194 950 333	194 950 333
Dettes à long terme	2 319 980 738	-	2 319 980 738
	2 319 980 738	194 950 333	2 514 931 071

L'effet net, tant sur les actifs que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice financier 2025 aurait réduit (augmenté) l'excédent annuel lié aux activités de 647 894 \$.

Au 31 décembre 2024, la valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	Taux fixe	Taux variable	Total
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	293 746 285	293 746 285
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	715 490 473	-	715 490 473
Débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	63 216 524	-	63 216 524
Prêts	11 921 285	-	11 921 285
Placements de portefeuille au coût ou au coût après amortissement	578 442 269	-	578 442 269
	1 369 070 551	293 746 285	1 662 816 836
<b>Passifs financiers</b>			
Emprunts temporaires	-	145 799 665	145 799 665
Dettes à long terme	2 386 422 867	-	2 386 422 867
	2 386 422 867	145 799 665	2 532 222 532

L'effet net, tant sur les actifs que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice financier 2024 aurait augmenté (réduit) l'excédent annuel lié aux activités de 1 479 466 \$.

*Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par les facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Ville est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds communs évalués à la juste valeur, de ses actions de sociétés cotées sur un marché actif et de ses dérivés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les fonds communs de placement au regard desquels la Ville est exposée au risque de prix autre font l'objet d'une politique de placement comportant une règle de rééquilibrage de l'actif pour les déviations de l'allocation cible de plus de 3 %. De plus, la Ville dispose d'une stratégie de gestion de risque mise à jour périodiquement et dont l'efficacité fait l'objet d'un suivi par un comité de supervision.

Afin de se prémunir des variations de prix du carburant, le RTC a négocié des ententes (contrats de couverture sur le prix du carburant) avec une institution financière. Pour la durée restante de ces ententes, soit de 2026 à 2029, la couverture s'applique sur un total de 40 000 000 de litres de carburant.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	1 296 686 206	1 380 532 868	1 385 727 862			1 384 212 796
Compensations tenant lieu de taxes	2	134 445 067	141 967 131	141 965 079			140 215 064
Quotes-parts	3	47 353 223	56 686 028	48 819 326		173 890 380	48 819 326
Transferts	4	228 223 969	186 118 636	216 509 522		140 606 358	317 383 683
Services rendus	5	96 508 463	97 871 098	94 525 087		93 718 761	187 341 237
Imposition de droits	6	97 261 483	58 433 717	110 290 299			110 290 299
Amendes et pénalités	7	19 294 230	24 775 565	29 215 276			29 215 276
Revenus de placements de portefeuille	8	46 576 373	13 822 900	49 089 965		358 074	49 448 039
Autres revenus d'intérêts	9	21 438 065	32 998 232	16 728 047		2 499 196	17 943 037
Autres revenus							
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10		13 647 282	17 210 606			17 210 606
Autres	11	20 569 227	9 429 611	17 916 735		(901 964)	13 955 650
Effet net des opérations de restructuration	12						
	13	2 008 356 306	2 016 283 068	2 127 997 804		410 170 805	2 316 035 013
<b>Investissement</b>							
Taxes	14						
Quotes-parts	15						
Transferts	16	118 764 984	166 345 910	232 348 727		54 027 354	319 855 900
Imposition de droits	17	2 536 921	1 909 937	3 380 323			3 380 323
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	18	8 712 842	8 800 000	2 343 870			2 343 870
Autres	19	22 892 501	44 151 413	47 432 149			11 909 292
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20						
Effet net des opérations de restructuration	21						
	22	152 907 248	221 207 260	285 505 069		54 027 354	337 489 385
	23	2 161 263 554	2 237 490 328	2 413 502 873		464 198 159	2 653 524 398

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>	24	2 161 263 554	2 237 490 328	2 413 502 873		464 198 159	2 653 524 398
<b>Charges</b>							
Administration générale	25	143 683 971	180 301 356	168 474 661	7 647 149		176 121 810
Sécurité publique	26	279 492 278	312 691 668	321 160 187	17 629 978		338 776 015
Transport	27	388 625 195	420 514 854	412 182 778	96 134 652	390 156 222	679 276 338
Hygiène du milieu	28	278 038 886	286 505 257	300 758 582	111 511 273		412 207 506
Santé et bien-être	29	77 883 036	82 884 541	88 583 433	48 805	6 782 148	90 062 473
Aménagement, urbanisme et développement	30	181 602 475	160 073 347	162 253 307	6 575 315		168 828 622
Loisirs et culture	31	194 916 564	214 979 022	208 515 819	61 240 691		269 747 800
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	75 814 277	82 932 575	79 346 379		17 597 481	95 659 654
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	300 596 065	310 089 400	300 787 863 (	300 787 863)		
	36	1 920 652 747	2 050 972 020	2 042 063 009		414 535 851	2 230 680 218
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	37	240 610 807	186 518 308	371 439 864		49 662 308	422 844 180

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025		Total
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale <sup>2</sup>	Organismes contrôlés et partenariats	consolidé <sup>1</sup>
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	240 610 807	186 518 308	371 439 864	49 662 308	422 844 180
Moins : revenus d'investissement	2 (	152 907 248)	221 207 260)	285 505 069)	54 027 354)	337 489 385)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	87 703 559	(34 688 952)	85 934 795	(4 365 046)	85 354 795
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>						
Amortissement	4	300 596 065	310 089 400	300 787 863	55 330 484	353 950 531
Produit de cession	5	12 993 427	500 000	4 294 207	72 096	4 366 303
(Gain) perte sur cession	6	(2 142 708)		(3 589 698)	1 066 513	(2 523 185)
Réduction de valeur / Reclassement	7	24 639 725		(14 825 847)	4 170 691	(10 655 156)
	8	336 086 509	310 589 400	286 666 525	60 639 784	345 138 493
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9	14 121 091		(8 396 049)		(8 396 049)
Réduction de valeur / Reclassement	10	460 519		19 827 787		19 827 787
	11	14 581 610		11 431 738		11 431 738
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>						
Remboursement ou produit de cession	12	11 174 333		8 443 321	3 038 900	11 482 221
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	(292 258)		(368 278)	(135 256)	(503 534)
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	518 779		1 258 281		1 258 281
	15	11 400 854		9 333 324	2 903 644	12 236 968
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	(2 614 640)	89 533 676	30 026 809	807 632	31 165 832
Remboursement de la dette à long terme	17 (	206 744 227)	191 334 473)	190 056 838)	15 244 004)	205 300 842)
	18	(209 358 867)	(101 800 797)	(160 030 029)	(14 436 372)	(174 135 010)
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19 (	109 187 881)	149 121 696)	120 581 345)	7 381 043)	127 962 388)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	2 622 170	3 012 323			
Excédent de fonctionnement affecté	21	39 383 695	27 199 268	36 007 710		36 007 710
Réserves financières et fonds réservés	22	(67 911 785)	(58 713 193)	(78 468 971)	(1 358 513)	(79 827 484)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(7 059 339)	3 523 647	7 549 079	193 936	7 411 624
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(142 153 140)	(174 099 651)	(155 493 527)	(8 545 620)	(164 370 538)
	26	10 556 966	34 688 952	(8 091 969)	40 561 436	30 301 651
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	98 260 525		77 842 826	36 196 390	115 656 446

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

2. L'administration municipale exclut les opérations entre les compétences d'agglomération et de nature locale.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	Réalizations 2024		Réalizations 2025		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	152 907 248	285 505 069	54 027 354	337 489 385
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	10 825 509)(	12 481 114)(	)	( 12 481 114)
Sécurité publique	3 (	38 479 966)(	35 799 124)(	)	( 35 799 124)
Transport	4 (	204 880 223)(	238 234 109)(	118 698 664)(	( 356 506 952)
Hygiène du milieu	5 (	224 315 186)(	202 798 827)(	)	( 202 798 827)
Santé et bien-être	6 (	51 582)(	)	7 672 495)(	( 7 672 495)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	11 284 995)(	18 624 611)(	)	( 18 624 611)
Loisirs et culture	8 (	97 373 171)(	114 682 822)(	)	( 114 682 822)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	2 663 400)(	142 652)(	)	( 142 652)
	11 (	589 874 032)(	622 763 259)(	126 371 159)(	( 748 708 597)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12 (	12 629 501)(	2 431 059)(	)	( 2 431 059)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13 (	1 700 387)(	17 631 781)(	2 223 038)(	( 13 754 819)
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	190 285 523	184 520 987	25 648 300	204 069 287
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	109 187 881	120 581 345	7 381 043	127 962 388
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 940 169			
Excédent de fonctionnement affecté	17	21 450 278	27 600 000		27 600 000
Réserves financières et fonds réservés	18	12 905 164	72 115 049		72 115 049
	19	145 483 492	220 296 394	7 381 043	227 677 437
	20	(268 434 905)	(238 008 718)	(95 564 854)	(333 147 751)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(115 527 657)	47 496 351	(41 537 500)	4 341 634

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2024		2025	
		Administration municipale Redressé note 24	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	266 425 910	101 410 684	28 750 208	130 160 892
Débiteurs (note 5)	2	912 132 348	995 860 430	599 764 080	1 413 335 812
Prêts (note 6)	3	23 047 369	31 345 826		25 245 826
Placements de portefeuille (note 7)	4	912 990 943	909 330 792	4 098 511	913 429 303
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7	1 673 822	9 028 194		9 028 194
	8	2 116 270 392	2 046 975 926	632 612 799	2 491 200 027
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	82 583 141	107 374 863	150 434 532	194 950 333
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	517 015 342	568 146 276	80 142 553	646 660 001
Revenus reportés (note 11)	12	409 582 746	282 933 695	128 158 808	293 291 695
Dettes à long terme (note 12)	13	2 011 004 587	1 979 889 398	367 017 312	2 340 806 710
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	241 879 600	207 055 300	43 241 800	250 297 100
Autres passifs (note 14)	15	352 169 611	357 412 216	6 446 548	86 389 219
	16	3 614 235 027	3 502 811 748	775 441 553	3 812 395 058
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(1 497 964 635)	(1 455 835 822)	(142 828 754)	(1 321 195 031)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	6 616 314 803	6 952 679 543	676 682 708	7 610 452 187
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	45 383 498	29 028 447		29 028 447
Stocks de fournitures	20	29 965 888	38 447 754	8 359 289	46 807 043
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	2 655 082	2 387 076		2 387 076
Autres actifs non financiers (note 18)	22	31 792 961	28 698 695	283 495 606	34 724 756
	23	6 726 112 232	7 051 241 515	968 537 603	7 723 399 509
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	173 040 948	149 114 617	17 473 056	168 555 002
Excédent de fonctionnement affecté	25	90 503 537	139 642 196	30 198 982	169 841 178
Réserves financières et fonds réservés	26	404 307 282	411 798 829	3 722 398	415 521 227
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	173 938 453)	216 734 185)	2 516 788)	219 250 973)
Financement des investissements en cours	28	(433 910 156)	(398 528 629)	234 047 231	(166 448 727)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	5 148 097 942	5 494 248 149	545 520 695	6 020 858 780
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30	20 046 497	15 864 716	(2 736 725)	13 127 991
	31	5 228 147 597	5 595 405 693	825 708 849	6 402 204 478
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	583 937 211	616 828 930	774 413 816	702 604 145
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	134 865 543	123 484 229	160 998 380	135 648 417
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5			41 681	61 246
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7		1 165 233	771 844	794 105
Autres biens et services	8	556 603 571	521 256 068	617 608 424	581 830 868
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	56 537 236	51 158 327	66 881 663	51 466 613
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	13 853 339	13 628 665	13 628 665	25 899 478
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	12 542 000	14 559 387	15 149 326	14 162 149
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	178 003 079	177 961 682	4 071 302	3 729 246
Transferts	15		4 892 726	4 892 726	2 878 012
Autres	16				
Autres					
Transferts	17	174 101 380	198 665 397	198 665 397	187 759 380
Autres	18		1 671 159	3 552 768	2 822 897
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	310 089 400	300 495 713	353 658 381	347 607 729
Actifs incorporels achetés	20		292 150	292 150	8 318
<b>Autres</b>					
Autres	21.1	30 439 261	16 003 343	16 053 695	51 323 704
	22	2 050 972 020	2 042 063 009	2 230 680 218	2 108 596 307

Redressé note 24

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>RÉSULTATS</b>			
<b>Revenus</b>			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	697 150	497 238
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	381 856	526 715
Autres revenus	3	257 852	529 075
	4	1 336 858	1 553 028
<b>Charges</b>			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5		44 375
Variation de la provision pour moins-value	6	1 334 031	275 339
Autres créances douteuses	7	85 689	9 634
	8	1 419 720	329 348
Autres charges	9		224 316
	10	1 419 720	553 664
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	11	(82 862)	999 364
<b>SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE</b>			
<b>Actifs</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	24 622 951	19 324 648
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	48 094	50 804
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	10 701 563	14 745 987
Provision pour moins-value	16	( 4 826 553)	( 3 492 522)
	17	5 875 010	11 253 465
	18	30 546 055	30 628 917
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	19		
Revenus reportés	20		
Dette à long terme	21	32 256 731	32 256 731
	22	32 256 731	32 256 731
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	23	(1 710 676)	(1 627 814)
<b>VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
Libres	24	24 322 951	19 324 648
Supportant les engagements de prêts	25	300 000	
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	24 622 951	19 324 648

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 0,00 % à 11,75 % (2024 - 0,00 % à 11,75 %). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2026 et 2034 (2024 - 2025 et 2034).

**Note sur la dette à long terme**

Emprunts sans intérêts, remboursables selon les modalités prévues aux contrats de prêt. Aux échéances prévues, soit de 2030 à 2039, les montants à rembourser seront déterminés selon les actifs recouverts ou recouvrables assujettis.

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

L'Administration municipale a un engagement de prêt de 300 000 \$ au 31 décembre 2025 (2024 - aucun) en vertu d'une obligation contractuelle.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

Les autres revenus sont composés principalement d'autres revenus d'intérêts pour un montant de 257 852 \$ (2024 - 304 759 \$).

Les autres charges ne sont composées d'aucune contribution versée à des entreprises (2024 - 224 316 \$) dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024	
<b>RÉSULTATS</b>			
<b>Revenus</b>			
Revenus sur les placements de portefeuille	1		
Revenus sur les prêts aux entreprises	2		
Autres revenus	3		
	4		
<b>Charges</b>			
Créances douteuses sur prêts			
Radiation	5		
Variation de la provision pour moins-value	6		
Autres créances douteuses	7		
	8		
Intérêts sur la dette à long terme	9		
Autres charges	10		
	11		
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	12		
<b>SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE</b>			
<b>Actifs</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	319 076	319 076
Placements de portefeuille	14		
Débiteurs	15		
Prêts aux entreprises	16		
Provision pour moins-value	17	(                    )	(                    )
	18		
	19	319 076	319 076
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	20		
Revenus reportés	21		
Dette à long terme	22		
	23		
<b>Solde du Fonds local de solidarité</b>			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	24	319 076	319 076
Excédent (déficit) non affecté	25		
	26	319 076	319 076
<b>VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
Libres	27	319 076	319 076
Supportant les engagements de prêts	28		
	29	319 076	319 076

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	168 555 002	174 835 023
Excédent de fonctionnement affecté	2	169 841 178	100 184 961
Réserves financières et fonds réservés	3	415 521 227	406 653 426
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 219 250 973)(	175 598 344)
Financement des investissements en cours	5	(166 448 727)	(158 307 585)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	6 020 858 780	5 618 464 826
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	13 127 991	20 258 089
	8	6 402 204 478	5 986 490 396
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	149 114 617	173 040 948
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	19 440 385	1 794 075
	11	168 555 002	174 835 023
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Autoassurance	12.1	8 700 000	8 700 000
▪ Prévoyance	12.2	20 000 000	14 000 000
▪ Déneigement	12.3	20 000 000	20 000 000
▪ Équilibre budgétaire	12.4	35 000 000	25 000 000
▪ Plan d'action solidaire	12.5	1 359 008	2 040 496
▪ Programme décennal d'immobilisations	12.6	10 000 000	7 500 000
▪ Logement social	12.7	16 066 917	
▪ Programme Rénovation Québec	12.8	6 262 199	6 563 990
▪ Régime d'assurance collective	12.9	7 028 008	
▪ Complexe de valorisation énergétique	12.10	7 500 000	
▪ Autres	12.11	7 726 064	6 699 051
	13	139 642 196	90 503 537
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ RTC	14.1	30 198 982	9 681 424
	15	30 198 982	9 681 424
	16	169 841 178	100 184 961

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
Service de l'eau	17	
Autres		
▪ Service de la dette	18.1	105 450
▪ Pérennité Centre Vidéotron	18.2	7 023 000
▪ Pérennité infrastructures et adaptation aux changements climatiques	18.3	26 393 500
▪ Déficit actuariel ex-Québec	18.4	348 954 669
	19	382 476 619
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
Service de l'eau	20	
Autres		
▪	21.1	
	22	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Montant non réservé		
Administration municipale	27	43
Organismes contrôlés et partenariats	28	7 224 251
Fonds local d'investissement	29	24 671 043
Fonds local de solidarité	30	319 076
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	593 345
Autres		
▪ Cession immeubles industriels municipaux	32.1	700 652
▪ Fonds de stationnement	32.2	195 000
▪ Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	32.3	3 543 703
▪ SOMHAC	32.4	3 722 398
	33	33 044 608
	34	415 521 227
		38 043 197
		406 653 426

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 ( 63 201 826)(	66 361 917)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 ( )	)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 ( )	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 ( )	)
Autres	39 ( 55 882 398)(	42 363 883)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 ( )	)
	41 ( 119 084 224)(	108 725 800)
Assainissement des sites contaminés	42 ( )	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 ( 13 462 733)(	14 647 148)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 ( )	)
Autres	45.1 ( )	)
▪	46 ( 132 546 957)(	123 372 948)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	47 ( )	)
Utilisation du fonds de roulement	48 ( )	)
Autres	49.1 ( )	)
▪	50 ( )	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ( )	)
Frais d'émission de la dette à long terme	52 ( 1 146 642)(	1 478 032)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 ( 32 256 731)(	32 256 731)
Autres	54.1 ( 20 000 000)(	20 000 000)
▪ Dette à long terme liée au fonds d'amortissement	55 ( 53 403 373)(	53 734 763)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	56 (58 377 498)	(27 370 278)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57 18 146 114	16 383 729
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58 5 875 010	11 253 465
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59	
Autres	60.1 1 055 731	1 242 451
▪ Autres débiteurs	61 (33 300 643)	1 509 367
	62 ( 219 250 973)(	175 598 344)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>			
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Financement non utilisé	63	478 174 630	451 699 080
Investissements à financer	64 (	644 623 357)(	610 006 665)
	65	(166 448 727)	(158 307 585)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	7 612 839 263	7 209 269 159
Propriétés destinées à la revente	67	38 056 641	47 057 320
Prêts	68	25 245 826	23 047 369
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69	4 098 511	4 689 663
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	7 680 240 241	7 284 063 511
Ajustements aux éléments d'actif	72	(6 296 989)	(11 585 990)
	73	7 673 943 252	7 272 477 521
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	74 (	2 340 806 710)(	2 407 186 338)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (	11 430 759)(	11 493 260)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	670 324 056	735 563 212
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77	33 403 373	33 734 763
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78		
	79 (	1 648 510 040)(	1 649 381 623)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 (	4 574 432)(	4 631 072)
	81 (	1 653 084 472)(	1 654 012 695)
	82	6 020 858 780	5 618 464 826

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	9
Régimes supplémentaires de retraite	2	2

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

L'Administration municipale offre à ses employés six régimes de retraite enregistrés auprès de l'organisme Retraite Québec. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible. Les dispositions afférentes à ces régimes sont consignées dans un règlement de l'agglomération municipale. Les évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2024 établissaient :

Pour le service accumulé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (volet antérieur) :

- Un déficit actuariel sur le compte général de 341 082 000 \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 84,3 % sur le compte général et de 97,5 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 2 169 283 000 \$.

Pour le service accumulé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (volet courant) :

- Un déficit actuariel sur le compte général de 12 068 000 \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 98,6 % sur le compte général et de 125,3 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 837 947 000 \$.

Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2027 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2028.

Depuis la reprise, en 2015, des opérations liées à la station de traitement des boues et du centre de récupération, l'Administration municipale offre deux régimes de retraite capitalisés et enregistrés auprès de l'organisme Retraite Québec auxquels les employés actifs visés par la transaction ont participé jusqu'au 31 décembre 2021. Les évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2023 établissaient un excédent actuariel sur l'actif total de 588 000 \$, un ratio de capitalisation moyen de 103,3 % sur l'actif total et une valeur des obligations constituées de 17 854 000 \$.

Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2026 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2027.

Le RTC offre à ses employés un régime de retraite enregistré auprès de l'organisme Retraite Québec. Les dispositions du régime capitalisé prévoient que le versement des prestations est égal à 2,0 % du salaire de l'année indexé annuellement. L'évaluation actuarielle du régime de retraite du RTC en date du 31 décembre 2024 établissait :

Pour le service accumulé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (volet antérieur) :

- Un excédent actuariel sur le compte général de 43 677 000 \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 109,0 % sur le compte général et de 116,9 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 482 932 000 \$.

Pour le service accumulé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (volet courant) :

- Un déficit actuariel sur le compte général de 701 000 \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 99,7 % sur le compte général et de 121,8 % sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 203 258 000 \$.

La prochaine évaluation actuarielle est prévue au 31 décembre 2027 et sera disponible au cours de l'exercice financier 2028. L'Administration municipale et le RTC offrent également un régime supplémentaire de retraite.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(156 746 400)	(212 429 100)
Charge de l'exercice	4 (	52 766 900)	( 47 962 700)
Cotisations versées par l'employeur	5	89 610 700	103 645 400
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(119 902 600)	(156 746 400)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	4 214 997 900	4 049 999 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	4 282 471 800)	( 4 149 329 200)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(67 473 900)	(99 330 100)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(51 915 700)	(56 999 300)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(119 389 600)	(156 329 400)
Provision pour moins-value	12 (	513 000)	( 417 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(119 902 600)	(156 746 400)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14	4	5
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	1 227 126 000	1 680 552 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	1 298 706 900)	( 1 780 790 100)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	71 580 900)	( 100 238 100)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	117 222 700	119 719 700
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	11 369 200	32 191 700
	20	128 591 900	151 911 400
Cotisations salariales des employés	21 (	67 794 800)(	74 089 500)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	60 797 100	77 821 900
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(1 874 200)	(2 530 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(11 369 200)	(32 191 700)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28	96 000	147 000
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	47 649 700	43 247 200
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	259 749 000	250 203 600
Rendement espéré des actifs	32 (	254 631 800)(	245 488 100)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	5 117 200	4 715 500
Charge de l'exercice	34	52 766 900	47 962 700
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	238 598 900	231 027 700
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	254 631 800)(	245 488 100)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(16 032 900)	(14 460 400)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	24 192 700	1 901 400
Prestations versées au cours de l'exercice	39	231 005 600	236 367 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	4 279 353 100	3 995 923 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	10 039 900	7 942 100
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	64 002 000	74 555 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	467 239 900	412 015 000
DMERCA du nouveau volet (en années)	45	14	13
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46	9	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47	89	89
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,76 %	6,37 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,76 %	6,37 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,70 %	2,65 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	3
Autres avantages sociaux futurs	54	3

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs comprennent certaines allocations de rentes, la couverture de soins de santé et d'assurance-vie et les coûts liés aux employés ayant le statut de personnes en incapacité professionnelle.

	2025	2024
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (130 687 000)	(136 730 800)
Charge de l'exercice	56 ( 2 468 600)	( 3 529 200)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 2 761 100	2 514 600
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (130 394 500)	(130 687 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ( 103 755 100)	( 103 575 800)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (103 755 100)	(103 575 800)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (26 639 400)	(27 111 200)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (130 394 500)	(130 687 000)
Provision pour moins-value	64 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (130 394 500)	(130 687 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 6	6
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ( 103 755 100)	( 103 575 800)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ( 103 755 100)	( 103 575 800)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 2 811 000	3 002 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71 78 500	224 900
	72 2 889 500	3 227 400
Cotisations salariales des employés	73 ( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ( )	( )
	75 2 889 500	3 227 400
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (3 278 000)	(3 429 700)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77 (78 500)	(224 900)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78 (1 508 600)	(7 824 300)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 (1 975 600)	(8 251 500)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 4 444 200	4 722 300
Rendement espéré des actifs	84 ( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 4 444 200	4 722 300
Charge de l'exercice	86 2 468 600	(3 529 200)
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 3 148 300	1 840 500
Prestations versées au cours de l'exercice	91 2 761 100	2 514 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 11	11
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,42 %	4,49 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 %	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 4,87 %	5,60 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,52 %	3,52 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2035	2035
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 3

**Description des régimes et autres renseignements**

L'Administration municipale agit à titre de participante au Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités (RRMCM), au Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM) et au Régime de retraite des juges de la Cour du Québec, des juges de certaines cours municipales et des juges de paix magistrats (RRCJQ).

Ces régimes sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. De tels régimes constituent des régimes interemployeurs.

	2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités 105		
Régime de retraite par financement salarial 106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec 107		
Régime de retraite à prestations cibles 108		
Autres régimes 109	30 495	282 945
110	30 495	282 945

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite 112		
Régime de retraite simplifié 113		
REER 114		
Autres régimes 115		
116		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice 117	22	22

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Le RREM et le RPSEM sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ces régimes constituent des régimes interemployeurs.

		<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	128 233	116 600
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	432 146	392 942
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	442 640	444 334
	121	874 786	837 276

**Note**

# RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Compétences d'agglomération





**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1	3 700 000	4 099 133	3 785 414
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	893 305 505	893 305 505	800 764 715
Transferts	4	84 975 850	112 923 406	135 110 602
Services rendus	5	59 709 693	56 296 046	63 917 451
Imposition de droits	6	138 323	103 574	220 376
Amendes et pénalités	7	10 762 218	13 606 263	9 851 860
Revenus de placements de portefeuille	8		11 594 186	11 628 369
Autres revenus d'intérêts	9	13 429 857	5 070 322	7 885 481
Autres revenus				
Compensations pour la collecte sélective de matières recyclables	10			
Autres	11	4 786 719	3 893 443	4 037 575
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	1 070 808 165	1 100 891 878	1 037 201 843
<b>Investissement</b>				
Taxes	14			
Quotes-parts	15			
Transferts	16	91 986 843	84 861 355	56 511 710
Imposition de droits	17	660 838	756 306	848 759
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	18			
Autres	19	38 328 353	36 041 195	11 203 559
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20			
Effet net des opérations de restructuration	21			
	22	130 976 034	121 658 856	68 564 028
	23	1 201 784 199	1 222 550 734	1 105 765 871
<b>Charges</b>				
Administration générale	24	82 891 826	80 507 487	71 063 083
Sécurité publique	25	285 617 216	293 320 481	255 932 404
Transport	26	226 605 094	225 233 644	215 362 950
Hygiène du milieu	27	148 659 820	155 091 389	149 966 203
Santé et bien-être	28	70 203 130	76 310 608	71 505 238
Aménagement, urbanisme et développement	29	67 025 863	87 393 682	79 581 988
Loisirs et culture	30	52 200 015	52 092 591	48 036 525
Réseau d'électricité	31			
Frais de financement	32	34 570 499	33 283 319	32 283 520
Effet net des opérations de restructuration	33			
	34	967 773 463	1 003 233 201	923 731 911
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	35	234 010 736	219 317 533	182 033 960

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés.

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	234 010 736	219 317 533	182 033 960
Moins : revenus d'investissement	2 (	130 976 034)(	121 658 856)(	68 564 028)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	103 034 702	97 658 677	113 469 932
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4			
Produit de cession	5	229 200	230 501	11 374 322
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7		3 778 780	16 595 121
	8	229 200	4 009 281	27 969 443
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12		6 912 451	9 764 897
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		1 258 281	518 779
	15		8 170 732	10 283 676
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	37 714 651	30 597 871	(2 107 678)
Remboursement de la dette à long terme	17 (	67 486 088)(	66 313 681)(	72 959 842)
	18	(29 771 437)	(35 715 810)	(75 067 520)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	53 077 265)(	36 621 922)(	44 753 393)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			39 590 081
Excédent de fonctionnement affecté	21	114 374	5 142 861	5 079 853
Réserves financières et fonds réservés	22	(27 020 053)	(33 814 692)	(39 324 356)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	6 490 479	9 532 467	1 963 178
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(73 492 465)	(55 761 286)	(37 444 637)
	26	(103 034 702)	(79 297 083)	(74 259 038)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		18 361 594	39 210 894

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2025	2024
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	121 658 856	68 564 028
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	5 337 885)(	5 491 822)
Sécurité publique	3 (	25 267 034)(	30 985 032)
Transport	4 (	106 282 795)(	85 861 232)
Hygiène du milieu	5 (	95 637 399)(	91 583 970)
Santé et bien-être	6 (	)	20 662)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	4 748 431)(	2 867 225)
Loisirs et culture	8 (	32 396 199)(	14 918 939)
Réseau d'électricité	9 (	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	73 038)(	1 407 722)
	11 (	269 742 781)(	233 136 604)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12 (	976 320)(	8 397 892)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13 (	15 930 000)(	)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	54 328 815	63 412 274
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	36 621 922	44 753 393
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		1 940 169
Excédent de fonctionnement affecté	17	8 960 000	7 480 278
Réserves financières et fonds réservés	18	48 711 700	4 984 658
	19	94 293 622	59 158 498
	20	(138 026 664)	(118 963 724)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(16 367 808)	(50 399 696)

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	355 061 838	374 961 069	335 512 328
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	84 091 375	74 236 442	63 252 911
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7		1 157 208	1 531 487
Autres biens et services	8	219 466 470	209 585 698	200 612 586
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	25 180 078	21 802 615	21 007 455
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 561 251	5 470 441	5 785 304
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	3 829 170	6 010 263	5 490 761
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	173 890 380	173 890 380	154 047 800
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	95 322 314	124 499 196	119 594 917
Autres	18		2 285 539	
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19			
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
Autres	21.1	5 370 587	9 334 350	16 896 362
	22	967 773 463	1 003 233 201	923 731 911

**Note**

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

		2025	2024
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	34 339 144	57 576 062
Excédent de fonctionnement affecté	2	43 526 600	8 748 932
Réserves financières et fonds réservés	3	58 488 663	72 740 698
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 100 102 518)	( 54 813 793)
Financement des investissements en cours	5	(396 721 634)	(372 465 192)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8		

## VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
▪ Autoassurance	9.1	5 700 000	5 700 000
▪ Prévoyance	9.2	5 000 000	
▪ Déneigement	9.3	2 400 000	2 400 000
▪ Logement social	9.4	16 066 917	
▪ Régime d'assurance collective	9.5	4 264 361	
▪ Complexe de valorisation énergétique	9.6	7 500 000	
▪ Autres	9.7	2 595 322	648 932
	10	43 526 600	8 748 932

## Réserves financières et fonds réservés

<b>Réserves financières</b>			
Service de l'eau	11		
<b>Autres</b>			
▪ Service de la dette	12.1	82 000	142 900
▪ Pérennité Centre Vidéotron	12.2	7 023 000	6 223 000
▪ Pérennité infrastructures et adaptation aux changements climatiques	12.3	26 393 500	45 393 500
	13	33 498 500	51 759 400
<b>Fonds réservés</b>			
Fonds de roulement	14		
<b>Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés</b>			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	15		
Montant non réservé	16	43	1 286 770
Fonds local d'investissement	17	24 671 044	19 375 452
Fonds local de solidarité	18	319 076	319 076
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	19		
<b>Autres</b>			
▪	20.1		
	21	24 990 163	20 981 298
	22	58 488 663	72 740 698

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	23 ( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	24 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	25 ( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	26 ( )	( )
Autres	27 ( 20 172 187)	( 10 103 676)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	28 ( )	( )
	29 ( 20 172 187)	( 10 103 676)
Assainissement des sites contaminés	30 ( )	( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	31 ( 5 477 297)	( 6 013 341)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	32 ( )	( )
Autres	33.1 ( )	( )
▪	34 ( 25 649 484)	( 16 117 017)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	35 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	36 ( )	( )
Autres	37.1 ( )	( )
▪	38 ( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ		
Frais d'émission de la dette à long terme	39 ( )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	40 ( )	( )
Autres	41 ( 32 256 731)	( 32 256 731)
▪	42.1 ( )	( )
	43 ( 32 256 731)	( 32 256 731)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	44 (48 071 313)	(17 693 510)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	45	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	46 ( 5 875 010)	( 11 253 465)
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	47	
Autres	48.1	
▪	49 (42 196 303)	(6 440 045)
	50 ( 100 102 518)	( 54 813 793)

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	51 59 390 570	62 432 191
Investissements à financer	52 ( 456 112 204)(	434 897 383)
	53 (396 721 634)	(372 465 192)



# RENSEIGNEMENTS + FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Compétences de nature locale





**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1	1 376 832 868	1 381 628 729	1 294 019 098
Compensations tenant lieu de taxes	2	141 967 131	141 965 079	134 445 067
Quotes-parts	3			
Transferts	4	101 142 786	103 586 116	93 113 367
Services rendus	5	38 161 405	38 229 041	32 591 012
Imposition de droits	6	58 295 394	110 186 725	97 041 107
Amendes et pénalités	7	14 013 347	15 609 013	9 442 370
Revenus de placements de portefeuille	8	13 822 900	37 495 779	34 948 004
Autres revenus d'intérêts	9	19 568 375	11 657 725	13 552 584
Autres revenus				
Compensations pour la collecte sélective de matières recyclables	10	13 647 282	17 210 606	
Autres	11	4 642 892	10 433 594	14 388 944
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	1 782 094 380	1 868 002 407	1 723 541 553
<b>Investissement</b>				
Taxes	14			
Quotes-parts	15			
Transferts	16	74 359 067	147 487 372	62 253 274
Imposition de droits	17	1 249 099	2 624 017	1 688 162
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	18	8 800 000	2 343 870	8 712 842
Autres	19	5 823 060	11 390 954	11 688 942
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20			
Effet net des opérations de restructuration	21			
	22	90 231 226	163 846 213	84 343 220
	23	1 872 325 606	2 031 848 620	1 807 884 773
<b>Charges</b>				
Administration générale	24	175 767 339	158 131 369	136 521 839
Sécurité publique	25	278 816 037	283 475 499	236 484 084
Transport	26	397 139 182	383 245 624	355 206 486
Hygiène du milieu	27	270 419 879	279 984 768	254 172 909
Santé et bien-être	28	74 408 839	78 779 339	65 622 460
Aménagement, urbanisme et développement	29	153 299 126	151 025 301	169 996 098
Loisirs et culture	30	211 516 156	201 823 164	189 319 936
Réseau d'électricité	31			
Frais de financement	32	48 362 075	46 063 060	43 530 757
Effet net des opérations de restructuration	33			
	34	1 609 728 633	1 582 528 124	1 450 854 569
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	35	262 596 973	449 320 496	357 030 204

Note : les charges ne comprennent pas l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés.

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	262 596 973	449 320 496	357 030 204
Moins : revenus d'investissement	2 (	90 231 226)	(163 846 213)	(84 343 220)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	172 365 747	285 474 283	272 686 984
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4			
Produit de cession	5	270 800	4 063 706	1 619 105
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7		(18 604 627)	8 044 604
	8	270 800	(14 540 921)	9 663 709
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9		(8 396 049)	14 121 091
Réduction de valeur / Reclassement	10		19 827 787	460 519
	11		11 431 738	14 581 610
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12		1 530 870	1 409 436
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13		(368 278)	(292 258)
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15		1 162 592	1 117 178
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	51 819 025	(61 457)	189 709
Remboursement de la dette à long terme	17 (	123 848 385)	(123 743 157)	(133 784 385)
	18	(72 029 360)	(123 804 614)	(133 594 676)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	96 044 431)	(83 959 423)	(64 434 488)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	3 012 323		
Excédent de fonctionnement affecté	21	27 084 894	30 864 849	34 303 842
Réserves financières et fonds réservés	22	(31 693 140)	(44 654 279)	(28 587 429)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(2 966 833)	(2 492 993)	(9 719 188)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(100 607 187)	(100 241 846)	(68 437 263)
	26	(172 365 747)	(225 993 051)	(176 669 442)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		59 481 232	96 017 542

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2025	2024
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	163 846 213	84 343 220
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	( 7 143 229)	( 5 333 687)
Sécurité publique	3	( 10 532 090)	( 7 494 934)
Transport	4	( 131 951 314)	( 119 018 991)
Hygiène du milieu	5	( 107 161 428)	( 132 731 216)
Santé et bien-être	6	( )	( 30 920)
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 13 876 180)	( 8 417 770)
Loisirs et culture	8	( 82 286 623)	( 82 454 232)
Réseau d'électricité	9	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( 69 614)	( 1 255 678)
	11	( 353 020 478)	( 356 737 428)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12	( 1 454 739)	( 4 231 609)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13	( 1 701 781)	( 1 700 387)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	130 192 172	126 873 249
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	83 959 423	64 434 488
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	18 640 000	13 970 000
Réserves financières et fonds réservés	18	23 403 349	7 920 506
	19	126 002 772	86 324 994
	20	(99 982 054)	(149 471 181)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	63 864 159	(65 127 961)

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	228 875 373	241 867 861	215 066 173
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	50 774 168	49 247 787	37 780 012
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7		8 025	132 494
Autres biens et services	8	337 137 101	311 670 370	291 191 021
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	31 357 157	29 355 712	27 460 936
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	8 292 088	8 158 224	8 190 095
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	8 712 830	8 549 124	7 879 726
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	840 732 176	848 557 481	757 140 738
Transferts	15	1 755 000	4 892 726	2 878 012
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	77 024 066	74 166 201	68 164 463
Autres	18		(614 380)	869 390
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19			
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
Autres	21.1	25 068 674	6 668 993	34 101 509
	22	1 609 728 633	1 582 528 124	1 450 854 569

**Note**

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

		2025	2024
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	114 775 473	115 464 886
Excédent de fonctionnement affecté	2	96 115 596	81 754 605
Réserves financières et fonds réservés	3	353 310 166	331 566 584
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 116 631 667)	( 119 124 660)
Financement des investissements en cours	5	(1 806 995)	(61 444 964)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	██████████	██████████
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	15 864 716	20 046 497
	8	██████████	██████████

## VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

**Excédent de fonctionnement affecté**

▪ Autoassurance	9.1	3 000 000	3 000 000
▪ Prévoyance	9.2	15 000 000	14 000 000
▪ Déneigement	9.3	17 600 000	17 600 000
▪ Équilibre budgétaire	9.4	35 000 000	25 000 000
▪ Plan d'action solidaire	9.5	1 359 008	2 040 496
▪ Programme décennal d'immobilisations	9.6	10 000 000	7 500 000
▪ Politique de viabilité hivernale	9.7	3 113 305	3 590 481
▪ Programme Rénovation Québec	9.8	6 262 199	6 563 990
▪ Autres	9.9	4 781 084	2 459 638
	10	96 115 596	81 754 605

**Réserves financières et fonds réservés**

Réserves financières			
Service de l'eau	11		
Autres			
▪ Service de la dette	12.1	23 450	60 650
▪ Déficit actuariel ex-Québec	12.2	348 954 669	316 790 179
	13	348 978 119	316 850 829
Fonds réservés			
Fonds de roulement	14		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme	15		
Montant non réservé	16		5 937 481
Fonds local d'investissement	17		
Fonds local de solidarité	18		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	19	593 345	4 420 441
Autres			
▪ Cession immeubles industriels municipaux	20.1		700 652
▪ Fonds de stationnement	20.2	195 000	110 000
▪ Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	20.3	3 543 702	3 547 181
	21	4 332 047	14 715 755
	22	353 310 166	331 566 584

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	23 ( 63 201 826)(	66 361 917)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	24 ( )	)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	25 ( )	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	26 ( )	)
Autres	27 ( 35 710 211)(	32 260 207)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	28 ( )	)
	29 ( 98 912 037)(	98 622 124)
Assainissement des sites contaminés	30 ( )	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	31 ( 5 220 549)(	5 731 465)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	32 ( )	)
Autres	33.1 ( )	)
	34 ( 104 132 586)(	104 353 589)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	35 ( )	)
Utilisation du fonds de roulement	36 ( )	)
Autres	37.1 ( )	)
	38 ( )	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	39 ( )	)
Frais d'émission de la dette à long terme	40 ( )	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	41 ( )	)
Autres	42.1 ( 20 000 000)(	20 000 000)
▪ Dette à long terme liée au fonds d'amortissement	43 ( 20 000 000)(	20 000 000)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	44 (10 645 195)	(11 154 800)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	45 18 146 114	16 383 729
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	46	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	47	
Autres	48.1	
	49 7 500 919	5 228 929
	50 ( 116 631 667)(	119 124 660)

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	51 100 293 717	55 733 243
Investissements à financer	52 ( 102 100 712)(	117 178 207)
	53 (1 806 995)	(61 444 964)



# TABLEAU DE VENTILATION

Dépenses mixtes par  
compétences





## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

---

Aux membres du conseil de la  
**Ville de Québec,**

### Opinion

Nous avons effectué l'audit du tableau de la ventilation des dépenses mixtes de la **VILLE DE QUÉBEC** (Ville) entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, ainsi que des notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (tableau).

À notre avis, le tableau ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément au règlement R.A.V.Q. 1435 et ses modifications.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit du tableau » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du tableau au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 2 afférente au tableau, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences de l'article 70 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*. En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit du tableau

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le tableau est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du tableau prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



*D. CPA auditeur*

Daniel Rancourt, CPA Auditeur  
Vérificateur général de la Ville de Québec  
RC12-305, rue Racine  
Québec QC Canada G2B 1E7



*Mallette S.E.N.C.R.L.*

Mallette S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>  
Société de comptables professionnels agréés  
200-3075, chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC Canada G1W 5C4

Le 7 mai 2026

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A125052

**VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES PAR COMPÉTENCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025					2024	
		Compétences d'agglomération		Compétences de nature locale		Éliminations	Total	
		Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations	Budget	Réalisations
<b>Dépenses</b>								
Administration générale	1	58 477 868	55 722 564	57 814 998	54 612 225	116 292 866	110 334 789	101 690 835
Sécurité publique	2	12 965 937	14 814 458	17 966 193	19 124 457	30 932 130	33 938 915	29 566 547
Transport	3	46 446 014	39 915 376	167 256 215	159 914 245	213 702 229	199 829 621	188 602 163
Hygiène du milieu	4	31 482 584	68 424 271	81 572 560	89 988 500	113 055 144	158 412 771	137 268 030
Santé et bien-être	5	1 645 294	1 330 861	3 980 205	2 992 083	5 625 499	4 322 944	3 783 924
Aménagement, urbanisme et développement	6	15 182 939	12 779 710	37 270 613	31 898 917	52 453 552	44 678 627	39 710 823
Loisirs et culture	7	30 549 794	30 532 468	74 698 193	76 306 542	105 247 987	106 839 010	98 371 329
Frais de financement	8	2 954 384	4 111 848	5 676 768	7 457 178	8 631 152	11 569 026	8 672 013
	9	199 704 814	227 631 556	446 235 745	442 294 147	645 940 559	669 925 703	607 665 664

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**1. Dépenses mixtes et ventilation des dépenses mixtes**

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Québec* (Décret 1211-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Québec est la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération. Les dépenses effectuées par l'Administration municipale dans l'accomplissement d'un acte qui relève à la fois de l'exercice des compétences d'agglomération et d'une autre compétence constituent des dépenses mixtes. La partie d'une dépense mixte qui constitue une dépense d'agglomération est déterminée en fonction des différents critères prévus au *Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes* (R.A.V.Q. 1435) et ses modifications.

**2. Principales méthodes comptables**

Le tableau de la ventilation des dépenses mixtes par compétences est préparé en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, selon les mêmes méthodes comptables que celles énoncées à la note 2 des états financiers consolidés de la Ville de Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

De par leur nature, les dépenses mixtes de l'Administration municipale présentées au tableau de la ventilation des dépenses mixtes par compétences excluent les éléments de conciliation à des fins fiscales de nature mixte comptabilisés aux activités de fonctionnement et l'amortissement des immobilisations corporelles.

**3. Redressement aux exercices antérieurs**

Au cours de l'exercice, l'Administration municipale a relevé que l'identification de certaines dépenses mixtes était erronée. En conséquence, les dépenses de l'exercice comparatif ont été augmentées de 33 643 368 \$.

De plus, l'Administration municipale a révisé son interprétation quant à la qualification de la dépense liée à la quote-part. Cette dépense, auparavant présentée comme une charge mixte, est désormais considérée comme étant de nature locale et, à ce titre, n'est plus incluse dans la ventilation des dépenses mixtes par compétences. Cette modification n'a eu aucun impact sur la présentation du total des réalisations de l'exercice comparatif.

**4. Passifs éventuels**

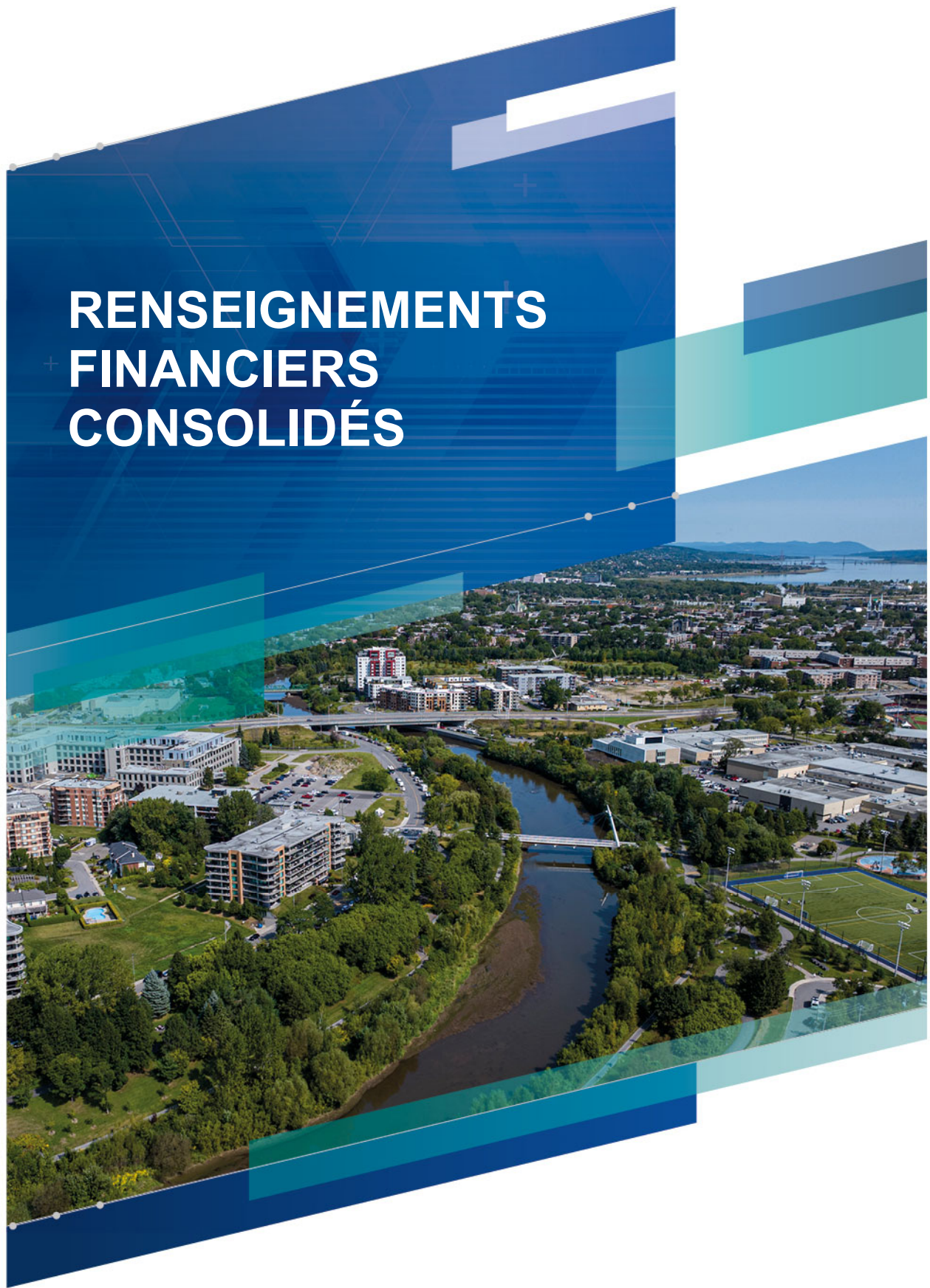
L'Administration municipale fait face à un recours en contrôle judiciaire et en remboursement intenté devant la Cour supérieure du Québec par les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures (à titre d'intervenante). Par ce recours, les villes reconstituées contestent en partie le montant des quotes-parts qui leur ont été imposées pour les exercices financiers 2008 à 2024. Pour l'exercice financier 2025, les quotes-parts ont été établies conformément au *Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts annuelles des municipalités liées* (R.A.V.Q. 1714), lequel est contesté par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. L'Administration municipale a comptabilisé une provision sur la base de la meilleure information dont elle dispose au regard de ces recours.

# RENSEIGNEMENTS + FINANCIERS NON AUDITÉS





# RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS





**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES SUR LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	2025		Variation Pourcentage	Note
	Budget	Réalizations		
<b>Revenus</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1	1 379 051 175	1 384 212 796	0,4%
Compensations tenant lieu de taxes	2	140 200 832	140 215 064	0,0%
Quotes-parts	3	56 686 028	48 819 326	-13,9%
Transferts	4	250 771 841	317 383 683	26,6%
Services rendus	5	201 232 585	187 341 237	-6,9%
Imposition de droits	6	58 433 717	110 290 299	88,7%
Amendes et pénalités	7	24 775 565	29 215 276	17,9%
Revenus de placements de portefeuille	8	13 822 900	49 448 039	257,7%
Autres revenus d'intérêts	9	34 209 462	17 943 037	-47,5%
Autres revenus	10	20 851 977	31 166 256	49,5%
Effet net des opérations de restructuration	11			
	12	2 180 036 082	2 316 035 013	6,2%
<b>Investissement</b>				
Taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	331 881 948	319 855 900	-3,6%
Imposition de droits	16	1 909 937	3 380 323	77,0%
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	17	8 800 000	2 343 870	-73,4%
Autres	18	7 203 145	11 909 292	65,3%
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19			
	20	349 795 030	337 489 385	-3,5%
	21	2 529 831 112	2 653 524 398	4,9%
1.				
<b>Charges</b>				
Administration générale	22	190 749 056	176 121 810	-7,7%
Sécurité publique	23	332 274 468	338 776 015	2,0%
Transport	24	704 875 423	679 276 338	-3,6%
Hygiène du milieu	25	403 933 157	412 207 506	2,0%
Santé et bien-être	26	88 415 326	90 062 473	1,9%
Aménagement, urbanisme et développement	27	167 931 947	168 828 622	0,5%
Loisirs et culture	28	271 987 922	269 747 800	-0,8%
Réseau d'électricité	29			
Frais de financement	30	91 472 139	95 659 654	4,6%
Effet net des opérations de restructuration	31			
	33	2 251 639 438	2 230 680 218	-0,9%
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	34	278 191 674	422 844 180	52,0%
2.				

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

1. Les revenus de la Ville se chiffrent à 2 653,5 M\$. Ils présentent une variation favorable (F) de 136,0 M\$ par rapport au budget de fonctionnement et une variation défavorable (D) de 12,3 M\$ par rapport au budget d'investissement.

La variation favorable de 136,0 M\$ des revenus de fonctionnement s'explique, entre autres, par les éléments suivants :

F 1,9 M\$	Augmentation des taxes liées à la gestion des matières résiduelles et à la gestion de l'eau potable et des eaux usées, en raison respectivement d'une hausse des volumes de collecte de matières résiduelles et d'une consommation d'eau supérieure aux prévisions;
F 28,3 M\$	Aide financière ponctuelle octroyée au RTC par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le financement du transport collectif régulier et adapté;
F 5,9 M\$	Revenus de transfert supplémentaires découlant de redevances et de compensations liées à la gestion des matières résiduelles;
F 18,2 M\$	Revenus de transfert supérieurs aux prévisions au regard des contributions externes destinées à soutenir l'entrepreneuriat et le développement économique;
F 4,6 M\$	Augmentation des contributions externes destinées au financement des initiatives en matière de développement du logement social et abordable;
F 7,0 M\$	Revenus de transfert constatés au cours de l'exercice supérieurs aux prévisions en ce qui a trait aux contributions externes destinées au financement des initiatives favorisant la protection de la source d'eau potable du lac Saint-Charles;
D 4,9 M\$	Baisse des revenus tirés de la vente de titres de transport par le RTC en raison d'un achalandage inférieur aux prévisions;
F 48,5 M\$	Augmentation des droits sur mutations immobilières principalement attribuable à la valeur et au nombre plus élevés de transactions de vente d'immeubles non résidentiels et multirésidentiels;
F 4,4 M\$	Augmentation des revenus liés aux amendes et pénalités principalement attribuable à la hausse du nombre de constats d'infraction émis et à la hausse de frais administratifs et judiciaires;
F 13,1 M\$	Gains sur placements de portefeuille liés à la réserve financière relative au déficit actuariel ex-Québec plus élevés que prévu;
F 3,3 M\$	Intérêts sur placements supérieurs aux prévisions en raison notamment d'une gestion optimale des liquidités et de taux d'intérêt plus élevés;
F 3,6 M\$	Coûts remboursés dans le cadre du partenariat avec Éco Entreprises Québec pour les services de collecte et de transport des matières recyclables plus importants que prévu;
F 5,3 M\$	Ventes de propriétés destinées à la revente plus élevées que projetées.

La variation défavorable de 12,3 M\$ des revenus d'investissement s'explique principalement par les éléments suivants :

F 55,6 M\$	Revenus de transfert additionnels provenant de l'autorisation de sommes liées à des dépenses réalisées lors d'un exercice antérieur;
D 67,6 M\$	Dépenses d'investissement différées, reportant ainsi la constatation des revenus de transfert afférents.

2. Les charges de fonctionnement de la Ville se chiffrent à 2 230,7 M\$. Elles présentent une variation favorable (F) de 21,0 M\$ par rapport au budget de fonctionnement.

Cette variation favorable de 21,0 M\$ s'explique, entre autres, par les éléments suivants :

F 6,3 M\$	Économie sur le coût des services de transport en commun attribuable à la baisse des coûts liés au carburant et à la maintenance des véhicules;
F 11,9 M\$	Dépenses de transport et de traitement de la neige inférieures aux prévisions;
F 14,8 M\$	Dépenses d'amortissement des immobilisations inférieures aux prévisions en raison du nombre et du coût moins élevés des immobilisations mises en service au cours de l'exercice;
D 7,4 M\$	Augmentation du soutien financier accordé dans le cadre d'initiatives pour la création de logements abordables;
F 11,6 M\$	Ajustement du coût des propriétés vendues lié aux propriétés destinées à la revente;
D 17,7 M\$	Dépenses supérieures aux prévisions en ce qui a trait aux mesures de soutien au développement local et régional, notamment en lien avec la Vision entrepreneuriale Québec 2030.

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES SUR L'EXCÉDENT (DÉFICIT)**  
**DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>		<b>2025</b>		<b>Variation Pourcentage</b>	<b>Note</b>
		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>		
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	278 191 674	422 844 180	52,0%	
Moins: revenus d'investissement	2 (	349 795 030 ) (	337 489 385 )	-3,5%	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(71 603 356)	85 354 795	-219,2%	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter / déduire</i>					
<b>Immobilisations</b>					
Amortissement	4	368 711 595	353 950 531	-4,0%	
Produit de cession	5	500 000	4 366 303	773,3%	
(Gain) perte sur cession	6		(2 523 185)	-100,0%	
Réduction de valeur / Reclassement	7		(10 655 156)	100,0%	
	8	369 211 595	345 138 493	-6,5%	
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9		(8 396 049)	100,0%	
Réduction de valeur / Reclassement	10		19 827 787	-100,0%	
	11		11 431 738	100,0%	
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre</b>					
Remboursement ou produit de cession	12		11 482 221	100,0%	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13		(503 534)	-100,0%	
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		1 258 281	-100,0%	
	15		12 236 968	100,0%	
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	89 533 676	31 165 832	-65,2%	
Remboursement de la dette à long terme	17 (	206 481 383 ) (	205 300 842 )	-0,6%	
	18	(116 947 707)	(174 135 010)	48,9%	
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19 (	152 511 558 ) (	127 962 388 )	-16,1%	
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	3 012 323	0	100,0%	
Excédent de fonctionnement affecté	21	27 199 268	36 007 710	32,4%	
Réserves financières et fonds réservés	22	(61 646 507)	(79 827 484)	29,5%	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	3 285 942	7 411 624	125,6%	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(180 660 532)	(164 370 538)	-9,0%	
	26	71 603 356	30 301 651	-57,7%	1.
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		115 656 446	100,0%	

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

1. Les éléments de conciliation fiscale sont des ajustements qui doivent être apportés aux revenus et dépenses établis sur la base des normes comptables aux fins de la taxation. Ceux-ci incluent, par exemple, le renversement des dépenses d'amortissement des immobilisations, la composante coût des propriétés vendues, certains reclassements et pertes de valeur ainsi que les gains et pertes comptables découlant de cessions. S'ajoutent également à ces ajustements le nouveau financement de projets, le remboursement du capital de la dette et les affectations des excédents.

Les éléments de conciliation à des fins fiscales de la Ville entraînent un ajustement à la hausse de 30,3 M\$ du résultat établi à des fins comptables. Ils présentent une variation défavorable (D) de 41,3 M\$ par rapport au budget de fonctionnement.

Cette variation défavorable de 41,3 M\$ s'explique, entre autres, par les éléments suivants :

D 14,8 M\$	Dépenses d'amortissement des immobilisations inférieures aux prévisions en raison du nombre et du coût moins élevés des immobilisations mises en service au cours de l'exercice;
D 11,6 M\$	Ajustement du coût des propriétés vendues lié aux propriétés destinées à la revente;
D 13,7 M\$	Affectation à la réserve financière relative au déficit actuariel ex-Québec plus élevée que prévu, principalement en raison de gains sur placements de portefeuille supérieurs aux prévisions.

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	1 100 337 871	1 100 795 671	1 099 888 319
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	20 288 803	20 321 461	20 282 447
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	39 181	102 183	102 183
Activités de fonctionnement	8	36 043 035	37 260 441	37 260 441
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	1 156 708 890	1 158 479 756	1 157 533 390
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	52 295 187	52 649 029	52 481 521
Égout	13	63 957 185	63 919 935	63 718 305
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	81 469 851	81 731 233	81 531 671
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16	18 819 300	19 980 743	19 980 743
Autres				
▪ Installations septiques	17.1	501 459	620 936	620 936
▪ Panneaux réclames	17.2	118 200	118 200	118 200
▪ Rues privées	17.3	54 699	55 109	55 109
▪ Surfaces imperméables	17.4	2 700 000	2 683 012	2 683 012
Centres d'urgence 9-1-1	18	3 700 000	4 099 133	4 099 133
Service de la dette	19	208 097	144 949	144 949
Pouvoir général de taxation	20			
Activités de fonctionnement	21		1 240	1 240
Activités d'investissement	22			
	23	223 823 978	226 003 519	225 434 819
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25		1 244 587	1 244 587
	26		1 244 587	1 244 587
	27	223 823 978	227 248 106	226 679 406
	28	1 380 532 868	1 385 727 862	1 384 212 796
				1 296 326 953

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29	3 286 252	3 283 847	3 108 608
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30	28 354 333	27 395 579	30 847 699
Compensations pour les terres publiques	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	31 931 359	31 910 021	29 276 439
Cégeps et universités	33	26 564 610	26 525 785	25 100 111
Écoles primaires et secondaires	34	20 890 695	20 870 305	18 998 588
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35			
	36	111 027 249	109 985 537	107 331 445
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	37	25 512 435	26 830 123	21 896 189
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38	838 640	755 181	711 052
Taxes d'affaires	39			
	40	26 351 075	27 585 304	22 607 241
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41	1 690 910	1 668 683	18 034
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	75 389	81 333	18 810
	43	1 766 299	1 750 016	36 844
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44			
Autres	45	2 822 508	2 644 222	2 726 630
	46	2 822 508	2 644 222	2 726 630
	47	141 967 131	141 965 079	132 702 160

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024	
<b>TRANSFERTS</b>					
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Administration générale</b>	48	9 683 228	4 465 871	4 465 871	9 892 272
<b>Sécurité publique</b>					
Police	49	2 317 624	(701 337)	(701 337)	1 382 852
Sécurité incendie					
Premiers répondants	50				
Autres	51	781	(9 219)	(9 219)	1 459
Sécurité civile	52	2 123			2 996
Autres	53	5 585			4 962
<b>Transport</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	54	1 123 034	964 494	964 494	1 023 895
Enlèvement de la neige	55				
Autres	56				6 264
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	57	501 674		77 380 147	80 073 159
Transport adapté	58			11 461 205	
Transport scolaire	59				
Autres	60				
Transport aérien	61				
Transport par eau	62				
Autres	63	109 531			106 471
<b>Hygiène du milieu</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	478 669	7 375 121	7 375 121	7 345 906
Réseau de distribution de l'eau potable	65	2 422 133	1 914 336	1 914 336	2 116 864
Traitement des eaux usées	66	576 410	417 818	417 818	411 453
Réseaux d'égout	67	2 381 629	1 918 303	1 918 303	2 180 254
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	68	5 209 649	8 529 677	8 529 677	9 590 518
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	69				
Tri et conditionnement	70				
Autres	71				767 681
Autres	72		29 472	29 472	
Cours d'eau	73		144 999	144 999	165 479
Protection de l'environnement	74	182 157	6 821 484	6 821 484	2 048 653
Autres	75				

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	76	21 899 000	12 497 958	20 282 322
Autres	77		14 997 795	26 476 412
Sécurité du revenu	78			
Autres	79	836 520	3 193 720	1 989 404
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	80	4 751 230	1 208 156	399 364
Rénovation urbaine	81	12 802 896	7 465 092	7 341 009
Promotion et développement économique	82	16 136 727	34 262 311	34 756 413
Autres	83	385 652	3 114 024	1 291 298
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	84	6 313 640	4 685 597	6 869 681
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	708 897	791 013	691 217
Autres	86	4 843 520	10 069 418	10 194 229
<b>Réseau d'électricité</b>	87			
	88	93 672 309	124 156 103	212 997 455
			212 997 455	227 412 487

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	89		22 943	414
<b>Sécurité publique</b>				
Police	90		632 156	632 156
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	95	11 590 000	27 177 756	8 400 392
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97		146 074	1 958 079
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98	26 952 326	(2 449 392)	127 156 012
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101		50 000	50 000
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105		13 203 168	466 515
Réseau de distribution de l'eau potable	106	27 898 500	54 178 967	20 606 566
Traitement des eaux usées	107	34 336 500	2 468 902	(1 571 187)
Réseaux d'égout	108	16 235 000	45 631 758	3 209 693
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			30 248 029
Autres	113		(2 698 245)	(17 639)
Cours d'eau	114	6 262 000	30 006 250	10 851 776
Protection de l'environnement	115	12 800 000	13 706 620	12 060 669
Autres	116			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	117			
Autres	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	121	3 233 013	3 233 013	14 185 528
Rénovation urbaine	122	442 591	216 136	472 139
Promotion et développement économique	123	14 500 000	871	79 231
Autres	124	35 085 862	35 085 862	4 217 375
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	125	11 941 200	10 748 223	1 754 624
Activités culturelles				
Bibliothèques	126	2 476 574		3 329 546
Autres	127	911 219	987 665	770 469
<b>Réseau d'électricité</b>	128			
	129	166 345 910	232 348 727	319 855 900
			238 178 231	

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	19 939 959	22 341 936	22 038 898
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136		12 032 809	11 467 611
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	40 300 000	40 779 452	28 418 885
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138	775 598	2 167 250	2 173 046
Autres	139	31 430 770	27 064 781	28 253 812
	140	92 446 327	92 353 419	92 352 252
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	141	352 464 546	448 858 249	557 942 970

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffes et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144	1 268 201	1 472 354	1 115 150
	145	1 268 201	1 472 354	1 115 150
<b>Sécurité publique</b>				
Police	146	34 074	4 993	4 993
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148	976 084	246 718	246 718
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151	1 010 158	251 711	251 711
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	152	3 749	16 287	
Enlèvement de la neige	153	37 224	64 981	32 189
Autres	154	340 000	226 107	52 899
Transport collectif	155	16 590	131 949	701 222
Autres	156			
	157	397 563	439 324	786 310
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158	112 427	143 542	143 542
Réseau de distribution de l'eau potable	159	272 657	383 593	383 593
Traitement des eaux usées	160	768 099	508 919	508 919
Réseaux d'égout	161	224 408	130 721	130 721
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162	2 769 062	2 645 592	2 645 592
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			338 078
Autres	165	847 068	676 357	676 357
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	4 993 721	4 488 724	4 488 724
				5 158 866

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
	174			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177			
Autres	178			
	179			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	180	153 663	196 066	196 066
Activités culturelles				
Bibliothèques	181	59 665	57 117	57 117
Autres	182			
	183	213 328	253 183	253 183
<b>Réseau d'électricité</b>	184			
	185	7 882 971	6 905 296	6 895 078
				5 967 054

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024	
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>					
<b>Administration générale</b>					
Greffe et application de la loi	186	40 817	89 550	89 550	89 643
Évaluation	187	741 135	889 139	889 139	156 649
Autres	188	6 633 412	9 676 611	15 553 429	12 897 028
	189	7 415 364	10 655 300	16 532 118	13 143 320
<b>Sécurité publique</b>					
Police	190	15 601 999	13 114 165	13 114 165	14 219 975
Sécurité incendie					
Premiers répondants	191				
Autres	192	1 676 571	1 740 258	1 740 258	1 511 840
Sécurité civile	193	4 706	(11 280)	(11 280)	11 668
Autres	194				
	195	17 283 276	14 843 143	14 843 143	15 743 483
<b>Transport</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	196	1 921 334	2 252 604	2 252 604	1 861 136
Enlèvement de la neige	197	1 774 549	1 524 769	1 524 769	1 160 904
Autres	198	16 621 736	14 951 961	14 951 961	12 581 831
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	199			74 746 673	75 869 953
Transport adapté	200			1 375 436	1 990 425
Transport scolaire	201				
Autres	202			2 683 169	1 853 180
Autres	203	1 124 382	1 062 292	1 062 292	933 770
	204	21 442 001	19 791 626	98 596 904	96 251 199
<b>Hygiène du milieu</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205	2 687	2 302	2 302	1 705
Réseau de distribution de l'eau potable	206	2 995 752	2 298 344	2 298 344	1 168 458
Traitement des eaux usées	207	260 270	380 397	380 397	823 624
Réseaux d'égout	208	2 213 450	1 447 594	1 447 594	799 006
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	209	542 804	768 525	768 525	603 377
Matières recyclables	210	4 944 135	4 732 681	4 732 681	13 351 095
Autres	211	5 062 878	4 705 235	4 705 235	4 703 601
Cours d'eau	212	938	1 313	1 313	3 291
Protection de l'environnement	213				
Autres	214				
	215	16 022 914	14 336 391	14 336 391	21 454 157

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	216	434 577	2 226 317	1 993 144
Autres	217		6 352 532	6 227 139
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220	434 577	8 578 849	8 220 283
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	221	1 403 823	741 821	1 086 426
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223	3 249 243	2 628 918	2 488 878
Autres	224			
	225	4 653 066	3 370 739	3 575 304
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	226	19 938 992	20 422 494	20 562 465
Activités culturelles				
Bibliothèques	227			1 076
Autres	228	3 232 514	3 765 521	3 242 012
	229	23 171 506	24 188 015	23 805 553
<b>Réseau d'électricité</b>	230			
	231	89 988 127	87 619 791	180 446 159
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	232	97 871 098	94 525 087	188 160 353

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	233	9 723 654	13 246 692	11 257 803
Droits de mutation immobilière	234	48 500 000	97 042 681	85 607 078
Droits sur les carrières et sablières	235	2 120 000	3 381 249	2 933 523
Autres	236			
	237	60 343 654	113 670 622	99 798 404
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	238	24 775 565	29 215 276	19 294 230
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	239	13 822 900	49 089 965	46 927 316
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	240	32 998 232	16 728 047	17 943 037
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241		3 589 698	2 523 185
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			1 277 517
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243	4 000 000	9 300 239	9 300 239
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244		368 278	368 278
Contributions des promoteurs	245	8 800 000	2 343 870	2 343 870
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248	13 647 282	17 210 606	17 210 606
Autres	249			
Redevances réglementaires	250	300 000	166 936	166 936
Autres	251	49 281 024	51 923 733	13 506 304
	252	76 028 306	84 903 360	45 419 418
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	253			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	12 846 801	11 131 970	34 159	11 166 129	11 166 129	9 293 011
Greffe et application de la loi	2	34 486 398	34 237 778	45 052	34 282 830	34 282 830	27 445 053
Gestion financière et administrative	3	47 208 153	45 121 869		45 121 869	44 369 013	41 867 530
Évaluation	4	14 556 583	14 667 119	23 665	14 690 784	14 690 784	13 190 589
Gestion du personnel	5	24 717 357	22 435 256	1 277	22 436 533	22 436 533	20 898 720
Autres							
▪ Autres	6.1	46 486 064	40 880 669	7 542 996	48 423 665	49 176 521	41 996 943
	7	180 301 356	168 474 661	7 647 149	176 121 810	176 121 810	154 691 846
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	208 055 273	211 120 784	8 700 890	219 821 674	219 821 674	191 292 295
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	93 437 022	99 556 272	6 372 778	105 929 050	105 914 900	93 309 819
Sécurité civile	11	3 675 804	3 105 299	164 727	3 270 026	3 270 026	3 548 431
Autres	12	7 523 569	7 377 832	2 391 583	9 769 415	9 769 415	9 867 029
	13	312 691 668	321 160 187	17 629 978	338 790 165	338 776 015	298 017 574
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	76 483 738	83 245 604	76 399 061	159 644 665	159 244 422	152 600 700
Enlèvement de la neige	15	121 243 027	109 350 627	3 640 239	112 990 866	112 990 866	108 102 452
Éclairage des rues	16	10 161 206	10 686 943	6 320 106	17 007 049	16 935 774	16 230 699
Circulation et stationnement	17	30 663 294	24 854 089	4 385 821	29 239 910	29 239 910	27 369 707
Transport collectif							
Transport en commun	18	180 291 452	182 520 997	91 378	182 612 375	354 042 801	342 947 092
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	1 672 137	1 524 518	5 298 047	6 822 565	6 822 565	8 095 847
	22	420 514 854	412 182 778	96 134 652	508 317 430	679 276 338	655 346 497

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	26 965 789	27 152 442	6 676 143	33 828 585	33 828 585	36 634 551
Réseau de distribution de l'eau potable	24	75 018 908	73 766 849	26 655 729	100 422 578	100 360 229	90 543 946
Traitement des eaux usées	25	12 757 542	23 220 240	11 211 610	34 431 850	34 431 850	24 994 331
Réseaux d'égout	26	18 387 539	16 843 235	40 348 763	57 191 998	57 191 998	56 168 450
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	30 932 695	31 463 190	1 934 280	33 397 470	33 397 470	30 683 730
Élimination	28	49 589 639	51 331 367	15 056 729	66 388 096	66 388 096	55 068 621
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	13 985 339	14 992 147	1 977 112	16 969 259	16 969 259	15 987 863
Tri et conditionnement	30	903 610	(91 000)	581 008	490 008	490 008	13 768 324
Matières organiques							
Collecte et transport	31	8 793 985	10 141 531	397 145	10 538 676	10 141 531	7 475 955
Traitement	32	18 546 272	16 740 074	82 409	16 822 483	17 137 219	15 382 452
Matériaux secs	33	15 757 504	17 019 697		17 019 697	17 102 106	14 709 021
Autres							
Plan de gestion	35	1 157 014	1 130 783		1 130 783	1 130 783	932 902
Autres	36	2 164 143	1 533 236	11 572	1 544 808	1 544 808	1 597 750
Cours d'eau	37	472 938	612 128	1 753 441	2 365 569	2 365 569	3 740 943
Protection de l'environnement	38	9 974 691	13 446 382	1 238 291	14 684 673	14 684 673	14 514 220
Autres	39	1 097 649	1 456 281	3 587 041	5 043 322	5 043 322	4 785 526
	40	286 505 257	300 758 582	111 511 273	412 269 855	412 207 506	386 988 585
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Habitation							
Logement social	41	67 427 377	25 495 391		25 495 391	26 654 149	29 558 414
Autres	42		47 101 064	43 225	47 144 289	51 252 613	43 475 853
Sécurité du revenu	43						
Autres	44	15 457 164	15 986 978	5 580	15 992 558	12 155 711	10 025 824
	45	82 884 541	88 583 433	48 805	88 632 238	90 062 473	83 060 091

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	53 197 523	51 885 703	3 650 729	55 536 432	55 536 432	57 146 050
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47	14 327 602	5 567 706		5 567 706	5 567 706	12 756 483
Autres biens	48	15 369 956	23 849 940	935 662	24 785 602	24 785 602	14 971 823
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	18 169 905	36 800 264	84 131	36 884 395	36 884 395	35 494 850
Tourisme	50	58 713 347	52 352 963	94 440	52 447 403	52 447 403	51 275 786
Autres	51	295 014	252 555	1 424 254	1 676 809	1 676 809	1 523 983
Autres	52		(8 455 824)	386 099	(8 069 725)	(8 069 725)	14 756 988
	53	160 073 347	162 253 307	6 575 315	168 828 622	168 828 622	187 925 963
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	29 487 553	28 277 705	9 871 780	38 149 485	38 149 485	36 527 662
Patinoires intérieures et extérieures	55	24 171 445	25 491 381	14 977 014	40 468 395	40 464 695	36 213 696
Piscines, plages et ports de plaisance	56	13 610 859	13 968 064	1 968 077	15 936 141	15 936 141	17 856 247
Parcs et terrains de jeux	57	53 747 360	48 226 352	16 873 229	65 099 581	65 099 581	63 283 018
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59	14 722 236	14 770 344	1 884 855	16 655 199	16 655 199	16 177 216
Autres	60	22 918 030	23 494 408	909 315	24 403 723	24 403 723	21 516 624
	61	158 657 483	154 228 254	46 484 270	200 712 524	200 708 824	191 574 463
Activités culturelles							
Centres communautaires	62			2 777 685	2 777 685	2 777 619	3 001 692
Bibliothèques	63	25 025 347	24 788 701	9 092 078	33 880 779	33 880 845	26 847 445
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64	593 159	398 986	158 535	557 521	557 521	673 035
Autres ressources du patrimoine	65	3 655 720	3 739 730		3 739 730	3 739 730	3 879 069
Autres	66	27 047 313	25 360 148	2 728 123	28 088 271	28 083 261	25 061 807
	67	56 321 539	54 287 565	14 756 421	69 043 986	69 038 976	59 463 048
	68	214 979 022	208 515 819	61 240 691	269 756 510	269 747 800	251 037 511

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	69						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	70	66 859 398	62 168 808		62 168 808	77 892 144	73 879 411
Autres frais	71	3 531 177	2 618 184		2 618 184	2 618 184	3 486 680
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72	11 342 000	8 405 000		8 405 000	9 561 400	9 437 800
Autres	73	1 200 000	6 154 387		6 154 387	5 587 926	4 724 349
	74	82 932 575	79 346 379		79 346 379	95 659 654	91 528 240
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	75						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	76	310 089 400	300 787 863 (	300 787 863)			

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	45 473 970	45 473 970	72 470 087
Usines de traitement de l'eau potable	2	6 676 306	6 676 306	19 231 334
Usines et bassins d'épuration	3	2 258 082	2 258 082	4 342 803
Conduites d'égout	4	62 599 463	62 599 463	67 958 767
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	10 094 256	10 094 256	18 847 335
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	100 865 530	100 865 530	113 359 827
Ponts, tunnels et viaducs	7	76 217 808	76 217 808	40 995 137
Systèmes d'éclairage des rues	8	4 256 813	4 256 813	7 325 045
Aires de stationnement	9	3 720 771	3 720 771	11 158 804
Parcs et terrains de jeux	10	38 217 697	38 217 697	52 660 396
Autres infrastructures	11	26 639 824	28 743 986	26 867 241
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	38 893 777	71 169 420	51 976 474
Édifices communautaires et récréatifs	14	43 840 520	43 840 520	21 933 204
Améliorations locatives	15	779 559	779 559	522 244
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		55 479 550	69 311 090
Autres	17	20 003 545	20 003 545	16 110 776
Ameublement et équipement de bureau	18	27 127 406	46 435 866	47 182 844
Machinerie, outillage et équipement divers	19	29 578 140	37 496 576	33 260 681
Terrains	20	85 377 140	94 236 227	37 210 176
Autres	21			
	22	622 620 607	748 565 945	712 724 265

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	45 122 389	45 122 389	71 163 161
Usines de traitement de l'eau potable	2	6 676 306	6 676 306	19 231 334
Usines et bassins d'épuration	3	2 258 082	2 258 082	4 342 803
Conduites d'égout	4	61 661 915	61 661 915	64 473 630
Autres infrastructures	5	258 957 958	261 062 120	267 293 006
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	351 581	351 581	1 306 926
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	937 548	937 548	3 485 137
Autres infrastructures	10	1 054 741	1 054 741	3 920 779
Autres immobilisations corporelles	11	245 600 087	369 441 263	277 507 489
	12	622 620 607	748 565 945	712 724 265

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	445 406		302 231	143 175
Réserves financières et fonds réservés	3	912 496	50 000 000	50 798 752	113 744
Fonds d'amortissement	4	16 383 729	1 762 385		18 146 114
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	885 051 478	96 622 259	89 194 620	892 479 117
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	764 450 275	55 713 174	63 242 803	756 920 646
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	1 667 243 384	204 097 818	203 538 406	1 667 802 796
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	715 490 473	6 971 382	72 765 466	649 696 389
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	715 490 473	6 971 382	72 765 466	649 696 389
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	3 689 010		1 207 457	2 481 553
	15	719 179 483	6 971 382	73 972 923	652 177 942
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	32 256 731			32 256 731
Autres	17				
	18	751 436 214	6 971 382	73 972 923	684 434 673
	19	2 418 679 598	211 069 200	277 511 329	2 352 237 469
Dettes en cours de refinancement	20	( )		( )	( )
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dettes à long terme</b>	<b>22</b>	<b>2 418 679 598</b>	<b>211 069 200</b>	<b>277 511 329</b>	<b>2 352 237 469</b>

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	2024		2025		
	Compétences de nature locale	Compétences de nature locale	Compétences d'agglomération	Portrait global	
<b>Administration municipale</b>					
Dette à long terme	1	1 154 879 944	1 149 138 886	840 441 340	1 989 580 226
<b>Ajouter</b>					
Activités d'investissement à financer	2	117 178 207	102 100 713	456 112 204	558 212 917
Activités de fonctionnement à financer	3	18 352 167	16 230 373	52 789 275	69 019 648
Dette en cours de refinancement	4				
Autres					
▪ Dettes à la charge du Gouvernement du Québec	5.1		49 119		49 119
<b>Déduire</b>					
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme					
Excédent accumulé					
Fonds d'amortissement	6	16 383 729	18 146 114		18 146 114
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 206 708	166 625	82 000	248 625
Débiteurs	8	251 150 626	238 396 149	178 528 184	416 924 333
Autres montants	9	1 087 403		35 451 755	35 451 755
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	22 305 045	63 092 803	30 181 442	93 274 245
Autres					
▪ Revenus de tiers	11.1	34 296 728	1 448 000	344 979 201	346 427 201
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	963 980 079	946 269 400	760 120 237	1 706 389 637
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>					
Endettement net à long terme	13			202 815 349	202 815 349
Endettement net à long terme	14	963 980 079	946 269 400	962 935 586	1 909 204 986
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>					
Municipalité régionale de comté	15				
Communauté métropolitaine	16	513 250	1 843 723		1 843 723
Autres organismes	17				
Endettement total net à long terme	18	964 493 329	948 113 123	962 935 586	1 911 048 709
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)					
	19	819 518 738	893 632 149		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération					
	20				
	21	819 518 738	893 632 149		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)					
	22	1 784 012 067	1 841 745 272		
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)					
	23				
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)					
	24				
Endettement total net à long terme lié au programme ÉcoÉnergie 360 (inclus à la ligne 22, ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)					
	25				

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	1 574 277	1 558 431	1 487 209
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	174 336 074	174 331 588	441 208
Autres	10			341 163
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	606 240	600 138	600 138
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	1 486 488	1 471 525	1 471 525
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	178 003 079	177 961 682	4 071 302
				3 729 246



# RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS



Rapport financier 2025



**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Rémunération</b>	1	40 130 318	45 060 126
<b>Charges sociales</b>	2	8 961 463	9 890 968
<b>Biens et services</b>	3	556 883 976	524 988 160
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5	16 644 850	7 271 378
	6	622 620 607	587 210 632

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total <sup>1</sup> (dollars)
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	548,00	35,00	1 107 569,00	81 512 110	16 404 988	97 917 098
Professionnels	2	994,00	35,00	1 825 563,00	113 930 599	23 265 481	137 196 080
Cols blancs	3	2 062,00	35,00	3 817 528,00	160 326 760	32 381 717	192 708 477
Cols bleus	4	1 345,00	40,00	2 967 105,00	110 656 325	22 211 857	132 868 182
Policiers	5	935,00	40,00	2 164 065,00	126 982 850	25 454 860	152 437 710
Pompiers	6	498,00	42,00	1 222 420,00	59 825 529	11 980 807	71 806 336
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	6 382,00		13 104 250,00	653 234 173	131 699 710	784 933 883
Élus	9	22,00			3 725 075	745 982	4 471 057
	10	6 404,00			656 959 248	132 445 692	789 404 940

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1			(2 449 392)		(2 449 392)
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	7 375 121	4 092 775	9 110 393		20 578 289
Réseau de distribution de l'eau potable	3	1 914 336	16 627 204	37 551 763		56 093 303
Traitement des eaux usées	4	417 818	1 102 409	1 366 493		2 886 720
Réseaux d'égout	5	1 918 303	15 437 544	30 194 214		47 550 061
Autres	6	201 891 305	93 850 958	25 060 971	3 396 034	324 199 268
	7	213 516 883	131 110 890	100 834 442	3 396 034	448 858 249

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

		2025	2024
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1	533 984	544 138
Évaluation	2	144 284	140 811
Autres	3	7 236 058	6 172 657
	4	7 914 326	6 857 606
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5	6 972 099	7 048 262
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	1 233 970	1 186 926
Sécurité civile	8	59 440	64 791
Autres	9	1 027 847	926 037
	10	9 293 356	9 226 016
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	11 856 051	10 743 888
Enlèvement de la neige	12	431 480	320 315
Autres	13	1 143 796	1 183 044
Transport collectif	14	2 872 618	2 940 683
Autres	15	275 613	216 929
	16	16 579 558	15 404 859
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	1 469 077	1 320 682
Réseau de distribution de l'eau potable	18	5 666 273	5 489 909
Traitement des eaux usées	19	1 311 682	1 130 565
Réseaux d'égout	20	10 923 572	10 568 566
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21	1 614 453	1 578 399
Matières recyclables	22	2 410 308	2 544 631
Autres	23	280 591	275 054
Cours d'eau	24	477 457	506 442
Protection de l'environnement	25	330 104	273 075
Autres	26	40 638	43 872
	27	24 524 155	23 731 195
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	28	390 374	486 349
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31	38 451	34 672
	32	428 825	521 021
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	639 392	560 249
Rénovation urbaine	34	1 222 510	1 244 180
Promotion et développement économique	35	327 096	355 932
Autres	36	953 856	709 717
	37	3 142 854	2 870 078
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	38	13 247 807	13 430 873
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	2 030 495	1 788 891
Autres	40	2 185 003	1 983 738
	41	17 463 305	17 203 502
<b>Réseau d'électricité</b>			
	42		
	43	79 346 379	75 814 277

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Asselin, Marie-Josée	1.1	Conseiller	151 193	20 294	
Boucher, Marie-Pierre	1.2	Conseiller	131 597	20 294	
Boudreault-Bruyère, Patricia	1.3	Conseiller	79 262	18 789	
Boulianne, Marylou	1.4	Conseiller	6 937	1 561	
Bourdeau, Clément	1.5	Conseiller	9 242	1 561	
Corriveau, Anne	1.6	Conseiller	79 266	18 789	
Coulombe-Leduc, Mélissa	1.7	Conseiller	130 241	20 294	
Courtemanche Baril, Éric	1.8	Conseiller	9 242	1 561	
Dallaire, Véronique	1.9	Conseiller	79 262	18 789	
Deschamps, Catherine	1.10	Conseiller	7 894	1 561	
Despins, Alicia	1.11	Conseiller	121 348	18 789	
Dusablon, Gabriel	1.12	Conseiller	7 524	1 561	
Dussault, Bianca	1.13	Conseiller	121 348	18 789	
Elmaleh, Maxime	1.14	Conseiller	9 242	1 561	
Fauteux, Yannick	1.15	Conseiller	6 377	1 561	
Gosselin, Jean-François	1.16	Conseiller	121 348	18 789	
Lachance, Pierre-Luc	1.17	Conseiller	141 001	18 789	
Lachance, Stéphane	1.18	Conseiller	9 410	1 561	
Lavoie, Claude	1.19	Conseiller	129 217	20 294	
Lavoie, Jean-Luc	1.20	Conseiller	8 062	1 561	
Lebailly, Raphaël	1.21	Conseiller	7 770	1 561	
Lepage, Elainie	1.22	Conseiller	8 062	1 561	
Marchand, Bruno	1.23	Maire	201 204	20 294	
Martin, Louis	1.24	Conseiller	86 022	18 789	
Mélançon, Stevens	1.25	Conseiller	79 262	18 789	
Mercier, Éric Ralph	1.26	Conseiller	79 262	18 789	
Mercier Larouche, Maude	1.27	Conseiller	121 348	18 789	
Poirier, Raymond	1.28	Conseiller	9 242	1 561	
Roussin, Marc	1.29	Conseiller	8 062	1 561	
Roy, Isabelle	1.30	Conseiller	121 347	18 789	
Sauvé, Mélanie	1.31	Conseiller	6 377	1 561	
Smith, Jackie	1.32	Conseiller	79 262	18 789	
Vallières-Roland, Catherine	1.33	Maire suppléant	130 274	20 294	
Verreault, Elisa	1.34	Conseiller	7 894	1 561	
Verret, Steeve	1.35	Conseiller	121 348	18 789	
Villeneuve, Claude	1.36	Conseiller	121 348	18 789	
Weiser, David	1.37	Conseiller	116 173	18 789	
White, Marianne	1.38	Conseiller	9 242	1 561	
Allocations de départ et de transition	1.39				
Boudreault-Bruyère, Patricia	1.40		12 741		
Corriveau, Anne	1.41		45 173		
Dallaire, Véronique	1.42		12 741		
Despins, Alicia	1.43		38 885		
Dussault, Bianca	1.44		82 987		

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
	Gosselin, Jean-François	1.45	38 725		
	Lachance, Pierre-Luc	1.46	45 240		
	Martin, Louis	1.47	13 869		
	Mélançon, Stevens	1.48	67 005		
	Mercier, Éric Ralph	1.49	95 859		
	Mercier Larouche, Maude	1.50	82 987		
	Roy, Isabelle	1.51	82 987		
	Smith, Jackie	1.52	19 667		
	Verret, Steeve	1.53	97 119		
	Villeneuve, Claude	1.54	19 469		
	Weiser, David	1.55	18 673		
	2		3 446 639	447 364	

**Note**

La rémunération versée aux élus à titre de membres du conseil au cours de l'année financière 2025 se rapporte à la période du 8 décembre 2024 au 6 décembre 2025 inclusivement. Lorsque cela s'applique, elle inclut également les rétroactivités salariales versées au cours de l'année financière 2025 conformément au *Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil pour préciser l'indexation applicable en 2024* (R.V.Q. 3394).

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	_____ \$
<b>Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025	3	_____ 2 642 987 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____ 494 940 \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____ 258 927 \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____ 183 060 \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____ 1 078 666 \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____ 69 231 \$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____ 18 546 153 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____ 20 371 \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____ 7 546 883 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____ 3 490 746 \$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	17	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____ 22 711 174 \$
Ligne 24 : Libres	20	_____ 18 546 153 \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	_____ 42 190 727 \$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____ 42 190 727 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44		\$
Constatés au cours de l'exercice	45		\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46		\$

**Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

47

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

48 \_\_\_\_\_ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

49

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025

50 \_\_\_\_\_ 32 793 070 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

51

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

52 \_\_\_\_\_ 2 683 012 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

Le *Règlement sur l'imposition d'une taxe sur les grandes surfaces imperméables* (R.V.Q. 3239), et ses modifications, impose une taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV. Ce règlement édicte les grandes affectations du territoire de la Ville assujetties à cette taxe dont les taux appliqués au mètre carré sont les suivants :

Milieus mixtes:

- Centre-ville (CV) : 2.83\$
- Pôle urbain régional (PUR) : 0.77\$
- Corridors Structurants (CS) : 0.77\$
- Urbain (UR) : 0.70\$
- Commerce majeur (CM) : 0.51\$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 \_\_\_\_\_ 19 980 743 \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 61
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 62 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 63
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 64 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :
- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 65
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 66 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :
9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 67
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 68 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 69 \_\_\_\_\_ \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM? 70
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 71 \_\_\_\_\_ \$
11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 72
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 73
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025 74 \_\_\_\_\_ 0 \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025 75  \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 76 \_\_\_\_\_ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été
    - Systemes de sécurité 78 \$
    - Chaussées pavées - entretien préventif 79 \$
    - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 \$
    - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 \$
    - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 \$
    - Systemes de drainage 83 \$
    - Abords de routes 84 \$
    - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 \_\_\_\_\_ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 \_\_\_\_\_ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 \_\_\_\_\_ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
  - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :
- Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :
- a) Numéro de la résolution 89 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 90 \_\_\_\_\_
14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* ? 91
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 92 \_\_\_\_\_ CV-2018-1129
- b) Date d'adoption de la résolution 93 \_\_\_\_\_ 2018-12-17

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

- |   |    |   |
|---|----|---|
| a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) | 94 | 3 |
| b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)             | 95 | 9 |

*Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*

- |  |     |    |
|--|-----|----|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)  | 96  | 29 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97  | 6  |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)  | 98  | 6  |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)   | 99  |    |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)   | 100 |    |

*Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité*

- |  |     |        |
|--|-----|--------|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | 12 934 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16)                      | 102 | 5 580  |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16)                   | 103 | 6      |

*Règlement*

- |  |     |  |
|--|-----|--|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | <input checked="" type="checkbox"/> <span style="margin-left: 20px;"><input type="checkbox"/></span> |
|--|-----|--|

**Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1  

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2  

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3  **Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4  

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5  

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6  **La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7  

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8  **Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur la ventilation des dépenses mixtes?

9  

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

10  

8. Les dépenses liées aux compétences d'agglomération sont-elles financées par des quotes-parts?

11  **Informations additionnelles**

Nom du directeur général

12 Luc Monty

Adresse courriel du directeur général

13 Luc.Monty@ville.quebec.qc.ca





# RENSEIGNEMENTS + FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Compétences d'agglomération

Rapport financier 2025



**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

**Non audité**

TAXES		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
	Taxe foncière générale	1		
Taxes spéciales				
	Service de la dette	2		
	Activités de fonctionnement	3		
	Activités d'investissement	4		
	Réserve financière pour le service de l'eau	5		
	Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
	Service de la dette	7		
	Activités de fonctionnement	8		
	Activités d'investissement	9		
Autres				
		10		
		11		
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
	Eau	12		
	Égout	13		
	Traitement des eaux usées	14		
	Matières résiduelles	15		
	Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16		
	Autres	17.1		
	Centres d'urgence 9-1-1	18	3 700 000	4 099 133
	Service de la dette	19		
	Pouvoir général de taxation	20		
	Activités de fonctionnement	21		
	Activités d'investissement	22		
		23	3 700 000	4 099 133
Taxes d'affaires				
	Sur l'ensemble de la valeur locative	24		
	Autres	25		
		26		
		27	3 700 000	4 099 133
		28	3 700 000	4 099 133

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Budget 2025	Réalizations	
		2025	2024
<b>GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30		
Compensations pour les terres publiques	31		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	32		
Cégeps et universités	33		
Écoles primaires et secondaires	34		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35		
	36		
<b>GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	37		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	38		
Taxes d'affaires	39		
	40		
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	41		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	42		
	43		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44		
Autres	45		
	46		
	47		

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

TRANSFERTS		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	48	174 101	1 938 380	539 850
<b>Sécurité publique</b>				
Police	49	2 316 396	(701 337)	1 382 046
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51	781	(9 219)	1 459
Sécurité civile	52	861		1 530
Autres	53	5 535		4 897
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	257 232	248 133	227 334
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			3 984
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57	501 674		
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63	1 317		3 145
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	238 307	6 856 220	6 931 308
Réseau de distribution de l'eau potable	65	449 846	432 986	447 535
Traitement des eaux usées	66	347 760	238 305	228 872
Réseaux d'égout	67	422 319	395 813	397 261
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68	3 083 101	5 506 759	5 841 045
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72		29 472	
Cours d'eau	73		144 201	139 794
Protection de l'environnement	74	35 392	498 527	285 559
Autres	75			

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)		Budget 2025	Réalizations	
			2025	2024
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	76	21 899 000	12 497 958	20 282 395
Autres	77		14 997 795	26 476 412
Sécurité du revenu				
Autres	79	10 505	1 695 086	993 408
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	80	1 675 792	38 238	962
Rénovation urbaine	81	1 362 682	962 865	(252 086)
Promotion et développement économique	82	13 739 721	33 091 499	32 448 038
Autres	83	461	25 356	209 840
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	84	5 172 513	3 994 260	5 598 230
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	5 909		6 957
Autres	86	523 185	322 994	266 001
<b>Réseau d'électricité</b>	87			
	88	52 224 390	83 204 291	102 465 776

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	89		22 739	339
<b>Sécurité publique</b>				
Police	90		626 681	(27 323)
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	95	1 763 675	4 959 278	1 512 877
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97		38 573	97 703
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98	26 952 326	(2 463 840)	7 670 376
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101		15 200	
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105	14 624 911	13 157 847	613 359
Réseau de distribution de l'eau potable	106	21 062 911	13 326 688	5 523 146
Traitement des eaux usées	107	15 685 000	1 872 663	(95 704)
Réseaux d'égout	108		10 029 624	711 954
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			30 104 354
Autres	113		(2 671 881)	10 220
Cours d'eau	114	1 869 000	27 978 735	7 554 255
Protection de l'environnement	115	2 598 400	2 210 976	767 444
Autres	116			

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2025	Réalizations	
		2025	2024
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	117		
Autres	118		
Sécurité du revenu			
Autres	120		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	121	188 174	942 892
Rénovation urbaine	122	52 723	638 (436)
Promotion et développement économique	123	1 536 000	446 40 376
Autres	124	10 147 937	592 966
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	125	5 682 177	4 628 123 349 382
Activités culturelles			
Bibliothèques	126	51 172	
Autres	127	108 548	792 754 143 530
<b>Réseau d'électricité</b>	128		
	129	91 986 843	84 861 355 56 511 710

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	5 623 315	5 582 460	7 319 030
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138	775 598	2 167 250	2 154 062
Autres	139	26 352 547	21 969 405	23 171 734
	140	32 751 460	29 719 115	32 644 826
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	141	176 962 693	197 784 761	191 622 312

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

SERVICES RENDUS		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffes et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144	602 957	716 640	579 874
	145	602 957	716 640	579 874
<b>Sécurité publique</b>				
Police	146	34 074	4 993	
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148	976 084	246 718	79 670
Sécurité civile				
Autres	149			
	150			
	151	1 010 158	251 711	79 670
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	152	3 023	1 645	
Enlèvement de la neige	153	4 467	7 798	6 893
Autres	154	216 240	142 134	(142 969)
Transport collectif	155	16 590	67 558	245 071
Autres	156			
	157	240 320	219 135	108 995
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158	112 427	143 542	106 140
Réseau de distribution de l'eau potable	159	22 358	31 455	48 312
Traitement des eaux usées	160	768 099	508 919	567 339
Réseaux d'égout	161	18 401	10 719	20 637
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162	2 769 062	2 645 592	2 527 546
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			338 078
Autres	165	147 068	142 968	93 625
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	3 837 415	3 483 195	3 701 677

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2025	Réalizations	
		2025	2024
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	171		
Autres	172		
Autres	173		
	174		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	175		
Rénovation urbaine	176		
Promotion et développement économique	177		
Autres	178		
	179		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	180		
Activités culturelles			
Bibliothèques	181		
Autres	182		
	183		
<b>Réseau d'électricité</b>	184		
	185	5 690 850	4 670 681
		4 470 216	

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

SERVICES RENDUS (suite)		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	186	12 134	22 457	26 150
Évaluation	187	580 000	739 076	65 215
Autres	188	2 291 051	2 649 868	2 007 843
	189	2 883 185	3 411 401	2 099 208
<b>Sécurité publique</b>				
Police	190	15 600 910	13 070 967	14 193 703
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192	1 671 634	1 740 258	1 511 840
Sécurité civile	193	4 706	(5 640)	5 834
Autres	194			
	195	17 277 250	14 805 585	15 711 377
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	196	344 814	349 063	296 642
Enlèvement de la neige	197	189 759	154 040	110 818
Autres	198	1 355 457	1 758 855	1 480 476
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203	338 533	124 243	107 470
	204	2 228 563	2 386 201	1 995 406
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205	2 687	2 302	1 705
Réseau de distribution de l'eau potable	206	273 045	262 902	216 443
Traitement des eaux usées	207	260 270	380 397	823 624
Réseaux d'égout	208	184 929	57 179	37 707
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209	506 431	695 365	556 289
Matières recyclables	210	4 944 135	4 732 681	12 996 369
Autres	211	5 062 878	4 705 235	4 592 788
Cours d'eau	212	77	133	270
Protection de l'environnement	213			
Autres	214			
	215	11 234 452	10 836 194	19 225 195

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

SERVICES RENDUS (suite)		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	216		62 029	59 998
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220		62 029	59 998
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	221	210 000	180 300	100 500
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223	2 847 791	2 309 031	2 312 483
Autres	224			
	225	3 057 791	2 489 331	2 412 983
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	226	14 199 548	14 109 375	14 751 377
Activités culturelles				
Bibliothèques	227			
Autres	228	3 138 054	3 525 249	3 191 691
	229	17 337 602	17 634 624	17 943 068
<b>Réseau d'électricité</b>				
	230			
	231	54 018 843	51 625 365	59 447 235
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	232	59 709 693	56 296 046	63 917 451

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

		Budget 2025	Réalizations	
			2025	2024
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	233	92 761	103 574	125 819
Droits de mutation immobilière	234			
Droits sur les carrières et sablières	235	706 400	756 306	943 316
Autres	236			
	237	799 161	859 880	1 069 135
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	238	10 762 218	13 606 263	9 851 860
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	239		11 594 186	11 628 369
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	240	13 429 857	5 070 322	7 885 481
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248			
Autres	249			
Redevances réglementaires	250	300 000	166 936	
Autres	251	42 815 072	39 767 702	15 241 134
	252	43 115 072	39 934 638	15 241 134
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	253			

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

		Budget 2025	Réalizations	
			2025	2024
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>				
Conseil	1	737 852	667 506	585 773
Greffe et application de la loi	2	18 607 733	18 142 719	17 133 960
Gestion financière et administrative	3	22 578 998	21 716 757	20 305 629
Évaluation	4	13 558 684	13 453 445	12 129 730
Gestion du personnel	5	12 528 439	11 370 933	10 608 982
Autres				
▪ Autres	6.1	14 880 120	15 156 127	10 299 009
	7	82 891 826	80 507 487	71 063 083
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
Police	8	197 287 692	199 157 815	172 110 847
Sécurité incendie				
Premiers répondants	9			
Autres	10	87 459 888	93 344 870	81 846 559
Sécurité civile	11	741 498	693 977	1 866 444
Autres	12	128 138	123 819	108 554
	13	285 617 216	293 320 481	255 932 404
<b>TRANSPORT</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	14	17 220 176	17 222 952	17 285 988
Enlèvement de la neige	15	16 708 951	17 076 598	15 981 162
Éclairage des rues	16	1 565 945	1 659 663	1 533 508
Circulation et stationnement	17	11 367 260	7 408 427	6 766 450
Transport collectif				
Transport en commun	18	179 227 175	181 543 151	173 430 197
Transport aérien	19			
Transport par eau	20			
Autres	21	515 587	322 853	365 645
	22	226 605 094	225 233 644	215 362 950

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	24 178 824	22 968 239	27 871 447
Réseau de distribution de l'eau potable	24	20 411 488	20 767 660	18 877 911
Traitement des eaux usées	25	10 655 209	18 313 596	10 930 896
Réseaux d'égout	26	8 643 355	7 671 413	7 186 471
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	27	1 715 776	1 291 284	1 176 335
Élimination	28	43 763 358	46 174 247	39 515 028
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	29	133 469	155 461	121 832
Tri et conditionnement	30	901 258	(92 291)	12 923 765
Matières organiques				
Collecte et transport	31	103 650	1 037 009	96 488
Traitement	32	17 673 931	15 770 401	13 639 689
Matériaux secs	33	13 864 606	14 398 975	12 475 568
Autres				
Plan de gestion	35	550 736	528 619	359 863
Autres	36	1 793 465	1 050 982	1 194 472
Cours d'eau	37	180 831	218 429	162 667
Protection de l'environnement	38	3 528 196	4 091 879	2 983 222
Autres	39	561 668	745 486	450 549
	40	148 659 820	155 091 389	149 966 203
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>				
Habitation				
Logement social	41	63 560 663	25 101 054	28 332 393
Autres	42		47 101 064	39 387 806
Sécurité du revenu	43			
Autres	44	6 642 467	4 108 490	3 785 039
	45	70 203 130	76 310 608	71 505 238
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	46	10 687 356	9 257 582	8 226 719
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	47	2 163 134	1 846 477	1 441 713
Autres biens	48	415 740	6 396 000	1 319 492
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	49	11 433 078	29 060 949	28 647 788
Tourisme	50	42 042 872	40 630 514	39 538 240
Autres	51	283 683	232 765	152 929
Autres	52		(30 605)	255 107
	53	67 025 863	87 393 682	79 581 988

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
Activités récréatives				
Centres communautaires	54	4 995 627	4 786 213	4 462 792
Patinoires intérieures et extérieures	55	9 689 492	9 920 154	8 895 405
Piscines, plages et ports de plaisance	56	2 109 795	2 161 910	2 004 084
Parcs et terrains de jeux	57	11 506 589	10 578 160	10 365 616
Parcs régionaux	58			
Expositions et foires	59	10 417 915	10 568 250	9 444 722
Autres	60	3 770 518	4 265 675	3 641 879
	61	42 489 936	42 280 362	38 814 498
Activités culturelles				
Centres communautaires	62			
Bibliothèques	63	1 552 383	1 370 916	1 438 806
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	64	127 697	89 871	124 598
Autres ressources du patrimoine	65	220 220	198 220	165 868
Autres	66	7 809 779	8 153 222	7 492 755
	67	9 710 079	9 812 229	9 222 027
	68	52 200 015	52 092 591	48 036 525
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	69			
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>				
Dette à long terme				
Intérêts	70	28 993 620	26 035 679	25 204 001
Autres frais	71	1 747 709	1 237 377	1 588 758
Autres frais de financement				
Avantages sociaux futurs	72	3 829 170	2 680 055	2 564 085
Autres	73		3 330 208	2 926 676
	74	34 570 499	33 283 319	32 283 520
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	75			

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

		Réalizations	
		2025	2024
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	11 113 887	16 563 694
Usines de traitement de l'eau potable	2	6 450 141	17 570 928
Usines et bassins d'épuration	3	1 963 918	4 250 129
Conduites d'égout	4	14 291 501	11 590 905
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	10 927 337	18 546 157
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	24 479 050	21 453 232
Ponts, tunnels et viaducs	7	61 350 981	26 956 180
Systèmes d'éclairage des rues	8	720 691	762 828
Aires de stationnement	9	1 252 546	5 747 178
Parcs et terrains de jeux	10	4 586 991	2 486 938
Autres infrastructures	11	26 428 272	25 555 831
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	19 043 027	16 393 118
Édifices communautaires et récréatifs	14	18 361 996	3 694 858
Améliorations locatives	15	660 631	161 584
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	9 814 137	10 278 130
Ameublement et équipement de bureau	18	14 711 303	17 677 530
Machinerie, outillage et équipement divers	19	13 349 212	11 732 676
Terrains	20	30 164 122	20 306 986
Autres	21		
	22	269 669 743	231 728 882

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

		Réalizations	
		2025	2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	11 113 887	16 563 694
Usines de traitement de l'eau potable	2	6 450 141	17 570 928
Usines et bassins d'épuration	3	1 963 918	4 250 129
Conduites d'égout	4	14 291 501	11 590 905
Autres infrastructures	5	129 745 868	101 508 344
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	106 104 428	80 244 882
	12	269 669 743	231 728 882

**SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS  
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT NON CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025  
(en dollars)**

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité*

Code géographique	Municipalité		Montant
<b>Ensemble des municipalités</b>			
23027	Ville de Québec	1.1	844 486 179
23057	Ville de L'Ancienne-Lorette	1.2	16 443 870
23072	Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	1.3	32 375 456
		2	893 305 505
<b>Certaines municipalités</b>			
		3.1	
		4	
		5	893 305 505

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION****Non audité****OUI          NON**

- |  |    |                                     |                                     |
|--|----|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre  | 1  |                                     | \$                                  |
| 2. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?  | 2  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :  |    |                                     |                                     |
| a) crédits de taxes  | 3  |                                     | \$                                  |
| b) autres formes d'aide  | 4  |                                     | \$                                  |
| 3. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant le pouvoir visé à l'article 500.6 LCV (1000.6 CM) lui permettant d'imposer des redevances réglementaires en vertu de l'article 99.2 LECCM?                                  | 5  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025  | 6  |                                     | 145 162 \$                          |
| 4. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu de l'article 99.1.1 LECCM :  |    |                                     |                                     |
| a) visées par le paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? | 7  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025  | 8  |                                     | \$                                  |
| Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution, les municipalités liées visées par l'entente et le numéro de règlement :  |    |                                     |                                     |
| b) visées par le paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? | 9  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025  | 10 |                                     | \$                                  |
| Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution, les municipalités liées par l'entente et le numéro de règlement :   |    |                                     |                                     |



# RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Compétences de nature locale





**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

TAXES		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	1 100 337 871	1 100 795 671	1 049 152 033
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	20 288 803	20 321 461	20 495 985
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	39 181	102 183	99 579
Activités de fonctionnement	8	36 043 035	37 260 441	35 055 804
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	1 156 708 890	1 158 479 756	1 104 803 401
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	52 295 187	52 649 029	50 887 092
Égout	13	63 957 185	63 919 935	57 569 888
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	81 469 851	81 731 233	77 040 206
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16	18 819 300	19 980 743	
Autres				
▪ Installations septiques	17.1	501 459	620 936	582 277
▪ Panneaux réclames	17.2	118 200	118 200	118 200
▪ Rues privées	17.3	54 699	55 109	50 486
▪ Surfaces imperméables	17.4	2 700 000	2 683 012	1 685 838
Centres d'urgence 9-1-1	18			
Service de la dette	19	208 097	144 949	163 404
Pouvoir général de taxation	20			
Activités de fonctionnement	21		1 240	
Activités d'investissement	22			
	23	220 123 978	221 904 386	188 097 391
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25		1 244 587	1 118 306
	26		1 244 587	1 118 306
	27	220 123 978	223 148 973	189 215 697
	28	1 376 832 868	1 381 628 729	1 294 019 098

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29	3 286 252	3 283 847	3 108 608
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30	28 354 333	27 395 579	30 847 699
Compensations pour les terres publiques	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	31 931 359	31 910 021	29 276 439
Cégeps et universités	33	26 564 610	26 525 785	25 100 111
Écoles primaires et secondaires	34	20 890 695	20 870 305	18 998 588
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35			
	36	111 027 249	109 985 537	107 331 445
<b>GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	37	25 512 435	26 830 123	21 896 189
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38	838 640	755 181	711 052
Taxes d'affaires	39			
	40	26 351 075	27 585 304	22 607 241
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41	1 690 910	1 668 683	1 667 666
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	75 389	81 333	112 085
	43	1 766 299	1 750 016	1 779 751
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44			
Autres	45	2 822 508	2 644 222	2 726 630
	46	2 822 508	2 644 222	2 726 630
	47	141 967 131	141 965 079	134 445 067

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

TRANSFERTS		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	48	9 509 127	2 527 491	9 352 422
<b>Sécurité publique</b>				
Police	49	1 228		806
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51			
Sécurité civile	52	1 262		1 466
Autres	53	50		65
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	865 802	716 361	796 561
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			2 280
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63	108 214		103 326
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	240 362	518 901	414 598
Réseau de distribution de l'eau potable	65	1 972 287	1 481 350	1 669 329
Traitement des eaux usées	66	228 650	179 513	182 581
Réseaux d'égout	67	1 959 310	1 522 490	1 782 993
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68	2 126 548	3 022 918	3 749 473
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			767 681
Autres	72			
Cours d'eau	73		798	25 685
Protection de l'environnement	74	146 765	6 322 957	1 763 094
Autres	75			

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2025	Réalizations	
		2025	2024
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	76		(73)
Autres	77		
Sécurité du revenu			
Autres	79	826 015	1 498 634
			995 996
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	80	3 075 438	1 169 918
Rénovation urbaine	81	11 440 214	6 502 227
Promotion et développement économique	82	2 397 006	1 170 812
Autres	83	385 191	3 088 668
			1 081 458
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	84	1 141 127	691 337
Activités culturelles			
Bibliothèques	85	702 988	791 013
Autres	86	4 320 335	9 746 424
			9 928 228
<b>Réseau d'électricité</b>	87		
	88	41 447 919	40 951 812
			44 873 552

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	89		204	75
<b>Sécurité publique</b>				
Police	90		5 475	27 323
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	95	9 826 325	22 218 478	6 887 515
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97		107 501	1 860 376
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98		14 448	72 389
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100		34 800	
Autres	101			
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105		45 321	(146 844)
Réseau de distribution de l'eau potable	106	13 273 589	40 852 279	15 083 420
Traitement des eaux usées	107	13 273 589	596 239	(1 475 483)
Réseaux d'égout	108	550 000	35 602 134	2 497 739
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			143 675
Autres	113		(26 364)	(27 859)
Cours d'eau	114	4 393 000	2 027 515	3 297 521
Protection de l'environnement	115	10 201 600	11 495 644	11 293 225
Autres	116			

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2025	Réalizations	
		2025	2024
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	117		
Autres	118		
Sécurité du revenu			
Autres	120		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	121	3 044 839	13 242 636
Rénovation urbaine	122	389 868	215 498
Promotion et développement économique	123	12 964 000	425
Autres	124	24 937 925	3 624 409
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	125	6 259 023	6 120 100
Activités culturelles			
Bibliothèques	126	2 425 402	3 329 546
Autres	127	802 671	194 911
<b>Réseau d'électricité</b>	128		
	129	74 359 067	147 487 372
			62 253 274

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations</b>	
			<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	14 316 644	16 759 476	14 719 868
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	40 300 000	40 779 452	28 418 885
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138			18 984
Autres	139	5 078 223	5 095 376	5 082 078
	140	59 694 867	62 634 304	48 239 815
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>141</b>	<b>175 501 853</b>	<b>251 073 488</b>	<b>155 366 641</b>

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

SERVICES RENDUS		Budget 2025	Réalizations	
			2025	2024
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffes et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144	665 244	755 714	638 883
	145	665 244	755 714	638 883
<b>Sécurité publique</b>				
Police	146			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148			
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	152	726	14 642	
Enlèvement de la neige	153	32 757	57 183	50 548
Autres	154	123 760	83 973	(77 863)
Transport collectif	155		64 391	233 224
Autres	156			
	157	157 243	220 189	205 909
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159	250 299	352 138	540 861
Réseaux d'égout	160			
Réseaux d'égout	161	206 007	120 002	231 032
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165	700 000	533 389	708 584
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	1 156 306	1 005 529	1 480 477

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations</b>	
			<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
	174			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177			
Autres	178			
	179			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	180	153 663	196 066	159 507
Activités culturelles				
Bibliothèques	181	59 665	57 117	56 334
Autres	182			
	183	213 328	253 183	215 841
<b>Réseau d'électricité</b>				
	184			
	185	2 192 121	2 234 615	2 541 110

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

SERVICES RENDUS (suite)		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	186	28 683	67 093	63 493
Évaluation	187	161 135	150 063	91 434
Autres	188	4 342 361	7 026 743	5 451 247
	189	4 532 179	7 243 899	5 606 174
<b>Sécurité publique</b>				
Police	190	1 089	43 198	26 272
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192	4 937		
Sécurité civile	193		(5 640)	5 834
Autres	194			
	195	6 026	37 558	32 106
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	196	1 576 520	1 903 541	1 564 494
Enlèvement de la neige	197	1 584 790	1 370 729	1 050 086
Autres	198	15 266 279	13 193 106	11 101 355
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203	785 849	938 049	826 300
	204	19 213 438	17 405 425	14 542 235
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205			
Réseau de distribution de l'eau potable	206	2 722 707	2 035 442	1 289 803
Traitement des eaux usées	207			
Réseaux d'égout	208	2 028 521	1 390 415	761 299
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209	36 373	73 160	47 088
Matières recyclables	210			354 726
Autres	211			110 813
Cours d'eau	212	861	1 180	3 021
Protection de l'environnement	213			
Autres	214			
	215	4 788 462	3 500 197	2 566 750

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2025	Réalizations	
			2025	2024
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	216		372 548	277 831
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220		372 548	277 831
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	221	1 193 823	561 521	985 926
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223	401 452	319 887	176 395
Autres	224			
	225	1 595 275	881 408	1 162 321
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	226	5 739 444	6 313 119	5 811 088
Activités culturelles				
Bibliothèques	227			1 076
Autres	228	94 460	240 272	50 321
	229	5 833 904	6 553 391	5 862 485
<b>Réseau d'électricité</b>				
	230			
	231	35 969 284	35 994 426	30 049 902
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	232	<b>38 161 405</b>	<b>38 229 041</b>	<b>32 591 012</b>

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

		Budget 2025	Réalizations	
			2025	2024
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	233	9 630 893	13 143 118	11 131 984
Droits de mutation immobilière	234	48 500 000	97 042 681	85 607 078
Droits sur les carrières et sablières	235	1 413 600	2 624 943	1 990 207
Autres	236			
	237	59 544 493	112 810 742	98 729 269
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	238	14 013 347	15 609 013	9 442 370
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	239	13 822 900	37 495 779	34 948 004
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	240	19 568 375	11 657 725	13 552 584
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243	4 000 000	9 300 239	12 785 154
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244		368 278	292 258
Contributions des promoteurs	245	8 800 000	2 343 870	8 712 842
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248	13 647 282	17 210 606	
Autres	249			
Redevances réglementaires	250			
Autres	251	6 465 952	12 156 031	13 000 474
	252	32 913 234	41 379 024	34 790 728
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	253			

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

		Budget 2025	Réalizations	
			2025	2024
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>				
Conseil	1	12 824 190	11 046 212	9 211 308
Greffe et application de la loi	2	33 187 691	31 906 871	25 047 324
Gestion financière et administrative	3	46 612 061	42 331 784	40 319 900
Évaluation	4	12 983 382	12 938 672	11 127 089
Gestion du personnel	5	24 389 332	20 974 362	20 094 487
Autres				
▪ Autres	6.1	45 770 683	38 933 468	30 721 731
	7	175 767 339	158 131 369	136 521 839
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
Police	8	184 568 800	185 533 753	153 327 450
Sécurité incendie				
Premiers répondants	9			
Autres	10	83 093 632	87 563 681	73 624 012
Sécurité civile	11	3 633 459	3 016 139	2 852 533
Autres	12	7 520 146	7 361 926	6 680 089
	13	278 816 037	283 475 499	236 484 084
<b>TRANSPORT</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	14	75 975 966	81 032 865	73 910 632
Enlèvement de la neige	15	120 750 812	107 156 691	102 997 164
Éclairage des rues	16	10 119 939	10 473 716	9 996 218
Circulation et stationnement	17	30 361 352	23 902 283	22 543 138
Transport collectif				
Transport en commun	18	158 296 069	159 197 030	144 432 795
Transport aérien	19			
Transport par eau	20			
Autres	21	1 635 044	1 483 039	1 326 539
	22	397 139 182	383 245 624	355 206 486

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	24 231 071	24 201 571	26 364 260
Réseau de distribution de l'eau potable	24	73 756 066	71 098 700	63 885 373
Traitement des eaux usées	25	11 632 061	20 867 380	12 357 359
Réseaux d'égout	26	17 571 598	15 857 642	14 640 113
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	27	30 848 386	31 297 291	28 963 793
Élimination	28	44 703 912	45 399 077	38 243 825
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	29	13 981 446	14 972 174	13 889 203
Tri et conditionnement	30	792 875	(79 143)	10 689 772
Matières organiques				
Collecte et transport	31	8 791 007	10 008 300	7 468 416
Traitement	32	16 462 183	14 713 953	11 774 378
Matériaux secs	33	14 070 231	15 169 772	12 500 118
Autres				
Plan de gestion	35	1 089 275	1 062 868	870 643
Autres	36	1 947 003	1 398 210	1 391 113
Cours d'eau	37	465 712	584 065	561 002
Protection de l'environnement	38	9 842 380	12 920 673	10 575 598
Autres	39	234 673	512 235	(2 057)
	40	270 419 879	279 984 768	254 172 909
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>				
Habitation				
Logement social	41	59 653 033	22 270 504	23 577 866
Autres	42		41 049 700	32 572 689
Sécurité du revenu	43			
Autres	44	14 755 806	15 459 135	9 471 905
	45	74 408 839	78 779 339	65 622 460
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	46	52 599 500	50 696 324	53 604 378
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	47	14 090 447	9 295 496	12 532 791
Autres biens	48	15 340 371	19 063 188	13 857 961
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	49	16 982 733	33 066 625	30 632 128
Tourisme	50	54 021 736	47 132 911	44 820 351
Autres	51	264 157	222 650	184 073
Autres	52	182	(8 451 893)	14 364 416
	53	153 299 126	151 025 301	169 996 098

**RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**ANALYSE DES CHARGES SANS AMORTISSEMENT (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
Activités récréatives				
Centres communautaires	54	29 330 034	27 662 791	26 074 410
Patinoires intérieures et extérieures	55	23 423 010	24 216 878	20 800 142
Piscines, plages et ports de plaisance	56	13 547 279	13 690 310	15 991 651
Parcs et terrains de jeux	57	53 184 288	46 867 310	46 899 128
Parcs régionaux	58			
Expositions et foires	59	13 787 095	13 412 576	12 677 861
Autres	60	22 780 659	22 946 371	20 362 305
	61	156 052 365	148 796 236	142 805 497
Activités culturelles				
Centres communautaires	62			
Bibliothèques	63	24 984 702	24 612 571	20 414 113
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	64	589 816	387 440	505 126
Autres ressources du patrimoine	65	3 643 709	3 714 264	3 866 149
Autres	66	26 245 564	24 312 653	21 729 051
	67	55 463 791	53 026 928	46 514 439
	68	211 516 156	201 823 164	189 319 936
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	69			
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>				
Dette à long terme				
Intérêts	70	37 865 778	36 133 129	33 753 109
Autres frais	71	1 783 467	1 380 807	1 897 922
Autres frais de financement				
Avantages sociaux futurs	72	7 512 830	5 724 945	5 527 915
Autres	73	1 200 000	2 824 179	2 351 811
	74	48 362 075	46 063 060	43 530 757
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	75			

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

**Non audité**

		Réalizations	
		2025	2024
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	34 360 083	55 906 393
Usines de traitement de l'eau potable	2	226 165	1 660 406
Usines et bassins d'épuration	3	294 164	92 674
Conduites d'égout	4	48 307 962	56 367 862
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	(833 081)	301 178
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	76 386 480	91 906 595
Ponts, tunnels et viaducs	7	14 866 827	14 038 957
Systèmes d'éclairage des rues	8	3 536 122	6 562 217
Aires de stationnement	9	2 468 225	5 411 626
Parcs et terrains de jeux	10	33 630 706	50 173 458
Autres infrastructures	11	211 552	197 668
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	19 850 750	8 616 598
Édifices communautaires et récréatifs	14	25 478 524	18 238 346
Améliorations locatives	15	118 928	360 660
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	10 189 408	5 832 646
Ameublement et équipement de bureau	18	12 416 103	13 430 223
Machinerie, outillage et équipement divers	19	16 228 928	12 647 739
Terrains	20	55 213 018	13 736 504
Autres	21		
	22	352 950 864	355 481 750

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

		Réalizations	
		2025	2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	34 008 502	54 599 467
Usines de traitement de l'eau potable	2	226 165	1 660 406
Usines et bassins d'épuration	3	294 164	92 674
Conduites d'égout	4	47 370 414	52 882 725
Autres infrastructures	5	129 212 090	164 670 920
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6	351 581	1 306 926
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9	937 548	3 485 137
Autres infrastructures	10	1 054 741	3 920 779
Autres immobilisations corporelles	11	139 495 659	72 862 716
	12	352 950 864	355 481 750

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1	17 309 026	15 811 812	15 061 287
Évaluation	2	11 985 483	11 724 998	10 132 316
Autres	3	50 637 577	44 185 816	40 055 872
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	173 801 219	173 570 784	143 127 148
Sécurité incendie	5	77 116 498	81 352 279	68 094 832
Sécurité civile	6	699 153	604 817	1 601 916
Autres	7	124 715	107 913	100 314
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8	45 519 136	37 795 932	38 137 472
Transport collectif	9	157 677 486	158 660 392	143 816 685
Autres	10	478 494	281 374	331 247
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	57 949 894	60 763 435	55 573 075
Matières résiduelles	12	71 962 606	70 596 303	68 647 438
Cours d'eau	13	173 605	190 366	149 654
Protection de l'environnement	14	3 395 885	3 566 170	2 734 601
Autres	15	(301 308)	(198 561)	(431 619)
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation	16	55 786 319	62 925 867	56 011 231
Autres	17	5 941 109	3 580 647	3 233 431
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	11 575 821	9 539 728	8 756 173
Rénovation urbaine	19	2 312 134	7 183 515	2 362 538
Promotion et développement économique	20	47 850 083	60 940 631	56 991 252
Autres	21	92	(26 673)	213 978
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	39 884 818	36 848 344	34 490 067
Activités culturelles	23	8 852 331	8 551 592	7 949 830
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	840 732 176	848 557 481	757 140 738

# RAPPROCHEMENT DES DONNÉES BUDGÉTAIRES





**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Non audité

	Budgets adoptés				Ajustements NCSP <sup>2</sup> consolidé	Budget NCSP <sup>2</sup> consolidé
	Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>		
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	3 700 000	1 376 832 868	1 379 051 175		1 379 051 175
Compensations tenant lieu de taxes	2		141 967 131	140 200 832		140 200 832
Quotes-parts	3	893 305 505		56 686 028		56 686 028
Transferts	4	77 082 555	98 998 378	240 734 138	10 037 703	250 771 841
Services rendus	5	53 174 229	35 701 092	192 236 808	8 995 777	201 232 585
Imposition de droits	6	138 323	58 295 394	58 433 717		58 433 717
Amendes et pénalités	7	10 762 218	14 013 347	24 775 565		24 775 565
Revenus de placements de portefeuille	8				13 822 900	13 822 900
Autres revenus d'intérêts	9	13 429 857	19 568 375	34 209 462		34 209 462
Autres revenus	10	4 897 623	18 470 702	21 143 409	(291 432)	20 851 977
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	1 056 490 310	1 763 847 287	340 941 386	2 147 471 134	32 564 948
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	91 986 843	74 359 067	128 587 770		331 881 948
Imposition de droits	16	660 838	1 249 099	1 909 937		1 909 937
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17				8 800 000	8 800 000
Autres	18	38 328 353	5 823 060	7 203 145		7 203 145
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	130 976 034	81 431 226	128 587 770	8 800 000	349 795 030
	22	1 187 466 344	1 845 278 513	469 529 156	2 488 466 164	41 364 948
<b>Charges</b>						
Administration générale	23	82 717 468	168 813 829	33 296 512	17 575 568	190 749 056
Sécurité publique	24	282 956 246	278 816 037		22 243 770	332 274 468
Transport	25	226 210 582	395 696 187	272 006 846	156 601 397	704 875 423
Hygiène du milieu	26	148 588 139	269 735 665		118 183 795	403 933 157
Santé et bien-être	27	67 821 349	73 796 538	5 415 673	4 590 887	88 415 326
Aménagement, urbanisme et développement	28	60 033 855	152 153 214		15 996 520	167 931 947
Loisirs et culture	29	50 381 579	211 256 028		59 087 464	271 987 922
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	34 570 499	48 362 076	8 539 564		91 472 139
Effet net des opérations de restructuration	32					
	33	953 279 717	1 598 629 574	319 258 595	1 857 360 037	394 279 401
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	34	234 186 627	246 648 939	150 270 561	631 106 127	(352 914 453)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats.

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Budgets adoptés				Ajustements NCSP <sup>2</sup> consolidé	Budget NCSP <sup>2</sup> consolidé
		Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>		
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	234 186 627	246 648 939	150 270 561	631 106 127	(352 914 453)	278 191 674
Moins : revenus d'investissement	2	( 130 976 034 )	( 81 431 226 )	( 128 587 770 )	( 340 995 030 )	( 8 800 000 )	( 349 795 030 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	103 210 593	165 217 713	21 682 791	290 111 097	(361 714 453)	(71 603 356)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>							
Amortissements	4			25 000	25 000	368 686 595	368 711 595
Produit de cession	5	229 200	270 800		500 000		500 000
(Gain) perte sur cession	6						
Réduction de valeur / Reclassement	7						
	8	229 200	270 800	25 000	525 000	368 686 595	369 211 595
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	37 714 651	51 819 025		89 533 676		89 533 676
Remboursement de la dette à long terme	10	( 67 486 088 )	( 123 848 385 )	( 15 146 910 )	( 206 481 383 )		( 206 481 383 )
	11	(29 771 437)	(72 029 360)	(15 146 910)	(116 947 707)		(116 947 707)
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	12	( 53 077 265 )	( 96 044 431 )	( 3 389 862 )	( 152 511 558 )		( 152 511 558 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	13		3 012 323		3 012 323		3 012 323
Excédent de fonctionnement affecté	14	114 374	27 056 513		27 170 887	28 381	27 199 268
Réserves financières et fonds réservés	15	(27 195 944)	(24 516 726)	(2 933 314)	(54 645 984)	(7 000 523)	(61 646 507)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	16	6 490 479	(2 966 832)	(237 705)	3 285 942		3 285 942
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	17						
	18	(73 668 356)	(93 459 153)	(6 560 881)	(173 688 390)	(6 972 142)	(180 660 532)
	19	(103 210 593)	(165 217 713)	(21 682 791)	(290 111 097)	361 714 453	71 603 356
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20						

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats.

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité****1. Rapprochement des prévisions budgétaires**

Les prévisions budgétaires consolidées de l'état des résultats et de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales constituent un rapprochement entre la consolidation des budgets adoptés et le budget présenté sur une base consolidée conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP), selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les ajustements requis aux budgets adoptés afin de se conformer aux NCSP sont les suivants :

- L'ajout des apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues;
- L'ajout des revenus et des frais de gestion de placements de portefeuille;
- L'ajout de la charge d'amortissement des immobilisations;
- L'ajout des charges autofinancées.

**2. Périmètre comptable**

Les organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville sont le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC). Au moment de la consolidation des budgets, les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats ont été éliminées.

**3. Adoption des budgets**

Les différents budgets ont été adoptés par les résolutions suivantes et sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec :

**Agglomération**

- |              |   |
|--------------|---|
| CA-2024-0738 | Adoption du budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2025 relié aux compétences d'agglomération |
| CA-2024-0739 | Adoption du programme des immobilisations 2025-2034 relié aux compétences d'agglomération                 |

**Local**

- |              |  |
|--------------|--|
| CV-2024-1291 | Adoption du budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2025 relié aux compétences de proximité |
| CV-2024-1292 | Adoption du programme des immobilisations 2025-2034 relié aux compétences de proximité                 |

**Organismes contrôlés et partenariats**

- |              |   |
|--------------|---|
| CA-2024-0740 | Adoption du budget pour l'exercice financier 2025 du Réseau de transport de la Capitale           |
| CA-2024-0741 | Adoption du programme des immobilisations 2025-2034 du Réseau de transport de la Capitale         |
| CA-2025-0032 | Adoption du budget pour l'exercice financier 2025 de la Société municipale d'habitation Champlain |





**DONNÉES  
+ PRÉVISIONNELLES**  
Pour l'exercice se terminant  
le 31 décembre 2026



**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

**Non audité****TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	1 145 479 001
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	40 612
Activités de fonctionnement	8	37 583 101
Activités d'investissement	9	
Autres		
	10	
	11	1 183 102 714

**SUR UNE AUTRE BASE**

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	57 788 957
Égout	13	68 206 292
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	87 900 489
Transport en commun - Taxe sur l'immatriculation	16	19 202 141
Autres		
▪ Installations septiques	17.1	505 503
▪ Panneaux réclames	17.2	118 200
▪ Rues privées	17.3	63 999
▪ Surfaces perméables	17.4	2 800 000
Centres d'urgence 9-1-1	18	
Service de la dette	19	183 331
Pouvoir général de taxation	20	
Activités de fonctionnement	21	
Activités d'investissement	22	
	23	236 768 912
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	24	
Autres	25	
	26	
	27	236 768 912
	28	1 419 871 626

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité***COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES****GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	3 064 724
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	27 963 205
Compensations pour les terres publiques	3	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	31 029 012
Cégeps et universités	5	25 896 548
Écoles primaires et secondaires	6	21 182 456
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	109 135 945

**GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES**

Taxes sur la valeur foncière	9	26 061 429
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	805 701
Taxes d'affaires	11	
	12	26 867 130

**ORGANISMES MUNICIPAUX**

Taxes sur la valeur foncière	13	1 685 674
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	113 799
	15	1 799 473

**AUTRES**

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	2 882 081
	18	2 882 081
	19	140 684 629

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

		Assiette d'application imposable	Taux adopté <sup>1</sup>	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
Taxe foncière générale (taux unique)	1		x /100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)								
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	62 515 866 559 x	0,7464/100 \$	466 618 248				
Sous-catégories résidentielles	3	19 297 316 227 x	0,7697/100 \$	148 531 443				
Immeubles non résidentiels	4	17 027 520 185 x	3,0641/100 \$	521 740 246				
Immeubles industriels	5		x /100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	6	31 298 100 x	2,2392/100 \$	700 827				
Autres	7	779 315 414 x	2,9856/100 \$	23 267 741				
Immeubles forestiers	8		x /100 \$					
Immeubles agricoles	9		x /100 \$					
<b>Total</b>	<b>10</b>			<b>1 160 858 505</b>	<b>( )</b>	<b>( 15 379 504 )</b>		<b>1 145 479 001</b>
<b>Taxes spéciales</b>								
Service de la dette (taux unique)	11		x /100 \$					
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	12		x /100 \$					
Sous-catégories résidentielles	13		x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	14		x /100 \$					
Immeubles industriels	15		x /100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16		x /100 \$					
Autres	17		x /100 \$					
Immeubles forestiers	18		x /100 \$					
Immeubles agricoles	19		x /100 \$					
<b>Total</b>	<b>20</b>				<b>( )</b>	<b>( )</b>		

1. Lorsque la municipalité applique les mesures des sous-catégories d'immeubles résidentiels ou non résidentiels, des taux de taxes foncières distincts (art. 244.64.9 LFM) ou de la taxation par secteur, le taux moyen est utilisé aux catégories applicables. Le taux moyen correspond aux revenus bruts obtenus pour les immeubles imposables d'une catégorie divisés par leur valeur imposable.

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

		Assiette d'application imposable	Taux adopté <sup>1</sup>	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	21	x	/100 \$					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	22	x	/100 \$					
Sous-catégories résidentielles	23	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$					
Immeubles industriels	25	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	26	x	/100 \$					
Autres	27	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	28	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	29	x	/100 \$					
<b>Total</b>	<b>30</b>				( )	( )		
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	31	x	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	32	x	/100 \$					
Sous-catégories résidentielles	33	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	34	x	/100 \$					
Immeubles industriels	35	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	36	x	/100 \$					
Autres	37	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	38	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	39	x	/100 \$					
<b>Total</b>	<b>40</b>				( )	( )		
		<b>Valeur locative imposable</b>						
<b>Taxe d'affaires sur la valeur locative</b>	<b>41</b>	x	%		( )	( )		

1. Lorsque la municipalité applique les mesures des sous-catégories d'immeubles résidentiels ou non résidentiels, des taux de taxes foncières distincts (art. 244.64.9 LFM) ou de la taxation par secteur, le taux moyen est utilisé aux catégories applicables. Le taux moyen correspond aux revenus bruts obtenus pour les immeubles imposables d'une catégorie divisés par leur valeur imposable.

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

**Non audité**

<b>Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels</b> (montant fixe)	<b>Par unité de logement</b>
Eau	1 <u>177,00 \$</u>
Égout	2 <u>209,00 \$</u>
Eau et égout	3 <u>\$</u>
Traitement des eaux usées	4 <u>\$</u>
Matières résiduelles	5 <u>195,00 \$</u>

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

<u>Description</u>	<u>Taux</u>	<u>Code</u>	<u>Préciser</u>
Taxes foncières générales	6.1		
Catégorie résiduelle	6.2		
Tous les secteurs	6.3 0,7464	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Catégorie 6 logements ou plus	6.4		
Tous les secteurs	6.5 0,7697	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Catégorie des immeubles non résidentiels	6.6		
Tous les secteurs	6.7 3,0642	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Catégorie des terrains vagues desservis	6.8		
Tous les secteurs	6.9 2,9856	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Commerces ou industries desservis	6.10		
Mat rés (charg avant ou arrière)	6.11 396,0000	7 - autres (préciser)	par tonne métrique
Mat rés (contenant à roul)	6.12 275,0000	7 - autres (préciser)	par tonne métrique
Mat rés (contenant à roul)	6.13 323,0000	7 - autres (préciser)	par transport
Mat rés (contenant à roul compart)	6.14 161,0000	7 - autres (préciser)	par transport
Mat rés (autres)	6.15 0,4372	1 - du 100 \$ d'évaluation	du 100 \$ d'évaluation non rési
Eau - Réseaux de distribution	6.16 0,0899	1 - du 100 \$ d'évaluation	du 100 \$ d'évaluation non rési
Eau - Assainissement sans compteur	6.17 0,0846	1 - du 100 \$ d'évaluation	du 100 \$ d'évaluation non rési
Eau - Assainissement avec compteur	6.18 0,3590	7 - autres (préciser)	du mètre cube d'eau
Égout - Réseaux de collecte	6.19 0,0986	1 - du 100 \$ d'évaluation	du 100 \$ d'évaluation non rési
Égout - Traitement sans compteur	6.20 0,1465	1 - du 100 \$ d'évaluation	du 100 \$ d'évaluation non rési
Égout - Traitement avec compteur	6.21 0,5038	7 - autres (préciser)	du mètre cube d'eau
Installations sceptiques < 10 m3	6.22		
Vidange sél rég - Fosse septique	6.23 159,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Syst. trait. tertiaire-rayons ultraviole	6.24 475,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange sél rég - Système oxyvore	6.25 726,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange totale rég - Puisard	6.26 173,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange totale rég - Fosse de rét	6.27 729,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange sél saison - Fosse septique	6.28 80,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange totale saisonn - Puisard	6.29 86,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange totale saisonn - Fosse de rét	6.30 365,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Vidange totale saisonn ≥ 10 m <sup>3</sup>	6.31 88,0000	7 - autres (préciser)	du mètre cube

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**

Description	Taux	Code	Préciser
Immeubles visés à 204.10 LFM	6.32 0,4426	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Immeubles visés à 204.12 LFM	6.33 0,7464	1 - du 100 \$ d'évaluation	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

			Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		Immeubles agricoles
					Immeubles non résidentiels	Autres	
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
Générales	1	508 716 347			1 659 863	21 903 825	
De secteur	2	37 607 071				2 013	
Autres	3						
<b>Taxes sur une autre base</b>							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	112 134				4 452	
Autres	5	35 819 261					
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	582 254 813			1 659 863	21 910 290	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE

*Non audité*

		Immeubles forestiers	Résiduelle		Autres	Total
			Résidentielles	Agriculture Résidences		
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>						
Générales	1	141 547	613 057 419			1 145 479 001
De secteur	2		14 629			37 623 713
Autres	3					
<b>Taxes sur une autre base</b>						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4		66 745			183 331
Autres	5		178 764 179		22 002 141	236 585 581
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					
	8	141 547	791 902 972		22 002 141	1 419 871 626

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**

**COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE****Non audité****OUI**      **NON**

1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026, les mesures fiscales suivantes?

a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM

▪ Pour la taxe foncière générale

1  

▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV

2  

b) Une ou des sous-catégories d'immeubles résidentiels dans la catégorie résiduelle en vertu des articles 244.64.8.1 à 244.64.8.10 LFM

3  

▪ Pour chaque sous-catégorie, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.

Sous catégorie des 6 logements et plus dans la catégorie résiduelle avec le taux de 0,7697 par tranche de 100 \$ d'évaluation

c) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM

4  

▪ Pour chaque sous-catégorie, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.

d) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et/ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM

5  

▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.

e) Division du territoire en secteurs aux fins de l'imposition de la taxe foncière générale en vertu des articles 244.64.10 à 244.64.26 LFM

6  

▪ Pour chaque secteur, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.

f) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM

▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables

7  

▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)

8  

▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels

9  

▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2026 :

10 \_\_\_\_\_ \$

▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2026 :

11 \_\_\_\_\_ \$

g) Octroi d'un dégrèvement ou application d'une majoration en vertu des articles 253.36 à 253.53 LFM

12

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**

- h) Imposition d'une taxe supplémentaire sur les terrains vagues non desservis dans tout périmètre d'urbanisation en vertu des articles 244.65 à 244.67 LFM 13
- Si oui, indiquer le montant total prévu en 2026 14 \_\_\_\_\_ \$
- Pour chaque taxe imposée, décrire son assiette d'application et son taux adopté.
- i) Imposition d'une taxe sur toute unité d'évaluation qui comprend une terre à vocation agricole exploitable mais non exploitée en vertu des articles 244.75 à 244.78 LFM 15
- Si oui, indiquer le montant total prévu en 2026 16 \_\_\_\_\_ \$
- Pour chaque taxe imposée, décrire son assiette d'application et son taux adopté.
2. Données requises aux fins du calcul du taux global de taxation
- Taux unique ou taux sectoriel uniformisé
- Taxe foncière générale 17 \_\_\_\_\_
- Taxes spéciales
- Service de la dette 18 \_\_\_\_\_
- Activités de fonctionnement 19 \_\_\_\_\_
- Activités d'investissement 20 \_\_\_\_\_
- Taux de la catégorie/sous-catégorie résiduelle ou taux de base uniformisé
- Taxe foncière générale 21 0,7464
- Taxes spéciales
- Service de la dette 22 \_\_\_\_\_
- Activités de fonctionnement 23 \_\_\_\_\_
- Activités d'investissement 24 \_\_\_\_\_
3. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)? 25
4. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026 :
- a) une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM 26
- b) une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM 27
- Si oui, pour chaque taxe imposée, décrire sa catégorie, son assiette d'application et son taux adopté.
5. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2026 pour des exploitations agricoles enregistrées? 28
- Si oui, indiquer le montant. 29 310 620 \$
6. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante) 30 \_\_\_\_\_ \$
7. Date d'adoption du budget par le conseil 31 2025-12-11

**PORTRAIT GLOBAL**

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**

8. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	32	<u>2 135 513 145 \$</u>
9. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	33	<u>207 466 266 \$</u>
10. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	34	<u>57 430 857 \$</u>
11. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	35	<u>37 000 000 \$</u>
<b>Les questions 12 et 13 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.</b>		
12. Les dépenses reliées aux compétences d'agglomération sont-elles financées par des quotes-parts?	36	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
13. Date d'adoption du budget d'agglomération par le conseil	37	<u>2025-12-11</u>

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	

**SUR UNE AUTRE BASE**

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	
Transport en commun - Taxe sur l'immatriculation	16	
Autres	17.1	
Centres d'urgence 9-1-1	18	3 900 000
Service de la dette	19	
Pouvoir général de taxation	20	
Activités de fonctionnement	21	
Activités d'investissement	22	
	23	3 900 000
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	24	
Autres	25	
	26	
	27	3 900 000
	28	3 900 000

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**  
(en dollars)

## COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

*Non audité***COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES****GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2
Compensations pour les terres publiques	3
Immeubles des réseaux	
Santé et services sociaux	4
Cégeps et universités	5
Écoles primaires et secondaires	6
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7
	8

**GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES**

Taxes sur la valeur foncière	9
Taxes sur une autre base	
Taxes, compensations et tarification	10
Taxes d'affaires	11
	12

**ORGANISMES MUNICIPAUX**

Taxes sur la valeur foncière	13
Taxes sur une autre base	
Taxes, compensations et tarification	14
	15

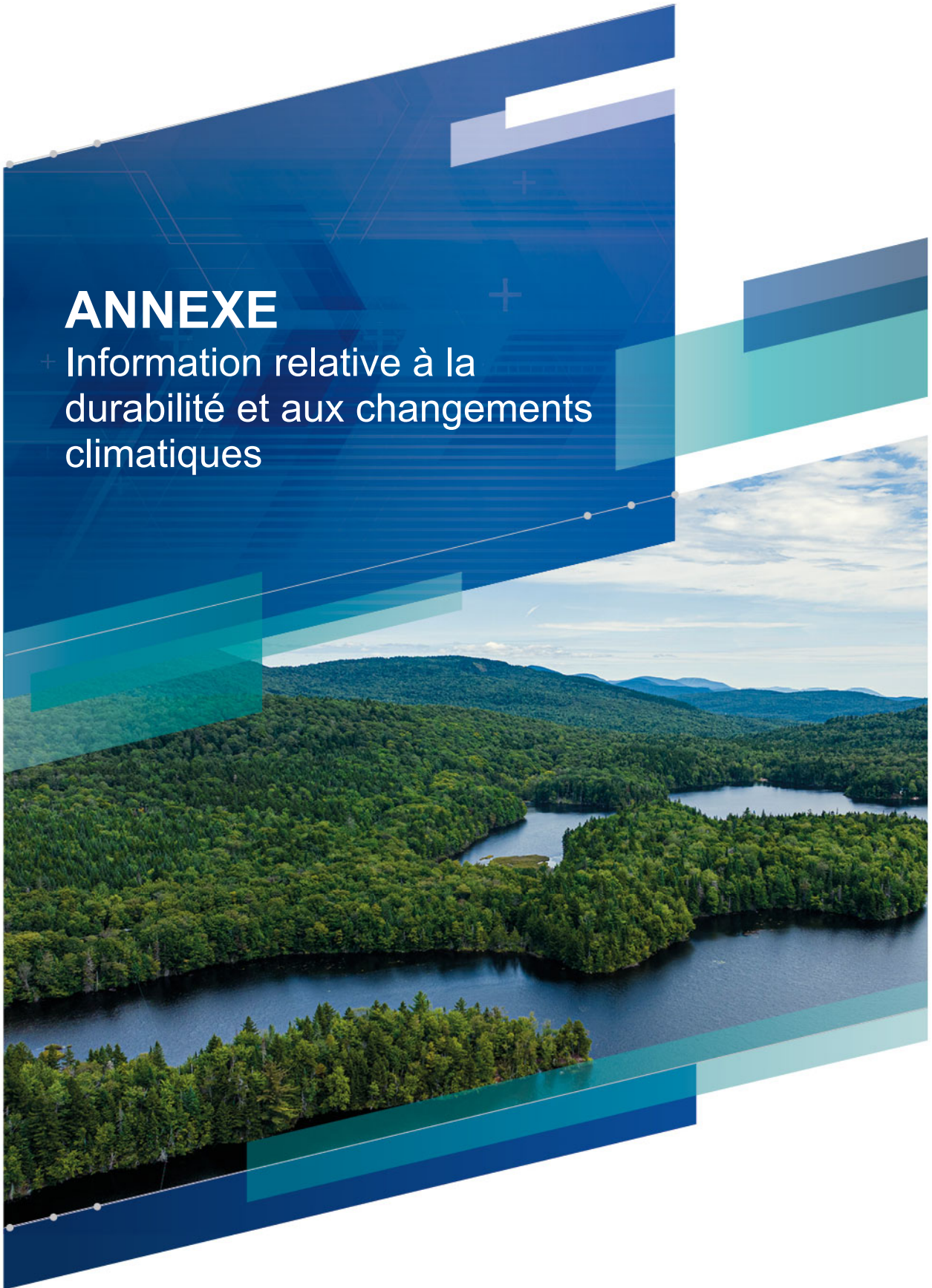
**AUTRES**

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	
	18	
	19	



# ANNEXE

+ Information relative à la durabilité et aux changements climatiques





# Table des matières

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>A-1</b>
<b>2</b>	<b>OBJECTIF, PORTÉE ET CONTENU.....</b>	<b>A-1</b>
<b>3</b>	<b>MISE EN CONTEXTE.....</b>	<b>A-1</b>
3.1	Changements globaux.....	A-1
3.2	Rôle des instances gouvernementales et objectifs.....	A-2
<b>4</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITÉS ET RISQUES LIÉS À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES À LA VILLE DE QUÉBEC.....</b>	<b>A-2</b>
4.1	Gouvernance.....	A-2
4.2	Stratégies.....	A-4
4.3	Gestion des possibilités et des risques.....	A-7
4.4	Mesures et cibles.....	A-10
<b>5</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>A-11</b>
<b>6</b>	<b>RÉFÉRENCES.....</b>	<b>A-12</b>



## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

*Non audité*

#### 1 Introduction

La Ville de Québec (ci-après « la Ville ») publie, à même son rapport financier consolidé, la présente annexe non auditée qui porte sur l'information relative à la durabilité et aux changements climatiques.

Puisque le référentiel comptable utilisé pour la préparation des états financiers de la Ville, soit les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ne comporte pas à l'heure actuelle de dispositions prévoyant la divulgation d'information sur la durabilité et les changements climatiques, cette divulgation d'information est d'ordre volontaire.

Pour la préparation de cette dernière, la Ville a choisi de s'inspirer des normes NCID 1 *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et NCID 2 *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* qui ont été publiés par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) en décembre 2024. Par ailleurs, la norme IPSASB SRS 1 – *Climate-related Disclosures*, qui a été publiée en janvier 2026 par l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB), s'adresse à des entités du secteur public et pourrait s'appliquer aux entités visées à compter des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2028. La Ville suit avec intérêt les travaux menés par les normalisateurs pour déterminer l'incidence de ceux-ci sur les normes de présentation d'information sur la durabilité qui s'appliquent à elle. Pour l'élaboration de la présente annexe, le contenu se veut en phase avec les exigences des normes NCID 1 et 2, bien qu'il n'en couvre pas encore tous les aspects, et s'inscrit dans la démarche entreprise par la Ville pour se préparer à son application.

#### 2 Objectif, portée et contenu

La présente annexe vise à fournir des informations sur les possibilités et risques liés aux changements climatiques qui sont utiles aux fins de la prise de décisions, soit ceux dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence à court, moyen ou long terme sur les flux de trésorerie de la Ville, son accès à du financement ou à son coût du capital.

Elle s'applique aux risques liés aux changements climatiques auxquels la Ville est exposée, soit les risques physiques et les risques de transition, de même qu'aux possibilités liées aux changements climatiques qui se présentent à la Ville.

Les informations divulguées portent principalement sur les éléments suivants :

- Les processus, contrôles et procédures en matière de gouvernance utilisés pour assurer le suivi, la gestion et la surveillance des possibilités et des risques liés à la durabilité et aux changements climatiques;
- La stratégie adoptée pour gérer les possibilités et les risques liés à la durabilité et aux changements climatiques;
- Les processus mis en place pour identifier, évaluer, hiérarchiser et surveiller les possibilités et les risques liés à la durabilité et aux changements climatiques;
- Les indicateurs et cibles permettant de comprendre la performance par rapport aux possibilités et risques liés aux changements climatiques, ainsi que les progrès vers l'atteinte des cibles établies et des obligations légales ou réglementaires.

#### 3 Mise en contexte

##### 3.1 Changements globaux

Les changements climatiques, causés par l'activité humaine, entraînent des phénomènes tels que des sécheresses accrues, des vagues de chaleur, des inondations, des tempêtes plus fortes et plus fréquentes, ainsi que d'autres événements extrêmes, comme des tornades et des cyclones. Pour 2024, année la plus chaude jamais enregistrée, le Bureau d'assurance du Canada a rapporté que les dommages assurés au Canada ont atteint 8,5 milliards de dollars, ce qui en fait aussi l'année la plus coûteuse de l'histoire. Face à ces constats, les gouvernements déploient des stratégies de lutte contre les changements climatiques, reposant sur deux piliers principaux :

- L'atténuation : Limiter le réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ou leur présence dans l'atmosphère.
- L'adaptation : Réduire la vulnérabilité des personnes et des infrastructures face aux impacts réels et prévus des changements climatiques.

## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

#### Non audité

Selon une étude réalisée en juillet 2022 pour le compte de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), les municipalités du Québec devront dépenser environ 2 milliards de dollars par année jusqu'en 2055 afin de s'adapter aux changements climatiques. L'Institut climatique du Canada estime pour sa part que chaque dollar investi en adaptation peut entraîner des économies futures de l'ordre de 13 \$ à 15 \$, ce qui invite à agir sans tarder.

### 3.2 Rôles des instances gouvernementales et objectifs

Les changements climatiques nécessitent des solutions coordonnées et une coopération internationale. En 2018, la Ville a endossé la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique, rejoignant plus de 500 municipalités du Québec. La Ville exerce une influence à plusieurs niveaux : citoyens, gouvernements provincial et fédéral et communauté internationale. En tant que gouvernement de proximité, elle déploie des solutions de décarbonation et d'adaptation, mais dépend du financement et de la réglementation des autres paliers gouvernementaux.

L'ONU a adopté en 1994 la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), initiant la coopération climatique internationale. En 2015, la COP 21 a adopté l'Accord de Paris pour limiter l'élévation de la température mondiale. En 2021, la Ville a adhéré à la Déclaration de Paris, réaffirmant son ambition de maintenir le réchauffement climatique à +1,5 °C.

En 2020, le gouvernement du Québec a adopté le Plan pour une économie verte 2030, soutenant les actions climatiques des municipalités, dont la Ville de Québec. Les fonds ainsi octroyés ont été affectés à certains projets du Plan de transition et d'action climatique (PTAC) de la Ville. Parmi ces projets, on retrouve l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, la sortie d'un appel de projets pour l'élaboration de plans de décarbonation d'immeubles non municipaux et la réalisation de projets de rues conviviales, consistant à réaménager des tronçons de rues pour les rendre plus inclusifs et résilients.

L'entente de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité, conclue en décembre 2023, est une autre occasion de collaborer en faveur de l'action climatique. Les plus récentes négociations à ce sujet ont mené le gouvernement à s'engager à soutenir l'adaptation et la transition climatique locale, alors que les précédentes ententes avaient permis d'élargir les pouvoirs municipaux en matière d'écofiscalité.

De son côté, en décembre 2020, le gouvernement du Canada a présenté son plan climat, « Un environnement sain et une économie saine », visant à réduire la pollution, créer des emplois et soutenir une économie plus saine. Le gouvernement fédéral soutient les municipalités via la Fédération canadienne des municipalités et le Fonds municipal vert, et finance des projets d'infrastructures dans le transport et l'habitation.

## 4 Informations sur les possibilités et risques liés à la durabilité et aux changements climatiques à la Ville de Québec

### 4.1 Gouvernance

L'objectif des informations qui concernent la gouvernance est de permettre de comprendre les processus, les contrôles et les procédures en matière de gouvernance utilisés par la Ville pour assurer le suivi, la gestion et la surveillance des possibilités et risques liés aux changements climatiques.

#### Conseil municipal

Les élus jouent un rôle central dans la Stratégie de développement durable en créant un contexte politique favorable et en adoptant des documents de planification, des budgets et des règlements. Les principaux décideurs environnementaux incluent le maire et le conseil municipal, qui reçoivent régulièrement des informations sur les changements climatiques de la part d'experts et d'employés municipaux compétents. Depuis 2022, la « chaise des générations », décorée par des enfants, est présente en permanence dans la salle du comité exécutif pour rappeler aux élus l'importance de prendre en compte les enjeux de durabilité et de crise climatique dans leurs décisions pour les générations futures.

## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

*Non audité*

#### **Direction générale**

Le Service de la coordination stratégique et des relations internationales de la Direction générale s'occupe d'opérationnaliser la culture de développement durable portée par les élus. Son équipe travaille en collaboration avec toutes les unités administratives impliquées dans les projets de développement durable de la Ville. À cet effet, elle est responsable :

- De coordonner la Stratégie de développement durable;
- De développer les outils de suivi et de reddition de comptes;
- D'intégrer la Stratégie de développement durable dans l'alignement stratégique.

#### **Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement**

Le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement agit en tant que leader dans la mise en œuvre des visions et des projets novateurs et accompagne les partenaires dans leur réalisation. Par l'intermédiaire de son équipe climat, dédiée aux changements climatiques, ce Service est notamment responsable de :

- Coordonner le Plan de transition et d'action climatique (PTAC) 2021-2025 et assurer le suivi annuel de son portefeuille de projets;
- Coordonner la rédaction du Plan climat 2026-2035;
- Procéder aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et modéliser des trajectoires de réduction pour l'atteinte des objectifs;
- Coordonner des projets structurants de transition climatique;
- Soutenir différentes unités administratives dans la réalisation de projets en lien avec la transition climatique;
- Participer à des projets de recherche en collaboration avec une diversité d'acteurs;
- Promouvoir la formation et différents ateliers de sensibilisation auprès des parties prenantes.

#### **Québec Capitale Climat**

Initiative indépendante, Québec Capitale Climat rassemble des partenaires clés de l'écosystème de la Capitale-Nationale dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan de transition et d'action climatique 2021-2025 de la Ville de Québec, soit de réduire d'ici 2030 les émissions de GES de 45 % par rapport à 2010, et de rendre la Ville plus résiliente face aux changements climatiques.

Québec Capitale Climat est issu du ralliement d'organisations économiques, institutionnelles, philanthropiques et communautaires, qui se sont données pour mission de doter la Ville d'une démarche similaire à celle du Partenariat Climat Montréal, elle-même inspirée de la Boston Green Ribbon Commission de Boston. Le lancement de l'initiative a eu lieu en 2024, et s'est poursuivi en 2025 avec la réalisation d'un premier grand rassemblement.

#### **Service des finances**

Le Service des finances pilote un comité qui lui est propre, le comité Finances-ESG. Ce comité effectue une veille des normes afférentes à la durabilité et évalue les opportunités d'amélioration des politiques et publications financières sur le plan des informations qui y sont diffusées au regard de la durabilité et des changements climatiques.

Le Service des finances collabore également à la réalisation des analyses financières en lien avec la durabilité et les changements climatiques, et tient compte des préoccupations ESG dans l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement de la Ville.

#### **Autres unités administratives**

L'ensemble des unités administratives de la Ville est appelé à jouer un rôle pour mettre en œuvre la Stratégie de développement durable. Certaines d'entre elles sont particulièrement impliquées dans le déploiement de l'approche climatique de la Ville, notamment :

- Le Bureau de la sécurité civile, responsable d'élaborer le Programme de gestion intégrée des risques;
- La Division de la gestion des matières résiduelles, responsable de la mise en œuvre de la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles;
- Le Service du transport et de la mobilité intelligente, responsable de développer le Plan de mobilité électrique.

## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

#### 4.2 Stratégies

L'objectif des informations financières à fournir en lien avec les changements climatiques qui concernent la stratégie est de permettre de comprendre l'approche suivie par la Ville pour gérer les possibilités et risques liés aux changements climatiques.

La Ville est impliquée dans la lutte aux changements climatiques depuis 1997, année de son adhésion au programme Partenaires dans la protection du climat. Ce programme était une initiative conjointe de la Fédération canadienne des municipalités et de l'ICLEI-Gouvernements locaux pour le développement durable (ICLEI Canada).

Dans le cadre de ses démarches, la Ville s'est dotée de deux plans consécutifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, soit le Plan de réduction des émissions des gaz à effet de serre 2004-2010, puis celui de 2011-2020. Elle s'est également dotée d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques 2016-2020. La mise en œuvre de ces plans a permis à la Ville de se mettre en action avec ses partenaires et d'amorcer une réelle démarche de lutte contre les changements climatiques.

C'est à partir de 2021 que les actions climatiques de la Ville se sont accélérées et structurées par l'adoption de plusieurs documents de planification, dont la Stratégie de développement durable et le Plan de transition et d'action climatique (PTAC) 2021-2025, menant à l'élaboration du Plan climat 2026-2035, appelé à devenir le cadre central de l'action climatique de la Ville.

#### Stratégie de développement durable

En 2021, la Ville a adopté la Stratégie de développement durable. Celle-ci vise à faire de Québec une communauté engagée, solidaire et inclusive, qui profite d'un environnement sain et résilient face aux changements climatiques, et qui récolte les fruits d'une économie juste, verte et prospère. Elle formule les grandes orientations de la Ville en ce sens, lesquelles s'appuient sur les objectifs de développement durable de l'ONU.

La Stratégie de développement durable identifie cinq défis collectifs : la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonation, la résilience et la transition. De ces cinq défis découlent deux plans, soit le Plan d'action solidaire, qui couvre les deux premiers défis collectifs, ainsi que le PTAC, qui couvre le troisième et le quatrième. Le défi collectif de la transition est commun aux deux plans.

L'année 2025 a marqué l'achèvement de la première phase de mise en œuvre de la Stratégie. Bien que cette phase arrive à son terme, l'ambition qui la porte ainsi que les actions qui en découlent se poursuivront sous une forme renouvelée, notamment via une nouvelle planification stratégique institutionnelle. Cette prochaine étape, dont le déploiement est prévu en 2026, permettra d'harmoniser les efforts collectifs autour d'une vision commune destinée à soutenir le développement global de la ville.



#### Plan de transition et d'action climatique 2021-2025

Adopté en 2021, le PTAC vise à offrir une vision cohérente de l'action climatique de la Ville, en proposant des objectifs d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation aux impacts en découlant. Il vise également à mettre en place un contexte favorable aux transformations économiques et écologiques dans la collectivité.



Le PTAC a été construit en faisant appel à une approche multidisciplinaire impliquant une revue de littérature scientifique, des activités de concertation et la collaboration de plusieurs spécialistes issus du domaine de la recherche ou des services-conseils. Vingt chantiers ont ainsi été identifiés comme étant les plus porteurs pour la Ville et ont été sélectionnés pour être mis en œuvre dans le cadre du PTAC. Chacun de ces chantiers regroupe plusieurs projets menés par une diversité d'unités administratives.

Lors de l'édition 2023 du mérite Ovation municipale de l'UMQ, le PTAC de la Ville de Québec a été finaliste au prestigieux prix Avenir climat, accordé au projet le plus innovant en lice dans la catégorie spéciale « Lutte et adaptation aux changements climatiques ».

Au Programme décennal d'immobilisations 2026-2035, il est prévu de consacrer 56 millions de dollars directement au PTAC ainsi qu'à son plan subséquent.

## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

*Non audité*

#### Plan climat 2026-2035

En 2025, l'Agglomération de Québec a présenté la version préliminaire de son Plan climat 2026-2035, qui succède au Plan de transition et d'action climatique 2021-2025.

Le Plan climat couvre l'ensemble du territoire de l'agglomération pour dix ans, offrant un cadre solide pour déployer des actions ambitieuses tout en s'adaptant à l'évolution du contexte. Il repose sur une approche intégrée qui tient compte des liens entre le climat, la biodiversité, ainsi que les enjeux sociaux et économiques. Sa réussite repose sur la mobilisation des villes de l'Agglomération, des gouvernements, des partenaires du territoire et de la population, pour assurer des actions cohérentes et efficaces.

Le but ultime du Plan climat est de favoriser la santé, la sécurité et la prospérité des communautés de l'agglomération de Québec dans un contexte de changements climatiques. Pour y arriver, le plan inclut trois objectifs principaux, quatre principes directeurs et six axes d'intervention.

Objectifs principaux :

- Réduire significativement les émissions de GES;
- Renforcer la résilience des communautés, des écosystèmes et de l'environnement bâti;
- Mobiliser l'ensemble de la collectivité dans une transition juste et inclusive.

Principes directeurs :

- Créer des cobénéfices pour la population  
Profiter de la transition climatique pour améliorer la qualité de vie de la population. Mettre en place des actions qui génèrent des retombées positives multiples — sur la santé, l'environnement, l'économie locale et le bien-être collectif.
- Placer l'équité au cœur des actions  
Rechercher un partage équitable des coûts et des bénéfices entre les groupes et les territoires, en tenant compte des inégalités existantes, de l'expérience des personnes les plus touchées et du bien-être des générations actuelles et futures.
- Miser sur une approche collaborative et les synergies  
Travailler ensemble - municipalités, organismes, entreprises, citoyennes et citoyens, gouvernements - pour mettre en œuvre des solutions adaptées aux réalités locales. Miser sur les forces de chacun pour amplifier l'impact de l'action collective.
- Faire preuve de leadership  
Inspirer et mobiliser en agissant avec cohérence et en mettant en pratique les solutions proposées. Encourager l'audace, soutenir l'innovation et s'engager activement dans des actions durables et ambitieuses au service de l'intérêt collectif.

Axes d'interventions :

1. Aménagement et mobilité : créer des milieux de vie complets et accessibles en renforçant la mobilité durable pour réduire la dépendance à l'automobile et améliorer la qualité de vie.
2. Nature et infrastructures : protéger les milieux naturels et déployer des infrastructures vertes et grises résilientes pour mieux gérer les risques liés à l'eau et aux vagues de chaleur, tout en renforçant la biodiversité.
3. Économie responsable et circulaire : transformer les modes de production et de consommation afin d'accélérer la transition vers une économie circulaire et de favoriser le positionnement stratégique des entreprises dans une économie sobre en carbone.
4. Bâtiments durables : améliorer la performance environnementale et la résilience des bâtiments en renforçant leur efficacité énergétique et en réduisant leur empreinte carbone à chaque étape de leur cycle de vie.
5. Mobilisation collective et partenariats : informer, soutenir et rassembler la population et les organisations pour renforcer l'engagement et les actions climatiques sur l'ensemble du territoire.
6. Leadership et cohérence municipale : mobiliser les employés, décarboner les activités municipales et intégrer les risques climatiques aux décisions financières.

Le Plan climat 2026-2035 est présentement en rédaction et sera publié en 2026.

## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

*Non audité*

#### **Plan d'urbanisme et de mobilité**

En 2005, la Ville a adopté son Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD). Depuis, le contexte d'aménagement et de mobilité a beaucoup évolué, notamment sur les plans économique et environnemental. Pour s'adapter à cette réalité, la Ville a ajusté ses orientations, ses politiques et ses pratiques, sans pour autant les intégrer aux documents officiels ayant une portée légale ou réglementaire en matière d'urbanisme et de mobilité.

Depuis l'adoption du nouveau Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec en février 2020, la Ville a le mandat de mettre à jour son PDAD. Le futur plan de la Ville sera un Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) qui permettra d'organiser, de construire et de transformer les quartiers. Celui-ci proposera des avenues pour rendre la ville plus rayonnante, équitable, accessible, adaptable et inclusive pour les communautés d'aujourd'hui et les générations futures. De nombreuses activités de consultations ont eu lieu en 2024 pour culminer en mars 2025 avec le sommet du PUM, où plus de 230 partenaires, acteurs clés ainsi que des citoyennes et citoyens ont échangé sur l'importance d'agir en matière d'aménagement et ont coconstruit la vision du futur Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM).

#### **Stratégie en faveur de la biodiversité**

À l'occasion de la COP 15 de la Convention sur la diversité biologique tenue à Montréal en décembre 2022, la Ville s'est engagée à se doter d'une Stratégie en faveur de la biodiversité. Ce document stratégique, dont l'élaboration a été lancée en juin 2023 avec la tenue de consultations citoyennes, a été adopté en juin 2025. Cet outil de planification oriente non seulement la conservation des milieux naturels de la Ville, mais aussi le maintien de leur intégrité écologique, l'amélioration des pratiques municipales, la mobilisation de la collectivité et le partage des savoirs concernant la biodiversité.

La Ville a déposé sa candidature pour obtenir la désignation de Région de biosphère de l'UNESCO en janvier 2025. Ce statut, conjugué aux efforts investis dans le renforcement du dialogue régional avec les Premières Nations et l'ensemble des partenaires du territoire de l'Agglomération de Québec, permettrait à la Ville d'accroître sa capacité à mobiliser les communautés autour d'une vision commune de la transition socioécologique.

#### **Accélérateur de la transition écologique**

L'Accélérateur de transition écologique est un programme offrant un appui financier à des organismes à but non lucratif, des coopératives et des établissements d'enseignement, pour la réalisation de projets mobilisateurs dans la collectivité. Ce programme, administré en collaboration avec le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), promeut, accompagne et soutient des projets innovants à impact socioécologique significatif et transformateur. En favorisant le maillage entre les groupes et organismes et en offrant des séances de formations et d'accompagnement, ce programme unifie et amplifie la capacité de la communauté à agir de façon concertée en faveur de la transition socioécologique.

Depuis son lancement en 2023, la Ville a offert un soutien financier à 22 projets avec des subventions allant de 40 000 \$ à 325 000 \$, pour un investissement total de près de 4 millions de dollars.

#### **Programme de gestion intégrée des risques**

La Ville souhaite mettre en place des mécanismes de façon à améliorer les processus de prise de décision relatifs aux risques, notamment aux risques climatiques. C'est dans ce contexte que le Bureau de la sécurité civile développe le Programme de gestion intégrée des risques (PGIR), dont l'objectif est d'augmenter la résilience organisationnelle pour la prise en charge des risques en matière de sécurité civile. La Ville agit comme précurseur sur la scène municipale à cet égard et l'École nationale d'administration publique apporte un appui scientifique dans la démarche. L'intégration du PGIR dans les outils de planification fait partie des actions identifiées comme prioritaires dans les alignements stratégiques de la Ville.

#### **Test climat**

Le Test climat est une application permettant d'identifier les évaluations à réaliser pour prendre en compte les risques climatiques dans les projets d'infrastructure. Il vise également à développer un réflexe climat à la Ville, en mobilisant les chargés de projet, en leur offrant différentes occasions d'acquérir de nouvelles compétences et en favorisant une collaboration entre les unités administratives.

## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

#### Non audité

Le développement du Test climat a débuté en 2020 et s'est achevé en 2025. Il a impliqué la collaboration de plusieurs acteurs : unités administratives, municipalités, partenaires du milieu, consultant externe. Le plan d'implantation de l'outil est maintenant en élaboration. Ce plan s'échelonne sur plusieurs années, et impliquera une entrée en vigueur graduelle du Test climat et la mobilisation d'une équipe d'experts.

Le Test climat a remporté le Prix d'excellence en administration publique 2025, volet lutte contre les changements climatiques, pour son caractère novateur, pour l'ampleur de la mobilisation suscitée pour son développement, et pour son potentiel de transférabilité à d'autres municipalités.

#### **Cadre financier 2023-2032 : un outil assurant une gestion financière rigoureuse**

La Ville se distingue par son cadre financier responsable. Ce cadre comporte des politiques financières rigoureuses, notamment en matière d'investissement, de gestion de la dette et de gestion des excédents de fonctionnement affectés. Il comprend des balises, des objectifs et des cibles financières permettant une gestion durable et responsable des finances de la Ville.

Ces politiques financières servent de guide à la prise de décision et sont évolutives afin de tenir compte, d'une part, des modifications au cadre légal et aux obligations administratives et financières et, d'autre part, des meilleures pratiques de gestion. En plus de permettre à la Ville d'atteindre différents objectifs de saine gestion financière, budgétaire et économique, le cadre financier 2023-2032 et ses politiques intègrent des critères ESG dans tous les processus d'analyse financière, en conformité avec les principes de développement durable que la Ville met de l'avant.

#### **Autres mesures financières et écofiscales**

En 2023, la Ville s'est dotée d'une réserve financière pour la pérennité et le développement des infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques d'un montant maximal de 300 millions de dollars au profit de l'ensemble du territoire de la ville, dans l'exercice de ses compétences d'agglomération. En 2024, une nouvelle réserve financière qui vise les mêmes objectifs a été constituée aux fins de l'exercice des compétences de proximité de la ville, dont le montant maximal a été fixé à 100 millions de dollars. Le montant projeté global des deux réserves financières visant à soutenir à la fois les compétences d'agglomération et de proximité de la ville se situe donc à 400 millions de dollars. Pour 2026, l'affectation totale prévue aux deux réserves financières est de 60 millions de dollars.

Pour encourager les bons comportements et décourager ceux qui peuvent nuire à l'environnement, la Ville utilise son pouvoir général de taxation et de redevance règlementaire. Par exemple, le Règlement sur l'imposition d'une taxe sur les grandes surfaces imperméables, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et dont le territoire d'application a été élargi en date du 1<sup>er</sup> janvier 2025, est une mesure écofiscale qui vise à favoriser la densification urbaine dans certaines grandes affectations du territoire de la ville et à assumer une portion des coûts liés à la gestion des eaux pluviales. Afin d'encourager les industries à limiter leurs rejets de polluants, la Ville a aussi adopté un règlement pour établir une redevance sur les quantités excédentaires de certaines matières rejetées dans les eaux de procédés de certains établissements industriels, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Finalement, la Ville procède périodiquement à l'ajustement des tarifications afin d'atteindre ses objectifs, notamment par rapport à la gestion de l'eau et des matières résiduelles.

### **4.3 Gestion des possibilités et des risques**

L'objectif de cette section est de présenter les processus suivis par la Ville pour identifier, évaluer, hiérarchiser et surveiller les possibilités et les risques liés aux changements climatiques, notamment de savoir, si, et de quelle manière ces processus sont intégrés au processus général de gestion des risques de la Ville et l'influencent.

En 2024, l'agglomération de Québec a réalisé une analyse des risques liés aux changements climatiques pour augmenter sa résilience face aux impacts actuels et futurs. Cette analyse vise à fournir un portrait complet des composantes vulnérables et des risques climatiques, afin de prévenir les impacts et de se préparer adéquatement à y faire face, tout en limitant les coûts humains, environnementaux et financiers.

#### **Principaux constats des projections climatiques**

Au cours des 30 dernières années, l'agglomération a connu une augmentation des températures moyennes annuelles ainsi qu'une légère hausse du nombre de jours où la température maximale dépasse 30 °C. Les données historiques montrent également une tendance à la hausse des précipitations et des cycles de gel-dégel. On note aussi l'apparition sporadique d'événements météorologiques

## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

#### Non audité

extrêmes et d'inondations. De plus, le territoire a observé une montée des espèces exotiques envahissantes et pathogènes, affectant particulièrement les plantes et les écosystèmes urbains. Finalement, les maladies à transmission vectorielle, comme la maladie de Lyme, sont une préoccupation grandissante pour les autorités de santé publique.

Les projections climatiques ont été analysées sur deux horizons temporels : l'horizon 2050 (2041-2070) et l'horizon 2080 (2071-2100), ainsi que pour deux trajectoires communes d'évolution socio-économique, ou SSP (de l'anglais *Shared Socioeconomic Pathway*). Ces scénarios sont utilisés pour caractériser les trajectoires potentielles du développement futur des sociétés humaines, notamment selon leurs émissions de GES. Le scénario d'émissions modérées (SSP2-4.5) prévoit une stabilisation des émissions de GES d'ici la fin du siècle, tandis que le scénario d'émissions élevées (SSP3-7.0) anticipe une augmentation continue des émissions. Le tableau qui suit présente une synthèse des projections climatiques des cinq aléas les plus préoccupants parmi les treize analysés.

#### *Projections climatiques pour cinq des treize aléas analysés pouvant affecter l'agglomération de Québec*

Aléa	Évolution <sup>1</sup>
<p><b>Températures moyennes annuelles</b></p> <p>Cet aléa peut entraîner l'apparition ou l'intensification d'aléas secondaires, comme les feux de forêt, les pollens et les maladies à transmission vectorielle.</p>	+ 2 °C à + 4,2 °C
<p><b>Vagues de chaleur</b></p>	+ 1,4 à + 8,7 jours de chaleur extrême par année
<p><b>Redoux hivernaux</b> (cycles de gel-dégel)</p>	+ 7,8 à + 16 événements de gel-dégel (jours) par année
<p><b>Précipitations abondantes</b></p> <p>Seules ou combinées avec d'autres aléas, elles peuvent provoquer des inondations, de l'érosion et de la submersion côtières et des glissements de terrain.</p>	+ 102 mm à + 178 mm de précipitations totales annuelles + 3 à + 6 jours où les précipitations sont ≥ 20 mm
<p><b>Événements météorologiques extrêmes</b></p> <p>(tempêtes, tornades, orages, vents violents, pluie verglaçante et grêle)</p>	Tendance à une augmentation de la fréquence et de l'intensité – projections en cours de développement

#### Appréciation des risques

Pour obtenir un portrait précis des risques climatiques, l'agglomération de Québec a été découpée en 4 systèmes, 16 sous-systèmes et 90 composantes.

- Environnement naturel
- Opérations municipales
- Environnement socio-économique
- Environnement bâti

Pour chacune des 90 composantes, le risque est mesuré de cette façon :

$$R=PO \times G$$

Où R est le risque, PO la probabilité d'occurrence (selon les projections climatiques), et G la gravité des impacts.

Les deux échelles pour la probabilité d'occurrence vont de 1 à 5 pour un résultat maximal au niveau du risque de 25.

<sup>1</sup> Les écarts s'expliquent par l'utilisation de différents scénarios climatiques et horizons temporels (2041-2070 et 2071-2100). L'évolution est calculée à partir de la période de référence, soit 1991-2020.

## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

#### Non audité

L'évaluation du risque pour les 90 composantes face aux treize aléas climatiques auxquels ils sont exposés, ainsi que pour trois horizons temporels (actuel, 2025 et 2080) et deux scénarios d'émissions a mené à l'identification de 4 845 risques, dont 600 sont jugés extrêmes (résultat de 20 à 25) et 2 268 majeurs (résultat de 10 à 19).

#### *Évolution des risques dans le temps pour tous les aléas*

	Horizon actuel	2041-2070		2071-2100	
		Modéré	Élevé	Modéré	Élevé
<b>Valeur de risque moyenne</b>	7,6	10,1	12,2	12,7	14,0

L'analyse a révélé que plusieurs composantes sont vulnérables aux changements climatiques, notamment :

- Environnement naturel : arbres urbains, territoires d'intérêt écologiques et milieux protégés.
- Environnement socio-économique : personnes en situation d'itinérance, personnes autochtones, personnes avec des problèmes de santé existants, personnes âgées, secteur de l'agriculture, personne vivant dans un ménage à faible revenu.
- Environnement bâti : réseau d'eau potable, réseau routier, infrastructure de production d'énergie, centres d'hébergement d'urgence, quartier historique du Vieux-Québec.

#### **Impacts attendus sur les services municipaux et les finances**

L'augmentation des risques exercera des pressions accrues sur plusieurs services, par exemple :

- **Eaux pluviales et usées** : les pluies plus abondantes et intenses exerceront une pression accrue sur les réseaux et augmenteront les risques de refoulements et de surverses, en plus de solliciter davantage les stations de traitement.
- **Routes et trottoirs** : les cycles de gel-dégel plus fréquents entraîneront une détérioration accélérée des chaussées et des trottoirs, ce qui obligera la Ville à intervenir plus régulièrement pour les entretenir.
- **Santé publique et sécurité civile** : L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de chaleur accablante demandera une préparation accrue des services d'urgence et de santé publique. Des capacités supplémentaires d'accueil (lieux climatisés, centres d'hébergement) pourraient être nécessaires.
- **Milieux naturels** : les écosystèmes urbains comme les parcs et les milieux humides subiront un stress plus important dû à la chaleur, aux sécheresses et aux espèces envahissantes. La résilience de la forêt urbaine devra être renforcée pour maintenir le confort et la qualité de vie dans les quartiers.

Ces besoins accrus en matière d'entretien et d'adaptation d'actifs se traduiront par des coûts supplémentaires. À ce titre, le sous-système « Finances et gestion » est le seul risque de transition identifié, lié aux coûts croissants d'adaptation, aux pressions budgétaires et à l'évolution des normes.

#### **Intégration à la gestion municipale**

Les résultats de l'analyse s'intègrent progressivement aux différents processus municipaux, notamment :

- la planification des travaux publics et des infrastructures;
- la gestion des actifs et des budgets d'entretien;
- les plans de sécurité civile, incluant la préparation aux sinistres liés à la chaleur, aux pluies intenses ou aux inondations;
- la planification financière, qui doit tenir compte de l'augmentation prévisible des coûts liés à l'adaptation et à la réparation des infrastructures.

L'Agglomération mettra à jour l'analyse tous les cinq à dix ans, mais sous une forme plus ciblée portant sur les risques prioritaires, plutôt qu'une reprise exhaustive de l'exercice réalisé en 2024-2025.

## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

### Impacts récents des changements climatiques

En plus de leurs impacts sur la santé et la qualité de vie des citoyens, les aléas climatiques des dernières années ont entraîné des dommages aux bâtiments privés et publics, la détérioration précoce d'infrastructures municipales et l'interruption de certains services ou activités. Voici quelques exemples :

- L'épisode de sécheresse de l'automne 2025 a entraîné l'arrêt de plusieurs activités consommatrices d'eau des Services des travaux publics et de l'ingénierie, en plus de nécessiter le transfert d'eau brute entre les usines de traitement pour répondre à la demande.
- Les fortes pluies de juillet 2025 ont entraîné plusieurs glissements de terrain et affaissements de la chaussée. Des inondations ont forcé l'évacuation d'une dizaine de résidences dans le secteur du chemin du Foulon. De nombreux refoulement d'égouts et routes inondées ont été enregistrés.
- La queue de l'ouragan Debby a amené 85 mm de pluie sur l'Agglomération en août 2024, entraînant le déploiement de nombreuses pompes afin de limiter les inondations.
- Les pluies diluviennes du mois de juillet 2023 ont forcé l'évacuation de plusieurs résidences aux abords de la rivière Montmorency. Avec ses précipitations totalisant 564 mm, l'été 2023 a été le plus pluvieux depuis l'année record de 1935 (622 mm).
- La tempête du 23 décembre 2022 a causé des pannes de courant dans près de 640 000 foyers du Québec pendant la période des Fêtes. Des vents de près de 90 km/h ont été recensés dans la région de la Capitale-Nationale et le fleuve a débordé par endroit.
- Les vents violents du mois de mai 2022 ont causé de nombreuses pannes et des dommages à certains bâtiments dans la grande région de Québec. Cette tempête a coûté plus de 875 millions de dollars de dommages assurés au Québec et en Ontario.

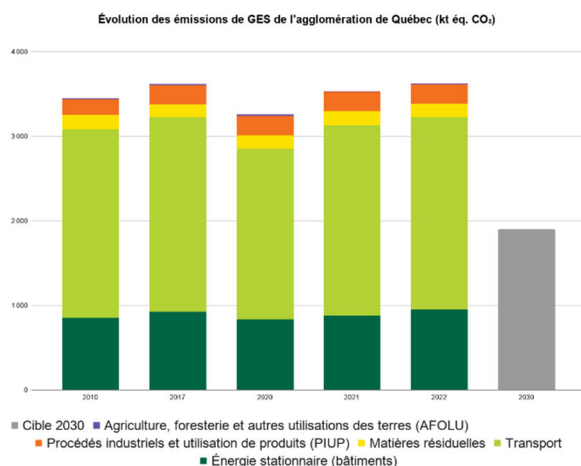
### 4.4 Mesures et cibles

L'objectif de cette section est de présenter les progrès de la Ville vers l'atteinte des cibles liées aux changements climatiques qu'elle a établies et de celles qu'elle est tenue d'atteindre en application de dispositions légales ou réglementaires.

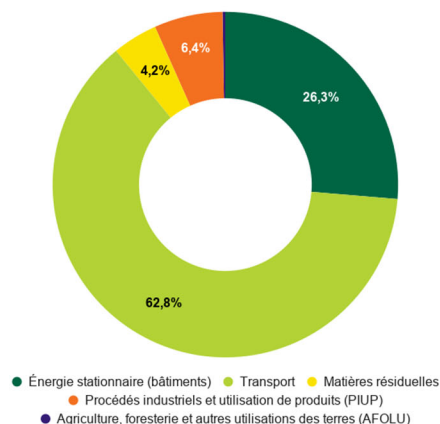
La Ville s'est fixé des objectifs en lien avec la durabilité et les changements climatiques. Elle suit des indicateurs afin de mesurer l'atteinte de ces objectifs et sa progression vers ceux-ci.

### Inventaire des émissions de gaz à effet de serre et trajectoires de réduction

Pour mesurer l'atteinte de son objectif de décarbonation de -45 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030 par rapport à 2010, la Ville assure annuellement un suivi de ces émissions. Ces inventaires sont réalisés à partir des meilleures données disponibles et en suivant le Protocole mondial pour les inventaires des émissions de GES à l'échelle communautaire (GPC), soutenu par la Convention globale des maires (GCoM). Il est important de noter que ce calcul, ainsi que les résultats comparatifs présentés ci-dessous, n'incluent pas les émissions hors territoire attribuables à la consommation des citoyens, entreprises et institutions. Le document « Inventaire de gaz à effet de serre de la collectivité de Québec » présente en détail les émissions de 2010, 2017, 2020 et 2021.



**Répartition des émissions de GES de l'agglomération de Québec (2022)**



## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

#### Non audité

En 2022, les émissions de GES de la collectivité ont atteint 3 622 kt éq. CO<sub>2</sub>, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 2021 et de 5,1 % par rapport à 2010. Comme en 2021, après la baisse des émissions de GES observée en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, l'année 2022 a été marquée par une hausse des émissions.

En termes d'émissions par habitant, la collectivité a généré 6,03 t éq. CO<sub>2</sub> en 2022. Cela correspond à peu près aux émissions d'une personne effectuant 2,5 fois le trajet Québec-Vancouver en voiture à essence (24 713 km). À titre de comparaison, les émissions par habitant au Québec sont de 9,1 t éq. CO<sub>2</sub>, et celles du Canada de 18,2 t éq. CO<sub>2</sub>. La Ville et la province de Québec se distinguent en Amérique du Nord, mais moins lorsqu'on les compare à d'autres villes dans le monde. Le collectif C40, qui publie les résultats de près de 100 villes à travers le monde, indique que la moyenne des villes nord-américaines est de 7,64 t éq. CO<sub>2</sub> par habitant, tandis que la moyenne de toutes les villes participantes est de 4,82 t éq. CO<sub>2</sub>.

Les efforts de décarbonation restent donc un défi majeur, notamment en ce qui concerne les GES liés au transport. En 2022, le transport était le principal secteur d'émission à Québec, suivi par l'énergie stationnaire, c'est-à-dire la consommation d'énergie des bâtiments. Le transport routier à lui seul représentait près de la moitié des émissions de GES de la collectivité de Québec (49,6 %, soit 1 797 kt).

Afin de réduire les émissions de GES de la collectivité, plusieurs projets sont mis en œuvre ou étudiés par la Ville, notamment l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, la décarbonation des immeubles municipaux et privés, l'aménagement de corridors de mobilité durable, la bonification de l'offre de transport en commun, la réalisation d'activités d'éducation et de sensibilisation et la valorisation énergétique des matières résiduelles. Des trajectoires et des mesures de réduction des émissions de GES sont également à l'étude.

La Ville peut agir directement sur les émissions de GES dites « corporatives », c'est-à-dire celles qui sont associées à ses propres activités. Ces émissions font également l'objet d'un inventaire annuel. Elles constituaient 6,3 % des émissions de GES de la collectivité en 2022 (contre 6,7 % en 2021 et 7,0 % en 2010). La Ville réfléchit à la mise en place de projets novateurs visant à décarboner davantage ses activités.

#### **Impact des facteurs ESG sur la cote de crédit de la Ville**

En 2011, la stratégie financière de la Ville a permis l'obtention de la notation de crédit Aa2 avec une perspective stable de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote de haute qualité que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2025, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en août 2025, la firme de notation Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance et de gestion de la Ville ainsi que l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette. La firme mentionne que la perspective stable associée à la notation repose sur la bonne gestion financière qui devrait permettre à la Ville de faire face à toute pression sur le budget de fonctionnement et sur les dépenses en immobilisations. La firme Moody's évalue également l'exposition de la Ville aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). À cet égard, la Ville obtient la note d'impact de crédit CIS-2, reflétant ainsi la faible exposition aux risques environnementaux et sociaux et les solides pratiques de gouvernance.

## 5 Conclusion

Il ne fait aucun doute pour les experts, les changements climatiques s'intensifient et les risques qui en découlent ne cessent de s'accroître. Leurs conséquences affectent aussi bien la santé humaine que les écosystèmes naturels et la pérennité des infrastructures : les coûts qu'ils entraînent pour l'ensemble des collectivités sont réels. C'est pourquoi il importe non seulement, pour les administrations publiques, de se doter de stratégies concrètes pour en anticiper les impacts et réduire l'exposition des communautés qu'elles desservent, mais aussi de rendre compte de leurs actions et de leur performance en la matière.

Depuis plusieurs années déjà, la Ville travaille à mettre en place une approche axée sur le développement durable dans tous les aspects de la gestion des ressources qui lui sont confiés. Un exercice qui requiert de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, de ses unités administratives jusqu'aux gouvernements provincial et fédéral, en passant par les différents acteurs de la scène municipale. Le bilan de ses réalisations témoigne de son engagement dans ce projet : la Stratégie de développement durable et le PTAC ont été adoptés, les rôles et responsabilités des différents intervenants se précisent, et plusieurs outils de portée structurante sont en développement ou ont atteint la phase pilote.

## INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

#### Non audité

La Ville, en pérennisant la publication de la présente divulgation volontaire d'information à même son rapport financier, et en la bonifiant de façon à accroître l'utilité de l'information y apparaissant pour les principaux utilisateurs de celui-ci, entend faire la preuve de la maturité grandissante de ses démarches.

## 6 Références

Au cours de la préparation du présent document, échelonnée entre janvier et mars 2026, les sources d'informations ci-dessous ont été consultées :

- Accord de Paris, 2015, [https://unfccc.int/files/essential\\_background/convention/application/pdf/french\\_paris\\_agreement.pdf](https://unfccc.int/files/essential_background/convention/application/pdf/french_paris_agreement.pdf)
- Agglomération de Québec, Plan climat préliminaire 2026-2035, [CPFichierAzure.ashx](https://www.quebec.ca/plan-climat)
- Bureau d'assurance du Canada, <https://bac-quebec.qc.ca/fr/>, À 8,5 milliards de dollars, l'année 2024 bat le record de l'année la plus coûteuse de l'histoire du Canada en pertes liées à des phénomènes météorologiques extrêmes, <https://fr.abc.ca/news-insights/news/2024-shatters-record-for-costliest-year-for-severe-weather-related-losses-in-canadian-history-at-8-5-billion>, consulté en mars 2026.
- C40 Cities, <https://www.c40.org/>, *Tableau de bord interactif des émissions de gaz à effet de serre*, [https://www.c40knowledgehub.org/s/article/C40-cities-greenhouse-gas-emissions-interactive-dashboard?language=en\\_US](https://www.c40knowledgehub.org/s/article/C40-cities-greenhouse-gas-emissions-interactive-dashboard?language=en_US)
- Comité d'examen indépendant de la normalisation au Canada (CEIN), <https://www.ircscanada.ca/fr/>.
- Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID), <https://www.frascanada.ca/fr/ccnid/>
- Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB), <https://www.ifrs.org/groups/international-sustainability-standards-board/>.
- Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB), <https://www.ipsasb.org/>.
- Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2024, <https://unfccc.int/cop29>
- CPA Canada, *Ressources en comptabilité et en affaires-Durabilité*, <https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/durabilite>
- Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, *Portrait de la vulnérabilité aux changements climatiques et de l'action climatique de l'agglomération de Québec*, 2023, 56p., [https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/SanteEnvironnement/Portrait\\_Vul\\_AgloFinal.pdf](https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/SanteEnvironnement/Portrait_Vul_AgloFinal.pdf).
- Données climatiques, <https://donneesclimatiques.ca/>, *Comprendre les trajectoires communes d'évolution socio-économique (SSP)*, <https://donneesclimatiques.ca/ressource/comprendre-les-trajectoires-communes-devolution-socioeconomique-ssp/>, consulté en février 2026
- Fédération canadienne des municipalités, <https://fcm.ca/fr/>, et son dossier *Enjeux, climat et développement durable*, <https://fcm.ca/fr/enjeux-prioritaires/climat-et-developpement-durable>.
- Fonds municipal vert, <https://fondsmunicipalvert.ca/>.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), <https://www.ipcc.ch/>.
- Gouvernement du Québec, <https://www.quebec.ca/>, et son Plan pour une économie verte 2030, <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte>.
- Gouvernement du Québec, <https://www.quebec.ca/>, *Bilan net des émissions de GES 2022 - Réduction de 19 % des émissions de GES : plus de la moitié de l'objectif atteint*, [Bilan net des émissions de GES 2022 - Réduction de 19 % des émissions de GES : plus de la moitié de l'objectif atteint](https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte) Gouvernement du Québec
- Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr.html>, et son plan climatique Pour un environnement sain et une économie saine, [https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/climate-change/climate-plan/plan\\_environnement\\_sain\\_economie\\_saine.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/climate-change/climate-plan/plan_environnement_sain_economie_saine.pdf),
- Gouvernement du Canada, <https://www.canada.ca/fr.html>, *Sources des émissions de gaz à effet de serre du Canada : inventaire national des gaz à effet de serre de 2024*, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2024/05/sources-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-canada--inventaire-national-des-gaz-a-effet-de-serre-de-2024.html>
- ICLEI Canada, <https://icleicanada.org/>.
- Institut climatique du Canada, <https://institutclimatique.ca/>.

**INFORMATION RELATIVE À LA DURABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Non audité**

- International Public Sector Accounting Standards Board – Sustainability Reporting Standards, <https://ifacweb.blob.core.windows.net/publicfiles/2026-01/IPSASB-SRS-1-Climate-related-Disclosures.pdf>, consulté en mars 2026
- Nations Unies et Nations Unies | Climat, <https://www.un.org/fr/climatechange>.
- Nations Unies, Conception-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, 1992, <https://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf>.
- Ouranos, <https://www.ouranos.ca/fr>.
- Ouranos, Portraits climatiques, <https://portraits.ouranos.ca/fr/>.
- Programme Partenaires dans la protection du climat, <https://fr.pcp-ppc.ca/>.
- Service Copernicus concernant le changement climatique, <https://climate.copernicus.eu/>, *2024 is the first year to exceed 1.5°C above pre-industrial level*, [Copernicus : 2024 is the first year to exceed 1.5°C above pre-industrial level | Copernicus](https://climate.copernicus.eu/2024-is-the-first-year-to-exceed-1.5c-above-pre-industrial-level)
- Québec Capitale Climat, [Accueil | Québec Capitale Climat](https://www.quebec.ca/climat)
- Union des municipalités du Québec, <https://umq.qc.ca/> et son étude sur l'impact des changements climatiques sur les finances publiques des municipalités du Québec, <https://umq.qc.ca/wp-content/uploads/2022/09/2022-09-13-version-finale-etudeimpactsccsurfinancesmunicipales.pdf>
- Union des municipalités du Québec, mérite Ovation municipale, prix Avenir climat, catégorie spéciale Lutte et adaptation aux changements climatiques, <https://umq.qc.ca/publication/merite-ovation-municipale-umq-devoile-la-liste-des-projets-finalistes-de-ledition-2023-2/>.
- Ville de Québec, Information relative au développement durable et à l'environnement mise à la disposition des citoyens et des gens d'affaires, <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/index.aspx>
- Ville de Québec, Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité de Québec, [https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/GES\\_Emissions\\_Inventaire-VF.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/GES_Emissions_Inventaire-VF.pdf)
- Ville de Québec, Plan de transition et d'action climatique 2021-2025, <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/strategie-dev-durable-plan-transition-action-climatique.pdf>.
- Ville de Québec, Plan directeur d'aménagement et de développement, [https://reglements.ville.quebec.qc.ca/fr/resource/an/R.V.Q.990\\_FR\\_001\\_0001.pdf](https://reglements.ville.quebec.qc.ca/fr/resource/an/R.V.Q.990_FR_001_0001.pdf).
- Ville de Québec, Portrait économique et initiatives durables, <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/profil-financier/investisseurs/portrait-economique.aspx>.
- Ville de Québec, Stratégie de développement durable, pour une ville plus juste, écologique et prospère, juin 2021, <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/strategie-dev-durable.pdf>.

